

CLAUDIUS VAILLAT

Le culte
des sources
dans la



Gaule antique

LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui. La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle. Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits.

Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat : vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

LE CULTE DES SOURCES DANS LA GAULE ANTIQUE

Par Claudius Vaillat

Ancien élève de l'École du Louvre
Diplômé de l'École des Hautes Études

Préface de Jules Toutain
Ancien membre de l'École française de Rome
Directeur d'Études à l'École des Hautes Études



© Arbre d'Or, Genève, juillet 2006
<http://www.arbredor.com>
Tous droits réservés pour tous pays

PRÉFACE

Le sujet du livre de M. Vaillat est précis et nettement limité. Sans exclure certaines divinités, qui personnifiaient plutôt des rivières que des sources proprement dites, l'auteur a fait porter ses recherches sur le culte des sources ; il ne s'est point occupé des lacs, des étangs, des mares où les Gaulois et les Gallo-romains ont si souvent consacré des *ex-voto*. D'ailleurs, le nombre des sources, qui furent d'après des documents certains, exactement localisées et sans aucun doute antiques, l'objet d'un culte populaire, est fort élevé. En se bornant aux fontaines naturelles qui jaillissent de terre, M. Vaillat n'en a pas moins traité une matière abondante, presque touffue et à certains égards complexe.

Il est allé, pour ce faire, droit aux documents. Non seulement, il a scruté les textes épigraphiques, les monuments et les vestiges d'archéologie monumentale, les plans de sanctuaires, les morceaux de sculpture et les innombrables *ex-voto* recueillis autour des sources sacrées ou parfois dans les eaux de ces sources, mais encore il s'est rendu, si l'on peut dire, sur le terrain ; il a voulu voir ces sources elles-mêmes, lorsqu'elles sont encore accessibles ; il a parcouru quelques-unes des régions de la France où leur culte était le plus répandu, de Nîmes à la Bourgogne, par exemple. Aux renseignements d'origine livresque, il a pu ainsi ajouter des impressions personnelles, éprouvées sur les

lieux où nos ancêtres venaient implorer ou remercier tel dieu, telle déesse.

Après avoir réuni les matériaux de son travail, M. Cl. Vaillat, sous la direction de maîtres compétents, les a soumis à une étude critique, à la fois perspicace et mesurée cette étude a porté sur les noms des divinités, sur le plan parfois très original des sanctuaires tantôt luxueux, tantôt rustiques, sur les rites suivant lesquels le culte des sources était célébré.

Cette partie analytique de l'ouvrage constitue, comme l'ont dit d'excellents juges, un véritable Corpus des documents relatifs au culte des sources dans la Gaule antique, corpus très utile et qui peut être appelé à rendre de réels services.

Mais tous ces documents ou presque tous datent de la période gallo-romaine, des premiers siècles de notre ère. M. Cl. Vaillat ne s'en est pas tenu là. Il a montré, à l'aide de la linguistique pour les noms divins, à l'aide de l'archéologie pour la disposition même des temples de sources, que tous ces cultes étaient en Gaule plus anciens que la conquête romaine. Passant, suivant une méthode prudente et sûre, du connu à l'inconnu, il a démontré l'origine préromaine, celtique ou même peut-être préceltique, de cette religion essentiellement naturiste ; il a démontré également que si parfois sous l'influence de la mythologie gréco-romaine le nom et la conception des Nymphes s'étaient introduits en Gaule, le plus souvent la vieille religion ancestrale avait gardé sa physionomie et son caractère propre.

M. Cl. Vaillat s'est donc placé, pour rédiger la partie essentielle de son travail, sur le terrain solide que lui fournissait la méthode strictement historique. Il n'a cependant pas voulu ignorer qu'à cette méthode de nombreux érudits jugent aujourd'hui nécessaire d'ajouter d'autres procédés d'investigation moins étroitement soumis aux conditions d'espace et de temps. Il a interrogé le folklore et les superstitions, tant médiévales que modernes, qui ont fleuri autour des sources et des fontaines ; il a cherché des points de comparaison sous d'autres climats et d'autres cieux. Mais il ne s'est aventuré qu'avec une sage réserve sur ces voies peu sûres, parfois dangereuses.

En ce qui concerne les emprunts au folklore, il s'est borné à quelques exemples typiques, après avoir eu soin d'écrire : « Rien n'est plus difficile que de faire le point de démarcation entre les pratiques relevant de la tradition chrétienne et d'autres appartenant à des croyances antérieures. » Que telle source, tenue pour miraculeuse par les chrétiens ou encore placée sous le vocable d'un saint ou d'une sainte ait été dans l'antiquité païenne une source sacrée, il est possible, même probable, mais il n'en ressort pas que les pratiques d'aujourd'hui reproduisent les rites d'autrefois et qu'on soit autorisé à conclure de celles-là à ceux-ci.

Quant à la méthode comparative qui jouit auprès de plusieurs savants d'une faveur à nos yeux injustifiée, elle nous paraît méconnaître trop souvent les incontestables diversités de la pensée humaine suivant les époques et les pays. Elle est fondée sur un pos-

tulat que James Frazer a formulé en ces termes : « La nature humaine est à peu près la même dans tous les pays et à toutes les époques. » Ce à quoi nous avons déjà répondu et nous répondons encore : « Il ne s'agit pas seulement de savoir si la nature humaine est la même partout et toujours, il s'agit aussi et surtout de savoir si elle réagit partout et toujours de la même façon, si l'esprit humain imagine partout et toujours les mêmes explications des phénomènes extérieurs auxquels il assiste, si la conscience humaine se représente partout et toujours sous la même forme les puissances mystérieuses qui agissent dans la nature autour de l'homme, qui exercent sur sa vie une action si efficace et parfois si grave. » D'autre part, un rite n'est pas soi-même un acte religieux. Le fait de jeter dans une source des *ex-voto*, images de terre cuite, figurines de bronze, monnaies, n'a de valeur religieuse que celle qui lui est attribuée par ceux qui exécutent ce geste.

Il est fort imprudent de dissocier le rite et les êtres humains qui l'ont pratiqué. Rien ne prouve que le même acte religieux soit compris et interprété de la même façon par des peuples différents et à des époques différentes.

M. Cl. Vaillat a donc eu parfaitement raison de ne pas faire appel à la méthode comparative comme base de son travail. Il a signalé la diffusion générale du culte des sources. C'est là un fait incontestable, mais quelque peu banal et vague. Ce qui eût été dangereux, c'eût été de vouloir expliquer tel rite pratiqué par les

Gaulois et les Gallo-romains près de leurs sources sacrées par des cérémonies célébrées aujourd'hui dans l'Inde ou l'Afrique centrale.

Il est d'ailleurs remarquable que les partisans, les apôtres d'une telle méthode sont, en grande majorité, étrangers à la science historique : philosophes, anthropologistes, philologues, ils n'ont pas été formés à l'école rigoureuse d'un Fustel de Coulanges ou d'un Paul Guiraud ; ils dédaignent trop les réalités concrètes de l'histoire. M. Cl. Vaillat s'est servi de la comparaison pour constater des analogies ; il n'en a pas usé pour expliquer des faits. Il a sagement agi.

J. Toutain

INTRODUCTION

De quelque côté que nous jetions nos regards, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Monde, partout la Nature a eu ses autels.

La Gaule ne fait point exception ; plus grande qu'ailleurs peut-être, l'intensité du sentiment religieux y donna naissance à des cultes très nombreux. L'une des dévotions les plus étranges est sans conteste celle rendue aux sources dont nous nous proposons d'établir par la présente étude les lointaines origines et le magnifique épanouissement.

« De toutes les choses du sol, dit M. Jullian, les sources sont les plus utiles à la vie humaine ; elles étaient celles dont l'existence capricieuse rappelait le plus cette vie elle-même. Leurs murmures semblaient pareils à des voix elles aussi couraient et sautaient et ces mille changements de leur aspect et de leurs bruits qui éveillent tant de poétiques images dans les temps littéraires, multipliaient chez les Anciens les sentiments d'un contact religieux. Tout en désaltérant l'homme, elles lui sourient, elles l'égaient ou l'étonnent. Elles n'ont pas pour son imagination d'enfant la froide austérité des forêts immobiles, elles sont, de toutes les forces de la nature, celles qui étaient les plus près de son âme. Puis que d'innombrables bienfaits il attendait de ces bonnes et vivantes nourricières, c'est la fontaine qui rafraîchit, repose et

purifie, qui soulage la fièvre et guérit la maladie elle avait autant de vertus que de « formes. Si c'est autour des sources que grondent les groupes humains, elles furent pour ces mêmes groupes les rendez-vous permanents de leurs prières, créatrices des premières sociétés et leurs premiers dieux (1) ».

Le culte des sources, ou d'une façon plus générale celui des eaux, eut une aire de répartition immense. Nous le voyons pratiqué dès une époque reculée en Égypte, où le dieu Nil est invoqué sous le nom d'Osis (2).

Les Babyloniens reconnurent comme dieux le Tigre et l'Euphrate dans le code Hammourabi, celui qui est inculpé de sorcellerie doit se précipiter dans le dieu fleuve, et c'est à ce dieu de faire éclater son innocence ou sa culpabilité. De même dans la triade suprême de leur panthéon, composé de trois divinités Anour, Enlil et Es, le nom sémitique de cette dernière divinité signifie « maison d'eau ». Il a pour domaine l'Apsou (demeure du savoir), les eaux qui portent et entourent la terre (3). Les Babyloniens honoraient également une déesse des eaux Ninâ, fille d'Ea, dont l'idéogramme est un poisson. Dès les origines on la voit jouissant d'un culte spécial à Lagash où les patésis se disent :

¹ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 135.

² Dufourcq, *Les religions païennes*, p. 37 ; Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 333.

³ A. Wunsche, *Die Sagen von Lebensbaum and Lebenswasser alto-orientalische Mythen*, pp. 72-73 ; Delaporte, *La Mésopotamie*, pp. 153-157.

« élus du cœur de Ninâ ». Une ville portant le nom de la déesse avait été construite aux environs de Lagash, et sur le canal qui faisait communiquer les deux cités, sortait en procession la nymphe des eaux, dont on vénérât la barque sacrée. On lui dédiait les sources, et le fossé frontière entre le territoire de Lagash et celui d'Oumma portait son nom.

Chez les Juifs l'eau sacrée jouissait d'une grande vénération, nous en avons plusieurs exemples dans le Talmud où il est dit notamment que lors de la fête des tabernacles : « on sonnait le *shophar* et on faisait le tour de l'autel en récitant le verset 25 du Psaume CXVIII. Les libations d'eau avaient lieu pendant sept jours. L'eau servant aux libations était cueillie à la frontière dans une bouteille en or de la contenance de trois *loug*. On montait l'escalier de l'autel et l'on versait l'eau dans un des deux bassins en argent qui s'y trouvaient... Pendant qu'on arrivait avec l'eau on sonnait le *shophar*⁽⁴⁾. » Cette eau était employée pour la purification ; en effet, l'Écriture (Nombres, XXIV, 6) compare les tentes sous lesquelles on étudie la loi aux fleuves, parce que, de même que l'eau purifie les impurs⁽⁵⁾, de même l'école amende les méchants⁽⁶⁾.

Chez les Arabes les documents sont extrêmement rares. Nous savons cependant que la vénération du célèbre puits Zamzam était antérieure à Mahomet : on y trouva deux gazelles et plusieurs épées lorsque le

⁴ Talmud de Babylone, Trad. de Pauly, *Traité Soucca*, Section IV, 4 à 7.

⁵ Talmud, *Traité Berakoth*, section III, 25.

⁶ *Ibid.*, section II, 21.

puits fut nettoyé par le grand-père du Prophète ; ces objets ne pouvaient être que des offrandes.

Dans le pays araméen, Palmyre avait sa fontaine bénie dont on vénérait la Tyché et qui était confiée aux soins de certains magistrats ; elle se nommait Ephea, c'était une source d'eau sulfureuse. Les Phéniciens avaient le célèbre sanctuaire d'Aphaca, sur lequel, grâce à un texte de Zosime, nous avons quelques renseignements. Nous savons qu'entre Héliopolis et Byblos était un temple de Vénus auprès duquel il y avait un étang. À des jours fixés, on s'assemblait auprès de celui-ci et l'on y jetait des offrandes si elles étaient agréables à la déesse, les toiles allaient au fond de l'eau de même que les objets de métal ; si, au contraire, elles ne lui plaisaient pas, elles surnageaient. Notre auteur ajoute que les Palmyriens s'étant rassemblés en ce lieu le jour de la fête, l'année qui précéda la ruine de leur État, tous les dons d'or, d'argent ou de toile qu'ils jetèrent dans l'étang en l'honneur de la déesse allèrent au fond, mais que l'année suivante, qui fut celle de la chute de leur empire, tous les dons nagèrent sur l'eau⁽⁷⁾.

Suivant les croyances des Bantous de l'Afrique du Sud, les rivières sont peuplées d'esprits malfaisants et il est indispensable de les apaiser quand on traverse un cours d'eau inconnu en jetant « de l'eau, une poignée de blé ou quelque autre offrande, même si elle est sans valeur intrinsèque ». Les Massaïs de l'Ouest-

⁷ D'après Lagrange, *Religions Sémitiques*, Paris, 1903, p. 160.

Africain jettent une poignée d'herbe lorsqu'ils traversent une rivière. Chez les Bagandas de l'Afrique centrale, le voyageur avant de passer un cours d'eau demande au dieu fluvial de lui accorder un heureux passage, et jette dans l'eau des grains de café comme offrande. Sur certains points de la Nakiza et de la Seziboua, dans l'Ouganda, il y avait sur chaque rive un tas d'herbes et de bâtons, quiconque traversait la rivière devait y jeter un peu d'herbe et quelques bâtons, c'était l'offrande au dieu fluvial. Ce dernier recevait parfois des dons plus importants tels que poulet ou étoffe d'écorce qu'on ajoutait au tas et qu'on y laissait après avoir prié l'esprit. Le culte de chacune de ces rivières était assuré par un prêtre, mais il n'y avait pas de temple. Chez les Ibos de l'Aouka, dans le Bas Niger, quand un cadavre était porté au tombeau et que les porteurs avaient à franchir une rivière, on sacrifiait à celle-ci une chèvre et une poule⁽⁸⁾.

Dans l'Inde, il y a quelques années, M. Gamandal F. Dalal, avoué, écrivait en ces termes, au contrôleur de l'hygiène publique⁽⁹⁾, au nom du propriétaire d'un puits, sur la grande route de Ketwadi à Bombay: « Mon client et sa famille, croient qu'un être saint habite le puits. Il leur répugne de le combler ou de le clore hermétiquement, car ils ont déjà eu une

⁸ Frazer, *Le Folk Lore dans l'Ancien Testament*, p. 212.

⁹ M. R. P. Masani, auteur d'un ouvrage sur le Folk Lore des puits dans l'Inde paru à Londres, en 1918, et auquel nous empruntons les documents qui vont suivre. Un résumé français en a été donné par Mme Morin dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. CIV, octobre 1931.

expérience fâcheuse à ce sujet. Vers l'année 1902, mon client fit combler le puits entièrement, mais le soir même tous les membres de sa famille tombaient malades ; ils rêvèrent qu'ils ne guériraient jamais si le puits n'était pas rouvert. Le lendemain, on dut en conséquence creuser le puits à nouveau et la famille ne recouvra la santé que lorsqu'il fut complètement à ciel ouvert. » L'influence de ces esprits des eaux est extraordinaire, elle s'étend même à la propriété de l'individu ; lors de la création d'un théâtre à Bombay, on dut combler une citerne ; la troupe ne fit, paraît-il, pas de recettes tant que le jour ne fut pas rendu à la demeure des esprits des eaux. Ces derniers, lorsqu'ils sont outragés, se vengent parfois d'une façon terrible ; c'est ainsi qu'il y a quelques années, une jeune Européenne ayant écarté d'un coup de pied une dalle du puits de Loveji Castle, sur laquelle on avait coutume d'offrir des offrandes à la divinité, fut prise d'un malaise subit et mourut deux jours après. La moindre souillure d'une eau réputée sacrée est, en effet, considérée comme une faute grave, l'idée de la pollution de l'eau s'associant à cette conviction que la corruption d'une source équivaut à la profanation des esprits ou des saints qui y résident. Il nous faut noter, cependant, que parmi les communautés de Bombay, celle des Parsis est de beaucoup la plus attachée à toutes ces croyances. Tous les puits d'une maison parsie sont encore aujourd'hui sous la protection d'un « Bawa », d'un « Sayyid », d'un « Pir », d'un « Jinn », d'une « Pari », mais à côté de ces esprits

bienfaisants sont les « Jalaçar » ou lutins des eaux, les « Mâtâs », « Sankhinis », « Bhûts » et « Prets » qui rôdent autour des puits et des étangs et cherchent à noyer ceux qui les approchent ou qui pénètrent en eux.

La plupart des sources de l'Inde ont la propriété de purifier des péchés ceux qui se baignent dans leurs eaux entrent en communication avec les esprits et de ce fait se trouvent purifiés moralement, et physiquement ; les morts eux-mêmes peuvent bénéficier de cette pratique, nous en avons un exemple frappant au Kund (étang-citerne) Damôdar, situé près de Junagadh, où dit-on, si l'on plonge les ossements, restes de la crémation, l'âme du mort obtient l'émancipation finale. On attribue en outre à ces étangs une foule de propriétés curatives c'est ainsi que l'étang de Mammala guérit de la rougeole, le puits de Krukaldas dans l'île Shamkhodwar de la fièvre ; l'eau du Kund Mrigi, près de Junagagh, de la lèpre, celle du puits Pipli près de Talawad agit sur les organes digestifs. Les femmes stériles ont recours à l'emploi de l'eau de ces « Kunds » pour avoir des enfants. Elles se dévêtent pour cela, de leurs vêtements, puis s'enveloppent d'un drap ; une voisine les arrose avec de l'eau sacrée et bientôt après le bain, dit Masani, « elles accueillent leur époux et la conception a lieu aussitôt. »

Un véritable culte est rendu à toutes ces divinités des eaux nous en avons un exemple à la source chaude appelée Devkî-Unâi, à 30 miles environ de Surat. Là de nombreux pèlerins se rendent « au quin-

zième jour de la quinzaine claire de Chaîtra, » lorsque les eaux sont fraîches, pour offrir de l'argent, des noix de coco et de l'oxyde rouge de plomb à Unâi Mâtâ dont le temple est auprès du Kund. Lors de l'adoration des puits et des sources, on a soin de les orner de couronnes de fleurs, de les couvrir de *pâlis* (treillages de fleurs) et de les illuminer. Enfin il n'est pas rare de rencontrer, de même qu'en Occident, des dépôts de monnaies auprès des sources, qui ne sont autres que des offrandes dédiées aux divinités qui y résident.

Si important qu'ait été le culte des eaux dans la religion de ces peuples, il ne le fut sans doute jamais autant qu'en Grèce et à Rome, où avec le culte rendu aux *Nymphae* à l'époque classique il atteint son plein développement. Selon Homère⁽¹⁰⁾ les Nâïades siégeaient à la source des fleuves ; on leur attribuait l'abondance et la pérennité des eaux vives. Assez souvent elles portaient le nom des fleuves et des sources Castalides, Libethriai, Acheletides, Acheloïs, Asopiades, Kephisides, Ismenides, Pactolides, Sagarites, Tiberinides⁽¹¹⁾. Dans le Samion à Elis, il y avait tout près du fleuve Anigros, une grotte des nymphes Anigrîdes, une immersion dans les eaux du fleuve avec promesse d'un sacrifice aux nymphes guérissait de toutes les affections de la peau. Des propriétés curatives étaient également attribuées aux sources d'Ischia, consacrées aux nymphes Nitrôdes.

¹⁰ *Il.*, XX, 8 ; *Od.*, VI, 124.

¹¹ Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités grecques et Rom.*, article *Nymphae*.

Nous possédons sur le culte des sources dans le Péloponnèse et plus spécialement en Arcadie, des documents fort intéressants que nous empruntons à l'excellent ouvrage de M. Victor Bérard⁽¹²⁾. Selon notre auteur, *dea Thesmia*⁽¹³⁾ reine de la terre aurait également présidé aux eaux. Les sources de la déesse étaient innombrables : Arné, source de Rhea, mère de Poséidon ; Kotylos, source d'Aphrodite ; Tritonis, source d'Athéna ; Bathyllos ; source d'Héra Teleia ; sources d'Augé, de Leuconé, d'Oinoé, etc. À la source de la triple Neda-Thisoa-Hagno le prêtre de Zeus Lycaios, venait en temps de sécheresse faire la pluie après des sacrifices rituels, il trempait légèrement un rameau de chêne, agitait la surface de l'eau et voici qu'une buée s'élevait qui attirait les nuages du ciel et retombait en une pluie miraculeuse.

Les rivières arcadiennes dans le nom desquelles nous retrouvons de nombreux souvenirs sémitiques Alphée, Malous, Syros, Karnion, Gortinos semblent avoir joui elles aussi d'une certaine dévotion. En nous éloignant quelque peu de la province arcadienne, nous voyons que lorsque Cléomène, roi de Sparte, voulut envahir l'Argolide, il arriva avec son armée sur les rives de l'Erasinus et sacrifia au fleuve ; bien que les augures lui aient été défavorables, il admira le patriotisme du dieu qui refusait de trahir son peuple. Décidé malgré tout, à conquérir l'Argolide, il condui-

¹² V. Bérard, De l'origine des Cultes Arcadiens, *Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 67, 1894, pp. 205.

¹³ Surnom de Déméter.

sit ses hommes au bord de la mer à la divinité de laquelle il sacrifia un taureau. Il put alors transporter son armée dans des navires jusqu'en pays ennemi⁽¹⁴⁾.

En pénétrant en Italie, le culte des Nymphes⁽¹⁵⁾ s'y trouva en conflit avec celui rendu à de très anciennes divinités de sources et de fleuves. Tel est le cas de Fons, qui après avoir continué pendant un temps assez long une vie obscure finit par être supplanté par le culte nouveau ; il en est de même pour *Juturna*, *Egeria*, *Carmentes*. Chez les Romains la conception des *nymphae* se précise, on les verra presque exclusivement honorées comme divinités de l'élément liquide. Mais c'est autour des sources thermales que se développe leur culte. Le nombre considérable d'*ex-voto* découverts témoigne de leur importance ; sur ceux-ci, on retrouve les épithètes les plus variées : *deae*, *divines*, *sanctae*, *venerandae*, *augustae*, *dominae*⁽¹⁶⁾.

La figure la plus importante parmi les vieilles divinités romaines que nous avons citées plus haut est très certainement celle de la nymphe Égérie. Les femmes enceintes l'adoraient parce qu'elle pouvait comme Diane leur accorder une délivrance facile. Il est possible qu'Égérie ait été la fée d'une source, jaillissant sous un chêne sacré. Une source de ce genre coulait, ainsi que nous le savons, au pied du grand

¹⁴ Hérodote, VI, 76.

¹⁵ J. Toutain, *Cultes Païens*, I, 380.

¹⁶ Daremberg, *Nymphae*.

chêne de Dodone et la prêtresse tirait des oracles de son murmure⁽¹⁷⁾.

Il nous faut nous arrêter ici un peu plus longuement à l'étude d'une nouvelle divinité de sources : Neptunus.

Nous connaissons le rôle qu'il a joué dans le monde grec comme divinité de la mer ; il semble qu'en Italie et, d'une manière plus générale, dans l'empire romain il ait été également honoré comme dieu des sources et des eaux pluviales. Notre maître M. J. Toutain, dont nous reproduisons ici la thèse⁽¹⁸⁾ étayée sur des documents indiscutables, nous prouve que, sur vingt-sept monuments qui attestent la présence de son culte dans l'Afrique du Nord, deux seulement sont originaires du littoral, tous les autres ont été trouvés à l'intérieur du pays, dans des villes ou des villages qui n'avaient aucune relation avec la mer : Mactaris, Thala, le Kastellum ou le pagus Titulitanus, au sud de Sicca Veneria, le Saltus Massipianus, Lambaesis, les Aqueae Thibilitanae, etc. À Lambaesis, le temple de Neptune y fut construit lorsqu'on eut recueilli l'eau des sources et des fontaines qui jaillissaient de toutes parts ; il occupait un vaste emplacement à proximité de la source d'Aïn Drinn qui alimente aujourd'hui le village de Lambèse⁽¹⁹⁾.

Nous sommes donc là en présence d'une divinité de

¹⁷ Frazer, *Le rameau d'or*, p. 137.

¹⁸ J. Toutain, *Cultes Païens*, I, pp. 372-73.

¹⁹ Une inscription du IV^e retrouvée à cet endroit appelle ledit sanctuaire *Aedes fontis*, C. I. L. VIII, 2656. Nous aurons à revenir plus

sources du panthéon romain qui diffère notablement de par ses attributions du Poséidon Neptunus.

Outre le culte rendu à toutes ces divinités il nous faut citer celui qui recevaient certaines sources sous un autre nom que celui de *Nymphae* : le culte du *Numen Aquae Alexandrianae* à Lambaesis ; le culte du *Genius Numinis caput Amsagae* à Sila au sud de Cirta ; le culte d'une source appelée *Fons divinus* à Nescania en Bétique ; le culte des *Di et Numina Aquarum*, dans la station de Dacie connue sous le nom de *ad Mediam* ; enfin le culte des *Fontes Calidi* associées à Hercules et au *genius loci*, au même endroit⁽²⁰⁾.

À Rome même, la cérémonie des *Fontinalia* était une fête religieuse célébrée le 13 octobre en l'honneur des nymphes des puits et des fontaines. La cérémonie consistait à jeter des fleurs dans la fontaine et à enguirlander les puits.

Ce culte gréco-romain des sources fut-il la cause initiale de ces curieuses dévotions aux fontaines que nous retrouvons dans tous les pays du continent chez les Slaves, les peuples finno-ougriens⁽²¹⁾, les Lithuaniens⁽²²⁾, les Roumains (chez lesquels les dieux de

loin sur un document trouvé à Plombières qui confirme le caractère de Neptune, divinité fontainière.

²⁰ J. Toutain, *Cultes Païens*, I, p. 383.

²¹ Holmberg, *Die Wasser Gottheiten der finnisch-ugrighen Volker*, Helsinki, 1913.

²² Lacisius, *De diis Samagitarum*, Bale, 1615.

sources se nomment Wodna-zena) en Suisse, en Allemagne⁽²³⁾, en Angleterre⁽²⁴⁾ ?

Nous ne le croyons pas ; nous sommes bien plutôt persuadé qu'une antique dévotion existait, antérieurement au développement de la civilisation romaine, dans bon nombre de ces pays et que Rome n'a fait que rendre public un culte encore primitif. Les documents retrouvés, les traditions recueillies dont nous donnons pour la France un exposé assez complet confirment cette thèse.

De nos traditions locales, nous n'avons pas à faire état ici, nous réservant de fournir de tels documents en temps utile ; nous nous plaisons cependant à rapporter ci-après un certain nombre de coutumes tirées du Folklore germanique, qui du point de vue comparatif, tout au moins, ne sont pas sans intérêt. En Westphalie, à Wittgenstein, il y a cinquante ans, valets et filles de ferme, à la fête du mai, se jetaient de l'eau avec des seaux. La nuit suivante, les jeunes gens allaient au cours de la nuit tirer les jeunes filles de leur lit et les conduisaient au puits. À Munich, lors de la même fête, Hans et Gretel, deux poupées de paille, symbolisant les deux fiancés, étaient plongées dans la fontaine ; parfois Gretel seule y était jetée, son mari s'appelait alors l'« Homme des eaux ». En Bohême, les jeunes gens jetaient une poupée : « la mort », dans l'eau d'une fontaine ; les jeunes filles allaient ensuite

²³ Weinhold, *Die Verehrung der Quellen in Deutschland*, Berlin, 1898.

²⁴ Hope, *The holy wells of England*, Londres, 1893.

à la forêt et y coupaient une branche d'arbre, la dépouillant de son écorce à sa partie inférieure et laissant à son sommet une couronne de verdure cette branche était alors plantée sur la margelle du puits préalablement entourée de rubans et de coquillages. Ce même usage se rencontre dans les Vosges et en Alsace. À Zurich, le jour du Carnaval, on allumait un feu de joie, puis se formait un cortège portant en procession un bonhomme de paille Chridiglade et sa femme Elsa, tous deux étaient jetés dans le lac⁽²⁵⁾. Dans quelques villages de la Souabe, on a conservé la tradition, le jour des cendres, de sauter trois fois au-dessus de la fontaine. Une autre pratique non moins curieuse consistait à plonger les deux fiancés dans la fontaine à Scheer et Sigmaringen dans le ruisseau du village à Fulgenstadt et dans le puits de la cure à Uigendorf⁽²⁶⁾.

Les traditions anglaises, elles aussi, nous fournissent des documents du plus vif intérêt. Orner les puits et les sources est une pratique commune au Derbyshire, Staffordshire, Shopshire, Westmoreland, le nord du Lancashire ; nous y voyons sans risque de faire erreur une survivance des *Fontinalia*, la fête romaine des sources dont nous avons parlé plus haut. À Tissington, par exemple, qui est situé dans le Derbyshire près Ashborne, nous voyons cette coutume revêtir le caractère de fête populaire.

²⁵ Runge, *Quellen Kultus in der Schweiz*, p. 27.

²⁶ Mannhard, *Wald und Feldkulte*, pp. 156, 241, 323, 382, 430, 488.

Celle-ci est célébrée le jour de l'Ascension. Toutes les sources de l'endroit au nombre de cinq reçoivent une décoration florale. Une cérémonie a lieu à l'église, puis un cortège se forme et se dirige vers les fontaines. Après de celles-ci, on récite certains psaumes et on chante des hymnes accompagnés par la musique.

Nous n'avons point l'intention de faire ici l'énumération des sources sacrées de l'Angleterre, pas plus que de rapporter leurs légendes, cependant nous remarquons que, sur les centaines de superstitions recueillies par Ch. Hope, les neuf dixièmes ont trait à des fontaines vénérées pour leurs vertus curatives et le surplus pour leurs propriétés divinatoires ou prophétiques⁽²⁷⁾.

Tel est brièvement exposé le rôle considérable joué par le culte des sources dans ces nombreux pays.

C'est à l'étude détaillée des divers aspects qu'il revêt dans les Gaules que nous consacrons les quelques pages qui vont suivre.

Avant d'entrer en matière, il nous faut remarquer que nous n'avons de documents écrits que pour l'époque romaine et que si nous poursuivons nos investigations en des temps plus reculés ces mêmes documents nous font complètement défaut. De là découle la division logique de notre travail : dans une

²⁷ Ch. Hope, *The Holy wells of England*. Nous avons tenté dans la partie de notre travail consacré au *Folklore*, un rapprochement entre certaines sources sacrées de l'Angleterre et du Continent, nous y renvoyons le lecteur.

première partie, de beaucoup la plus importante, vu l'extrême richesse de la documentation, nous traitons, du Culte des Sources en Gaule à l'époque romaine et, dans une seconde partie, nous essayons d'établir les origines préromaines de ce culte dans le même pays.

Il nous est enfin un devoir, c'est celui d'adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu nous faire profiter de leur documentation, laquelle n'a pas été sans accroître l'intérêt des quelques pages qui vont suivre.

Notre reconnaissance va plus particulièrement à notre maître M. Jules Toutain, à la haute compétence et à la courtoisie duquel nous tenons à rendre ici hommage ; à MM. Vendryès, Espérandieu, Breuil, Lantier, Grenier, Clemen.

Que les différentes personnalités savantes de province, les Bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale et de la Sorbonne qui ont facilité nos recherches, tant au cours de nos voyages d'études qu'à Paris, veuillent bien trouver également ici, l'expression de notre gratitude.

PREMIÈRE PARTIE

LE CULTES DES SOURCES EN GAULE
À L'ÉPOQUE ROMAINE

Chapitre I Des divinités

À leur arrivée en Gaule, les Romains introduisirent dans la mythologie celtique, la représentation figurée de la Divinité. Nous devons remarquer en effet pour la bonne compréhension de ce qui va suivre que cette représentation n'est pas antérieure à la Conquête. La question qui se pose est de savoir comment la statuaire gallo-romaine va représenter des symboles restés jusqu'à cette époque du domaine de l'esprit. Va-t-elle créer des types originaux pour représenter les nouvelles divinités ? La plupart des documents retrouvés jusqu'à ce jour nous permettent de répondre par la négative, et nous nous rallions à la thèse de M. Dottin qui, après avoir étudié la question, lui donne la réponse suivante : « Les identifications de divinités celtiques et romaines, dit-il, peuvent tenir pour une bonne part à ce qu'on acceptait comme représentation d'une divinité celtique, un des types de statues romaines que l'on trouvait le plus souvent dans le commerce ⁽²⁸⁾. »

Ce serait donc selon notre auteur le point de vue pratique qui aurait prévalu ; nous le croyons, étant donné l'incapacité notoire des artistes indigènes qui après deux ou trois siècles de colonisation nous donnent des « interprétations » de statues romaines

²⁸ Dottin, *La religion des Gaulois*, rééd. arbredor.com, 2005.

et quelles interprétations ! La plupart des morceaux de sculptures retrouvés, auprès des sanctuaires de sources en particulier, nous montrent à quel niveau de barbarie peut descendre l'un des Beaux Arts, lorsqu'il n'a pour le servir que des mains inexpertes et de ce fait maladroit.

Le culte des sources, dit M. Toutain, se présente à nous sous deux formes : tantôt la divinité porte deux noms dont l'un est emprunté au vocabulaire mythologique de la religion gréco-romaine tandis que l'autre est purement local ; tantôt la divinité est invoquée sous son nom exclusivement indigène⁽²⁹⁾.

Telles sont, relevant tant de l'archéologie que de la linguistique, les caractéristiques générales des divinités que nous étudions ci-après et qui font ressortir d'une façon indubitable l'empreinte que Rome sut exercer sur les religions celtiques en les conciliant avec sa propre mythologie.

Nous avons divisé ce présent chapitre en deux grandes parties : la première consacrée à l'étude des divinités dénommées, la seconde à celle d'autres divinités dont il nous est impossible de connaître le nom, vu le défaut de tout texte épigraphique susceptible de nous éclairer sur ce point⁽³⁰⁾.

²⁹ Toutain, *Cultes Païens*, t. III, p. 300.

³⁰ Pour faciliter la lecture du texte, nous avons classé ces divinités par ordre alphabétique.

a) *divinités dénommées*

ACIONNA

Le nom de cette divinité nous a été rapporté par une inscription découverte à la Fontaine l'Étuvée près Orléans (Loiret). Dès 1823 des fouilles furent entreprises sur les lieux et mirent à jour de nombreux vestiges romains. La découverte la plus intéressante fut celle d'un puisard de 3 m 1/2 de longueur environ formé de pièces de charpente « posées, dit Jollois, à angle droit les unes sur les autres et entaillées à mi-bois⁽³¹⁾ ». Au fond de ce puisard, se trouvaient les sources. Des tuiles, des fragments de poteries d'une pâte grossière ainsi que d'autres bien plus fines de couleur rouge chargées d'ornements, quelques vases entiers, une meule et un coin en silex « auquel on attribue communément une origine celtique »⁽³²⁾ furent retrouvées avec un bloc de pierre revêtu d'une inscription mentionnant la *dea Acionna* et dont nous donnons lecture ci-après :

*Augustae Acionnae sacrum Capillius
Illiomari filius porticum cum suis
ornamentis, votum solvit libens merito*⁽³³⁾.

AGHO

On invoquait ce dieu à Bagnères-de-Bigorre (Vi-

³¹ Jollois, *Note sur les fouilles de la Fontaine l'Étuvée*, 1821.

³² Greppo, *Études archéologiques sur les eaux thermales*, p. 267.

³³ C. I. L., XIII, 3063.

cus Aquensis). Dans cette localité on découvrit à côté d'inscriptions aux nymphes les deux suivantes mentionnant le dieu topique Agho vraisemblablement génie protecteur de quelque source⁽³⁴⁾.

- a) *Aghoni deo Labusius votum solvit libens merito*
- b) *deo (A)ghoni... Aulini... Aurini votum solvit libens merito*

ALISANUS

En 1853 en labourant un champ à Couchey, canton de Gevrey (Côte-d'Or), on ramena à la surface du sol une patère en bronze ; sur la partie supérieure du manche, l'inscription suivante était gravée en pointillé⁽³⁵⁾ :

Doiros Segomari Ieuru Alisanu. (36)

Cette inscription étudiée par MM. Pictet, Creuly, Baudot et enfin Roget de Belloguet⁽³⁷⁾ donna lieu à de très vives discussions, sans résultats. Cependant la découverte d'une seconde patère à Visignot commune de Vievy, canton d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), également en bronze portant l'inscription :

Deo Alisano Paullinus pro Contedoio fil(io) suo (38).

³⁴ Holder, *Altceltischer Sprachaschtz.* II, 57 ; *Real Lexikon*, I, 101, 769 ; Roscher, *Lexicon*. I, 104.

³⁵ Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, p. 75.

³⁶ Héron de Villefosse, *Bulletin de la Sté des Antiquaires de France*, 1881.

³⁷ Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise, Glossaire gaulois*, Paris, 1872.

³⁸ Pauly, *Real Encyclopaedie*, I, 1494 ; Allmer, *Les dieux de la Gaule*,

amena la solution du problème. On convint alors d'admettre l'opinion de Roget de Belloguet, à savoir : qu'Alisanus divinité topique d'Alise présidait très probablement à quelque source⁽³⁹⁾.

La question semblait donc désormais résolue lorsque dans une communication faite par notre maître M. Toutain à la Société des Antiquaires de France, celui-ci revendiqua pour Alisanus non pas la protection des eaux, mais bien celle des arbres, les alisiers⁽⁴⁰⁾. Nous ne parlerions donc pas ici de cette divinité, si dans son excellent ouvrage les « Cultes Païens » l'auteur ne s'exprimait en ces termes : « Si il (Alisanus) n'était pas le dieu des alisiers, il personnifierait peut-être quelque cours d'eau du pays des Éduens⁽⁴¹⁾. »

Nous rangeons donc Alisanus parmi les divinités de source.

ARIXO

Cette divinité était invoquée dans une petite station des Hautes-Pyrénées, Loudenvielle, sur la Neste de Louton, canton d'Arreau, qui possède encore aujourd'hui des eaux sulfureuses. On y découvrit en 1878 divers fragments d'autels et deux inscriptions :

Rev. Epigr. 1894, 323.

³⁹ Opinion d'Allmer, voir l'art., cité plus haut.

⁴⁰ Compte rendu dans *Pro Alesia*, Nlle série, III, p. 129.

⁴¹ J. Toutain, *Cultes Païens*, III, 1920, p. 303.

- a) *Marti Arixon Erianos Erionis votum solvit libens merito* ⁽⁴²⁾;
- b) *Arixo deo votum solvit libens merito* ⁽⁴³⁾.

AVICANTUS

Le nom de cette divinité nous a été fourni par la lecture d'une inscription découverte à Nîmes en 1846 où il se lit avec ceux de Nemausus et Urnia, autres divinités de sources ⁽⁴⁴⁾.

Les érudits ne sont pas d'accord, dit M. Toutain, sur le site de la fontaine qui aurait été divinisée sous le nom d'Avicantus. Certains pensent qu'une source proche du Vigan viendrait du nom d'Avicantus, pour d'autres il serait le dieu du Vistre, torrent qui passe près de Nîmes. Pour M. Jullian enfin Avicantus serait le dieu d'une source qui jaillit non loin de la fontaine de Nemausus ⁽⁴⁵⁾. Nous faisons nôtre cette dernière hypothèse.

BORVO ET DAMONA

L'importance du culte rendu au dieu Borvo nous est attestée par les nombreuses inscriptions retrouvées auprès des sources thermales auxquelles il présidait.

Sans nous arrêter à étudier ici l'étymologie du mot

⁴² C. I. L., XIII, 366.

⁴³ C. I. L., XIII, 365. Voir aussi Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, parag. V; Sacaze, *Le dieu Arixon*, 1878; Pauly, *Real encyclop.*, II, 117.

⁴⁴ C. I. L., XII, 3027; *Rev. Epigr.*, III, p. 348, n° 1106; Holder, *Altceltischer Sprachaschtz*, I, 313.

⁴⁵ Toutain, *Cultes Païens*, III, p. 303, note.

Borvo lui-même, qui pourra nous donner d'utiles indications pour la seconde partie de notre travail, nous devons cependant remarquer les variations dont ce nom a été l'objet. Les formes les plus fréquentes sont les suivantes : Bormo, Borma, Bormanus, Bormanana, Bormanicus⁽⁴⁶⁾. Si nous regardons ensuite sur la carte les localités dans lesquelles les inscriptions ont été découvertes, nous pouvons les répartir ainsi : Bourbonne-les-Bains, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Entrains, Aix-les-Bains, Aix-en-Diois, Aix-en-Provence pour la Gaule, Caldas de Vizella en Portugal.

La plupart des stations précitées sont encore aujourd'hui des villes d'eaux importantes ; nous étudions ci-après celles d'entre elles qui nous ont livré des inscriptions dédiées à Borvo :

Aquae Borvonis Lingonensis, Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

La ville de Bourbonne est située au sud d'une colline s'élevant en promontoire sur une plaine qui s'étend au confluent de la rivière de l'Apance et du ruisseau de Borne. Elle est riche en vestiges romains.

Dès 1763⁽⁴⁷⁾ on fit la découverte d'un bassin octogone construit en briques de 0 m. 33 en carré sur 0 m. 03 d'épaisseur. « Il se vidait dans un petit canal qui

⁴⁶ Becker, *Beiträge zur römisch Keltischen Mythologie in Bonner Jahrbücher*, XLIII, 1867 ; Holder, *Altceltischer Sprachaschtz*, I, 493 ; Rhys, *Lectures on the origin of religion...*, p. 26.

⁴⁷ Greppo, *Eaux thermales*, p. 30.

conduisait ses eaux à l'Apanse. » Sur l'emplacement du « Bain Civil » on découvrit peu après un quadrilatère autour duquel gisaient des instruments de sacrifice et un grand nombre de cornes de bœuf dont plusieurs ont jusqu'à 0 m. 34⁽⁴⁸⁾ de circonférence à leur base pour le noyau osseux. Dugas de Beaulieu pense qu'étant donné leur proximité de la source, elles ont dû être offertes en sacrifice à la divinité.

Sur les inscriptions, comme nous le verrons, Borvo est très souvent associé à sa parèdre, qui semble avoir eu les mêmes attributions que lui ; cette Parèdre c'est la *dea Damona*. Un buste représentant sans doute cette divinité a été recueilli à Bourbonne. Ce buste est en bronze et le visage de la *dea* est encadré d'une abondante chevelure. « Le métal, dit Chabouillet, a été cruellement rongé par les eaux minérales. Les yeux et la bouche sont particulièrement altérés et font paraître la déesse laide... »

La hauteur du buste est de 35 centimètres et sa largeur 25 centimètres. D'autres fragments de métal provenant peut-être de ce buste et une tête de génie enfant en marbre blanc (haute de 21 centimètres) qui a pu être « le Génie de Borvo »⁽⁴⁹⁾, ont été également découverts.

Une douzaine d'inscriptions mentionnant Borvo, seul, et parfois aussi associé à Damona ont été re-

⁴⁸ Dugas de Beaulieu, *Bourbonne-les-Bains*, 1860.

⁴⁹ Chabouillet, Notice sur des inscriptions et des Antiquités provenant de Bourbonne-les-Bains (*Rev. Archéol.*, 1880, p. 27).

cueillies sur le territoire de Bourbonne. Nous donnons ci-après lecture de quelques-unes d'entre elles :

- a) *Deo Apollini Borvoni et Damonae Caius Dami-nius Ferox civis Lingonus ex voto* ⁽⁵⁰⁾ ;
- b) *Augusto Borvoni Caius Valentinus Censorinus (Caii Valentini) nulli f(ilius) ex voto* ⁽⁵¹⁾
- c) *Borvoni et Damonae Sextilia Sextilii filia Aedua* ⁽⁵²⁾.

Aquae Nisincii, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

Des vestiges de constructions antiques, plusieurs statuettes en terre blanche : Vénus, déesses-mères, enfants, sont, avec quelques textes épigraphiques, les seuls monuments que nous possédions du Bourbon-Lancy gallo-romain. Parmi les inscriptions mentionnant le dieu Borvo, nous citons les suivantes :

- a) *Caius Julius Eporedirigis Filius Magnus pro Lucio Julio Caleno filio, Bormani et Damonae votum solvit* ⁽⁵³⁾
- b) *Borvoni et Damonae T. Severius Modestus* ⁽⁵⁴⁾ *omnibus honoribus et officiis apud Aeduos functus.*

Aquae Bormonis. Bourbon-l'Archambault (Allier).

Les *Aquae Bormonis* figurent sur la carte de Peutinger

⁵⁰ C. I. L., XIII, 5911.

⁵¹ *Ibid.*, 5912.

⁵² *Ibid.*, 5919. Voir aussi C. I. L., XIII, 5913 à 5918 et 5920-21.

⁵³ C. I. L., XIII, 2805. Voir aussi n° 2807 à 2809.

⁵⁴ *Ibid.*, 2806 et *Rev. Archéol.*, 1880, p. 77 et 84.

ger⁽⁵⁵⁾ comme station qui, partant d'Augustodunum (Autun) se dirige sur Avaricum (Bourges) ; elles sont placées entre Suillia (Thiel) et Degenia (Decize). Pour Greppo, l'identification de Bourbon-l'Archambault avec les *Aquae Bormonis* ne fait aucun doute⁽⁵⁶⁾.

Cette petite station de l'Allier possède encore quelques vestiges romains, témoignages de son antique splendeur. On y fit aux XVII^e et XVIII^e siècles la découverte de reste d'aqueducs, d'un amphithéâtre, des bains et de quelques inscriptions qui rappellent que là encore Borvo était invoqué comme divinité thermale.

Aquae Sextiae, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhone).

Cette ville a joué un rôle considérable à l'époque gallo-romaine. Sa fondation remonte à l'an 123 avant J.-C. L'importance de ses bains était telle que Sidoine Apollinaire va jusqu'à désigner cette station sous le nom de Baies des Gaules :

Ires Phocida Sextiasque Baias.
(Sidoine Apollin., XXIII, v. 14⁵⁷).

Un seul texte épigraphique mentionnant le nom de Borvo y a été découvert, il est conçu en ces termes :

Dexter Bormano iterum libens merito (58).

⁵⁵ En voir une reproduction dans la *Géographie de la Gaule* de E. Desjardin, t. IV, p. 72.

⁵⁶ Greppo, *Études sur les eaux thermales*.

⁵⁷ C. Solli *Apollinaris Sidonii Arvernorum Episcopi Opera*, Paris, 1614.

⁵⁸ C. I. L., XII, 494.

Aquae Gratiani, Aix-les-Bains (Savoie).

Désignée primitivement sous le nom d'*Aquae* on ajouta par la suite à cette localité l'épithète *Sabaudiae*, puis *Gratianae* (de *Gratianopolis*, Grenoble).

Par ses temples dont l'un était dédié à Borvo, par ses nombreuses villas cette station devait avoir à l'époque gallo-romaine une réelle importance dont font foi, au reste, les nombreuses inscriptions mises à jour. Parmi celles-ci, nous en avons deux qui mentionnent Borvo. La première fut retrouvée dans la maison de Pierre Chabert, gravée sur une longue bande de pierre formant actuellement les deux marches d'un escalier qui conduit à une cave dans laquelle existe une remarquable piscine romaine, elle est conçue en ces termes :

*M. Licinius Ruso Bormoni uti voverat
solvit libens merito* ⁽⁵⁹⁾.

La seconde inscription est engagée dans le mur de la piscine des femmes et se lit ainsi :

Quettius Gutticus Bormoni uti voverat ⁽⁶⁰⁾.

Aquis, Aix-en-Diois (Drôme).

Cette petite ville est située à 5 kilomètres de la capitale du Diois (*Diensis pagus*), aujourd'hui Die (*dea Augusta Vocontiorum*). C'est à l'heure actuelle une localité sans importance qui possède des eaux salines. L'inscription suivante qui y a été découverte, men-

⁵⁹ C. I. L., XII, 2443 et *Bonner Jahrbücher*, t. XLII, 1867, p. 91.

⁶⁰ C. I. L., XII, 2444.

tionne le dieu Borvo, ce qui prouve qu'il était invoqué à Aix à l'époque gallo-romaine :

Bormano et Bormanæ P. Saprinius Eusebes votum solvit libens merito ⁽⁶¹⁾.

Intaranum, Entrains (Nièvre).

L'ère des découvertes s'ouvre pour cette station en 1872, date à laquelle on découvrit dans un jardin du quartier des Joncs une plaque gravée au burin sur laquelle se lit l'inscription :

*Augusto sacrum deo Borvoni et Candido
aererarii sub cura Leonis et Marciani
ex voto relato aererarii donaverunt* ⁽⁶²⁾.

Cette plaque, dit Baudiau, était « soigneusement enveloppée dans une toile métallique » qui l'avait préservée de toute altération.

Parmi les morceaux de sculpture recueillis se place au premier rang la statue colossale d'Apollon, restituée d'après de nombreux fragments, qui fut mise à jour en creusant le mur de clôture de la propriété de la famille d'Hunolstein. Cette statue, en pierre tendre, haute de 2 m. 65, est aujourd'hui au Musée de Saint-Germain ⁽⁶³⁾. Comme la découverte de cette statue coïncida avec celle de la plaque en bronze précitée, on peut vraisemblablement croire qu'elle

⁶¹ C. I. L., XII, 1561.

⁶² C. I. L., XIII, 2901.

⁶³ Espérandieu, *Bas-Reliefs*, III, 2243.

représente Apollon Borvo, protecteur des sources thermales d'Entrains. Héron de Villefosse en donne la description suivante : « Apollon est assis, dit-il, sur un trône à dossier élevé, la poitrine nue, son manteau placé sur ses genoux ne recouvre que la partie inférieure de son corps laissant toutefois la jambe droite à découvert. Une lyre à neuf cordes est posée sur sa cuisse gauche et vient s'appuyer de côté sur un des bras de son trône la main brisée tenait probablement une patère...⁽⁶⁴⁾ ».

Une autre stèle représente un dieu, barbu, à cheveux longs, assis, vêtu d'une tunique décorée de festons, chaussé, tenant de la main droite un gobelet et de l'autre un objet rond peu reconnaissable⁽⁶⁵⁾. Là aussi, nous devons voir une représentation du dieu Borvo.

Saint-Vulbaz, arrondissement de Belley (Ain).

On y a découvert de nombreux vestiges romains parmi lesquels, nous pouvons citer un génie tenant une corne d'abondance, une Diane, une Minerve, un jeune adolescent revêtu de la toge prétexte et portant la *bulla*⁽⁶⁶⁾.

L'inscription suivante y a été découverte en deux fragments, elle se lit ainsi :

Bormanae Augustae sacrum Caprii Atratinus

⁶⁴ Héron de Villefosse, *Antiquités d'Entrains*, 1879, p. VII et Baudiau, *Histoire d'Entrains*, p. 36.

⁶⁵ *Bas-Reliefs*, III, 2263.

⁶⁶ Rodet, *Le culte thermal*, p. 24.

... *Sabinianus de suo donaverunt* (67).

Caldas de Vizella, San Joao, près Guimaraens (Portugal).

Si franchissant les Pyrénées, nous passons en Portugal, nous constatons que dans ce pays aussi bien qu'en Gaule un culte était rendu à Borvo. Les deux inscriptions suivantes, recueillies dans la localité précitée en font foi :

- a) *Medamus Camali Bormanico votum solvit libens merito* (68) ;
- b) *C. Pompeius Galeria Caturonis f. Rectugenus Uxsamenis deo Bormanico votum solvit pecunia sua. Quisquis honorem agitas, ita te tua gloria servet praecipuas puero ne linat hunc lapidem* (69).

DAMONA

Cette divinité, parèdre de Borvo (70), très fréquemment associée à ce dieu dans les inscriptions de Bourbonne-les-Bains, se trouve cependant invoquée seule sur l'une d'entre elles restituée en ces termes :

Damonae Augustae Claudia Mossa et C. Julius Caii Julii Superstes filius loco dato ex decreto decurionem solverunt libentes merito (71).

67 C. I. L., XIII, 2452 et *Bonner Jahrbücher*, XXXIII, 1863.

68 *Ibid.*, II, 2402.

69 *Ibid.*, II, 2403.

70 Bonnard, *La Gaule Thermale*, p. 281 ; Holder, *Altceltischer Sprachaschtz*, I, 1221 ; Rodet, *Le culte thermal*, p. 25.

71 C. I. L., XIII, 5924.

Dans une inscription gravée sur un vase en bronze découvert à Chassenay, près Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), Damona est associée au dieu Albius divinité de source très probablement. Elle se lit ainsi :

*Augusto sacrum deo Albio et Damonae
Sext. Mart. Cociliani f. ex jussu ejus
solvit libens merito* (⁷²).

COVENTINA

Si nous quittons le sol des Gaules pour pénétrer en Bretagne, nous constatons que le culte rendu aux sources était largement aussi important que dans notre pays. Parmi les divinités qui y étaient invoquées, nous pouvons citer tout particulièrement la *dea Coventina*.

Nous connaissons cette déesse par des inscriptions recueillies dans une fontaine située à Carrawbrough dans le Nothumberland, en 1876, avec une grande quantité de monnaies romaines, des vases, des bagues, des perles, des fibules et d'autres objets. Pour M. John Clayton, Coventina serait une divinité de sources dont la dénomination indigène aurait été latinisée lors de la Conquête. La principale inscription la mentionnant est la suivante :

*Deae Coventinae Titus Domitius Cosconianus
Praefectus cohortis primae Batavorum libens meri-
to* (⁷³).

⁷² *Ibid.*, 2840.

⁷³ Ch. Hope, *The legendary lore of the holy wells of England*, p. 112 ;

Vu les points de contact que présente cette divinité avec celles que nous sommes en train d'étudier, il nous a paru intéressant de la citer ici bien qu'elle sorte du cadre géographique que nous nous sommes tracé, soient les territoires des Gaules.

DIVONNA (74).

*Salve fons ignoto ortu sacer, alme, perenis,
Vitrea, glauce, profunde, sonore, illimis, opace
Salve, Urbis genius, medico potabilis haustu
Divona, Celtarum lingua fons addite divis.*

Ausone, *De Clar. Urb.*, XIV, v. 29.

C'est en ces termes à la fois pompeux et flatteurs que le poète chante la fontaine de Burdigala sa patrie. Malheureusement, le temps a fait son œuvre et de cette fontaine magnifique il ne nous reste plus que le souvenir.

Au XVI^e siècle, on pensa avoir retrouvé une portion des constructions dont l'Antiquité l'avait protégée et entourée, mais il paraît qu'ils ne contenaient déjà plus d'eau (75). Des fouilles plus récentes exécutées dès la fin du XIX^e siècle ont amené également la découverte de canaux souterrains qui devaient avoir un certain

Ephemeris Epigraphica, III, p. 114 à 317; Roscher, *Lexicon*, I, 930 et III, 547.

⁷⁴ Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus in Gallia meridionali...*, p. 26. Pauly, *Real Encyclopaedie*, V, 1241; Roscher, *Lexicon*, I, 1190.

⁷⁵ Greppo, *Études archéologiques sur les eaux thermales*, p. 113.

rapport avec d'anciennes fontaines⁽⁷⁶⁾. Malgré toutes ces découvertes, il nous faut cependant reconnaître qu'à l'heure actuelle aucun vestige ne permet de situer de façon précise l'emplacement de la source à laquelle présidait Divona.

Divona Cadurcorum, Cahors (Lot).

La divinité que venons d'étudier est l'éponyme de la cité des Cadurci. Une inscription, qui y fut découverte en 1839, est ainsi conçue :

Saturni ... Divon ... Cadurc ...⁽⁷⁷⁾.

LAUDUN

Une autre inscription découverte dans cette localité et qui se trouve aujourd'hui au Musée de Nîmes mentionne également *Diiona* (C. I. L., XII, 2768).

DUNISIA

Une inscription recueillie sur le territoire de Bussy Albien, canton de Boen, département de la Loire, lors de la démolition de l'ancienne église, nous a donné le nom de cette divinité de source⁽⁷⁸⁾. On a tenté un rapprochement entre le nom de la *dea Dunisia* et celui d'une station thermale Sail en Donzy, qu'Allmer traduit étymologiquement par fontaine jaillissante de Donzy. Il faut remarquer en outre, qu'il existe encore

⁷⁶ Sansas, *Bulletin de la Sté Archéol. de Bordeaux*, fasc. VIII.

⁷⁷ Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, parag. III, De Divona.

⁷⁸ *Rev. Epigr.* II, p. 489, n° 1218, et Toutain, *Cultes Païens*, III, p. 303.

aujourd'hui à Sail une source d'eau chaude et que non loin de celle-ci ont été amenées de la surface du sol divers objets datant de l'occupation romaine, en particulier des poteries et des médailles.

CLUTOIDA

En 1865, la déesse Clutoïda nous fut connue par une épigraphie découverte à Mesves (Saône-et-Loire) qui est aujourd'hui au Musée de Noyers. Une autre inscription gravée sur des crotales en bronze recueillies au champ de Rully sur la rive droite de l'Arroux (commune d'Étang), actuellement au Musée d'Autun mentionne également cette divinité :

Deae Clutoïdae Latussio (C. I. L., XIII, 2802).

EPONA

Dans un article publié dans la *Revue archéologique*, M. S. Reinach s'appuyant sur les dires d'Ausone d'après lequel « *ona* » en celtique signifie *fons* émet l'hypothèse suivante : « Si par hasard Ausone avait raison, dit-il, je ferais observer qu'*Ep-ona*, *Caballinus fons*, serait l'équivalent absolu du grec *Ἱπποκρήνη* = Hippocrène. De là il résulterait un petit roman que je soumetts à qui de droit. En Gaule comme en beaucoup d'autres pays, la source jaillissante a été assimilée à un animal impétueux et rapide, en particulier un cheval. *Epona* a été d'abord non pas la source du cheval, mais la source cheval représentée par une cavale ; avec le progrès de l'anthropomorphisme, on mit une femme sur le cheval, ou près du cheval et la source

cheval devient la déesse équestre protectrice des chevaux et de leur multiplication⁽⁷⁹⁾.

Si tout ce qui précède n'a, au dire de l'auteur lui-même, qu'une valeur toute relative, nous avons cru bon de la reproduire dans une étude comme celle-ci. Nous ne nous attarderons pas cependant à étudier ici les représentations figurées d'Epona non plus que les inscriptions votives dont elle a été l'objet, puisque nous les croyons s'appliquer de préférence à la déesse des chevaux et non à la divinité de la source cheval.

GRANNUS

Cette divinité dont nous relevons très fréquemment le nom sur des inscriptions de la Gaule et de la Germanie semble avoir reçu un culte tout spécial dans ce dernier pays, dans les territoires rhénans notamment. Grannus est une des divinités celtiques que les Romains latinisèrent en faisant précéder son nom par celui d'Apollon, lui avait, en Gaule, des propriétés médicales.

Apollon Grannus est parfois associé dans les inscriptions à sa parèdre Sirona, qui semble avoir rempli les mêmes offices que lui à savoir : la protection des sources minérales et surtout thermales.

⁷⁹ *Rev. Archéol.*, 1903, II, 345. M. H. Hubert, dans son petit opuscule intitulé *Divinités Gauloises*, paru à Mâcon en 1925, adopte une opinion nettement différente en se basant sur des éléments de comparaison empruntés à deux légendes irlandaises. Pour lui, Epona serait déesse des chevaux, sans plus. La thèse de M. S. Reinach nous semble cependant soutenable.

Les textes épigraphiques mentionnant Grannus ont été recueillis dans les stations ci-après :

Baumburg (Bavière⁸⁰), Laungen (Retie⁸¹), Ennetach (Wurtemberg⁸²), Faimingen (Souabe⁸³), Unterfinningen (Souabe-district d'Hostadt⁸⁴), Bitburg (près Trèves⁸⁵), Trèves (Prusse Rhénane⁸⁶), Horburg (près Colmar, Alsace⁸⁷), Branges (Saône-et-Loire⁸⁸), en Suède à Westermanland (⁸⁹), en Écosse à Musselburgh⁹⁰ près Édimbourg, et en Hollande à Arnheim⁹¹.

Grannus devait aussi donner son nom à l'une des plus importantes villes d'Outre-Rhin *Aquae Granni* (⁹²) ou Aix-la-Chapelle. Bien que l'histoire de cette localité commence à Charlemagne, elle fut sûrement une station importante à l'époque romaine et peut-être même en des temps plus reculés. C'est la pensée de Prost lorsque, étudiant Aix-la-Chapelle et ses origines, il s'exprime en ces termes : « Pour ce qui regarde les eaux de la localité auxquelles Grannus avait donné son nom *Aquae Granni*, elles avaient pu rece-

⁸⁰ C. I. L, III, 5585.

⁸¹ *Ibid.*, 5876.

⁸² *Ibid.*, 5861.

⁸³ *Ibid.*, 5871-3-4.

⁸⁴ *Ibid.*, 5881.

⁸⁵ *Id.*, XIII, 4120.

⁸⁶ *Ibid.*, 3635.

⁸⁷ *Ibid.*, 5315.

⁸⁸ *Ibid.*, 2600.

⁸⁹ Bonner, *Iahrbücher*, 1902, 42.

⁹⁰ C. I. L, VII, 1082.

⁹¹ C. I. L., XIII, 8712.

⁹² Greppo, *Études sur les eaux thermales*, p. 159.

voir antérieurement à la Conquête cette dénomination d'un caractère tout gaulois qui avait dû persister depuis lors sans interruption dans le milieu auquel nous la trouvons attachée aux VIII^e et IX^e siècles⁽⁹³⁾.

IANUARIA

En 1881, des fouilles entreprises par M. le chanoine Morillot⁽⁹⁴⁾ aux environs de Beire le Châtel, au lieu dit la « Charme Tupin » dans le voisinage de sources taries, amenèrent la mise à jour d'un temple dédié à cette divinité. De nombreux fragments de statues⁽⁹⁵⁾, d'un autel⁽⁹⁶⁾ « représentant un homme debout, de face paraissant vêtu d'une sorte de tablier de cuir... », plusieurs groupes de colombes et des pieds votifs, taillés dans une pierre tendre et friable ont été retrouvés. Sur le socle d'une statue, reste d'une figure de femme drapée et chaussée se lit l'inscription suivante :

Deae Ianuariae Sacrovir votum solvit libens merito⁽⁹⁷⁾.

ICAUNI

Une inscription découverte à Auxerre (Yonne) nous a donné le nom de cette divinité⁽⁹⁸⁾. Certains érudits dont M. Toutain⁽⁹⁹⁾ pensent que non seulement

⁹³ Prost, Aix-la-Chapelle. *Mém. Sté Ant. Fr.*, 1890, 293.

⁹⁴ Morillot, *Mém. Com. Ant. Côte d'Or*, X, 1878-84, p. xxxii.

⁹⁵ *Bas-Reliefs*, IV, 3624 et 3628.

⁹⁶ *Ibid.*, 3636.

⁹⁷ C. I. L., XIII, 5619 et Bulliot, *Culte*, p. 106.

⁹⁸ C. I. L., XIII, 2921.

⁹⁹ Toutain, *Cultes Païens*, t. III.

la source de l'Yonne, mais encore le cours d'eau tout entier était divinisé. De ce fait, Icauni serait non pas seulement divinité de source, mais encore de rivière. Ceci n'a rien pour nous étonner attendu que dans la Grèce archaïque, ainsi que nous l'avons vu dans notre introduction, les nymphes, d'abord protectrices des sources du fleuve, finirent par l'être du cours d'eau tout entier.

ILIXO

Sur un cippe ¹⁰⁰ mis à jour lors des fouilles exécutées dans les thermes de Luchon par Richard de Hautesierk en 1764 une inscription (¹⁰¹) mentionne cette divinité protectrice, sans nul doute, des sources thermales de cette petite ville. D'autres textes épigraphiques découverts par la suite, nous ont permis d'établir définitivement le nom du dieu éponyme de Luchon (Haute-Garonne ¹⁰²).

ILUNI

À Cadéac-les-Bains, Vallée d'Aure, canton d'Arreau (Hautes-Pyrénées ¹⁰³) où il devait exister à l'époque romaine des sources à propriétés médicales, on a re-

¹⁰⁰ Colonne sans chapiteau ou colonne tronquée qui servait de borne, de monument funéraire, et qui portait une inscription.

¹⁰¹ C. I. L., XIII, 345.

¹⁰² Sacaze, *Inscript.*, n° 321; Pauly, *Real Encyclopaedie*, IX, 1069; C. I. L., XIII, 346-48.

¹⁰³ Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, p. 74.

trouvé une inscription dédiée à la divinité⁽¹⁰⁴⁾ topique Iluni qui devait en être le génie protecteur.

IVAOS

En 1856, lors des fouilles entreprises dans les anciens puits thermaux d'Evau (Creuse), on fit la découverte de trois patères en cuivre⁽¹⁰⁵⁾. Une seule demeurée entière portait sur son manche une inscription au dieu Ivaos⁽¹⁰⁶⁾ protecteur des sources d'Evau. Cette dernière ville devait avoir une réelle importance à l'époque romaine, on y a découvert en effet des bassins pavés de marbre, des salles revêtues de mosaïques⁽¹⁰⁷⁾, des statuette, divers objets d'art et enfin des monnaies, probablement des *stipes*¹⁰⁸ offerts à la divinité.

LARASSON

Une inscription découverte en 1849 sur le Mont Marin près de Moux (Aude¹⁰⁹) nous fait connaître la divinité topique Larasso⁽¹¹⁰⁾ symbolisant peut-être quelque sources ou ruisseau de la région.

LEXE

À peu de distance de Luchon (Haute-Garonne) au

¹⁰⁴ Sacaze, *Bulletin épigr.*, 1882, p. 182 ; Pauly, *Real Encyclopaedie*, IX, 1091 ; Roscher, *Real Lexicon*, II, 121.

¹⁰⁵ Les premières fouilles furent entreprises de 1831 à 1847.

¹⁰⁶ C. I. L., XIII, 1368 ; Roscher, *Lexicon*, II, 766.

¹⁰⁷ Nodet, *Culte thermal*, p. 46 ; Bonnard, *Gaule Thermale*, p. 413.

¹⁰⁸ Petite aumône, petit cadeau — NDE.

¹⁰⁹ *Bulletin monumental*, 1863.

¹¹⁰ C. I. L., XII, 5370 et Toutain, *Cultes Païens*, III.

lieu appelé aujourd'hui Lez on découvrit dans les ruines des anciens thermes un autel portant l'inscription ci-après :

Lexi (deo) C. Sabi(nus) Hort(i) b. ⁽¹¹¹⁾.

Deux autres inscriptions dédiées aux nymphes ont été mises à jour en même temps. Lexe, divinité thermale de Lez, en a été très probablement l'éponyme.

LUSSOIVS ET BRICIA

Les premières fouilles faites à Luxeuil, à la fontaine dite des Romains, le furent en 1755 ⁽¹¹²⁾ sous la direction de l'intendant de la province Bourgeois de Boynes. On mit à jour au lieu-dit le « Trou des Fées » un canal vouté et un aqueduc que l'abbé Roussel fait remonter à l'époque préromaine.

Une deuxième campagne de fouilles, exécutée une centaine d'années plus tard (1857-58), amena la découverte près de l'établissement thermal d'un autre canal souterrain dont la description serait banale, si nous n'avions à remarquer qu'ici « ... comme au Trou des Fées les constructions romaines sont entées sur des constructions plus anciennes dans des conditions telles qu'il est impossible d'intervertir la chronologie. » Au cours de ces fouilles, on recueillit de nombreuses antiquités ⁽¹¹³⁾ parmi lesquelles nous pouvons

¹¹¹ Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, p. 70 ; Roscher, *Real Lexicon*, II, 2020 ; Sacaze, *Les anciens dieux des Pyrénées (Rev. de Comminges, 1885, n° 77, p. 25)*.

¹¹² J. Roussel, *Luxovium*, p. 7.

¹¹³ Caylus, *Recueils d'antiquités*, III, p. 367.

citer : des médailles, des poteries et surtout des *ex-voto* en bois de chêne découverts au parc des Bains pendant les travaux de captage de la source du Pré Martin. L'abbé Roussel⁽¹¹⁴⁾ pense que ces figurines en bois de chêne sont d'origine préromaine. Malgré tout le poids que pourrait avoir cette hypothèse en faveur de l'établissement de notre thèse, à savoir l'existence préromaine du culte des sources, prouvée ici par le dépôt de figurines votives dans une fontaine, nous nous refusons à l'admettre. Nous avons dit en effet au début du présent chapitre que la représentation de la figure humaine était à peu près nulle avant l'arrivée des Romains en Gaule. Nous appuyons notre opinion sur Déchelette qui parlant des représentations figurées chez les Celtes s'exprime ainsi : « C'est à peine, dit-il, si à la Tène III, certains petits ouvrages plastiques d'ailleurs très rares peuvent être considérés comme des représentations de Celtes. » Étant donné le défaut de toute indication précise, nous pensons être plus près de la vérité en datant ces figurines de l'époque romaine⁽¹¹⁵⁾.

Diverses inscriptions ont également été découvertes. Parmi celles-ci, nous ne citerons pas celle de Labienus regardée aujourd'hui, à bon droit, comme nettement apocryphe par les auteurs les plus auto-

¹¹⁴ Roussel, ouvrage cité, p. 9.

¹¹⁵ Voir des reproductions de ces figurines dans Roussel, ouvrage cité, p. 12 ; Duhaut, Luxeuil ancien et moderne, Besançon, 1865, p. 16 et 17 ; Espérandieu, *Bas-Reliefs*, VII, 5347 et X, 7286 ; Delacroix, *Mém. Sté Émul. du Doubs*, 1866, p. xxvi.

risés (¹¹⁶). Cette inscription tendrait à attribuer à Labienus, l'un des généraux de César, la réparation de thermes celtiques antérieurs à la Conquête.

D'autres textes épigraphiques beaucoup plus intéressants pour notre étude nous font connaître les divinités protectrices des sources thermales de Luxeuil. Elles sont au nombre de deux : le dieu Lussoius et la déesse Bricia. L'une des inscriptions retrouvées en 1777 « dans les fouilles de la cour actuelle des bâtiments des bains » est aujourd'hui à Vesoul (¹¹⁷). C'est une inscription votive d'un personnage, dont le nom est Divixtius Constans, à ces deux divinités. Lussoius et Bricia ont donc bien eu pour attributions la protection des sources de Luxeuil ; Lussoius est même l'éponyme de cette localité (¹¹⁸).

MATRONAE

Ces divinités semblent avoir été particulièrement invoquées dans les provinces rhénanes sous le nom de Matronae et en Narbonnaise et Lyonnaise sous le nom de Matres (¹¹⁹). M. C. Jullian les divise en quatre grandes catégories (¹²⁰).

¹¹⁶ C. I. L., XIII, *Inscriptiones falsae*, 1039.

¹¹⁷ C. I. L., XIII, 5425, voir aussi le n° 5426.

¹¹⁸ E. Desjardins, *Monuments de Luxeuil*, signale que les noms Lussoius et Bricia se retrouvent avec quelques variantes orthographiques dans un mss du IX^e provenant de l'abbaye de Luxeuil fondée par Saint-Colomban, intitulé *Homelieae SS. Patrum in Evangelia quattor* (Voir cet ouvr. à la p. 641).

¹¹⁹ Carolus Friederichs, *Matronarum Monumenta*, Bonn, 1886.

¹²⁰ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, VI, p. 59, note 1.

- a) Celles qui sont affectées à un détail de la nature, qui est d'ailleurs surtout la source, mais qui peut être aussi la montagne ou la forêt ;
- b) Celles qui protègent les lieux occupés, villages ou villes ;
- e) Celles qui constituent les génies de famille ou d'individus ;
- d) Celles qui président à certains faits de la vie humaine.

Nous voyons par là combien il nous serait difficile de distinguer parmi toutes ces divinités celles qui ont eu pour rôle essentiel la protection des sources, si M. Jullian lui-même n'avait en quelque sorte résolu le problème en admettant que la terminaison *nehae* indique la nature fontainière des déesses mères. Nous pouvons ainsi citer comme divinités de sources les *Matronae Cuchaeneae* (¹²¹), *Matrones Rumanae* (¹²²), *Matronae Vesuniaheneae* (¹²³), *Matronae Albiaheneae* (¹²⁴), en pays rhénans les *Matres Gerudatae* (¹²⁵), *Matres Almahaee* (¹²⁶), *Matres Ubelnae* (¹²⁷), en Narbonnaise ; les *Matres Augustae Eburnicae*, en Lyonnaise (¹²⁸).

Une déesse mère présidant aux sources était rare-

¹²¹ C. I. L., XIII, 7923, 24.

¹²² C. I. L., XIII, 7869-8027, 28.

¹²³ C. I. L., XIII, 7850, 54, 7925.

¹²⁴ C. I. L., XIII, 7933-36.

¹²⁵ C. I. L., XII, 505.

¹²⁶ C. I. L., XII, 330.

¹²⁷ C. I. L., XII, 333.

¹²⁸ *Rev. Epigr.*, III, p. 49, n° 1220.

ment isolée, le plus souvent au contraire, on la voit représentée avec deux compagnes, l'une à sa droite, l'autre à sa gauche ; toutes trois sont assises revêtues d'une ample tunique et coiffées de chapeaux à larges bords portant sur leurs genoux des cornes d'abondance et des corbeilles de fruits (¹²⁹).

MATRONA

Des fouilles entreprises en 1805 par M. Devaraigne au lieu-dit la Marnotte qui indique la source de la Marne, commune de Balesmes, canton de Langres (Haute-Marne), amenèrent la découverte d'un temple dédié à la dea Matrona (¹³⁰), divinité de la source et du cours d'eau.

Aux sources de cette rivière furent mis à jour des thermes romains comprenant un bain chaud et un *tepidarium*. On y a retrouvé un tuyau de plomb qui conduisait les eaux au dehors et sur lequel étaient gravées les lettres TI.CL.ATT.F. (¹³¹) marque du fabricant. D'autres salles dont le nombre s'élève à douze environ, devant avoir une destination qui nous échappe aujourd'hui, étaient contiguës aux thermes. L'une d'entre elles devait très probablement servir de sanctuaire à la dea Matrona. L'existence de ce temple ne fait pas de doute depuis la découverte en 1831 d'une pierre placée sur un canal qui autrefois conduisait les

¹²⁹ C. Jullian est d'avis que le goût pour ces triades divines dans la religion des eaux est d'origine celtique.

¹³⁰ C. I. L., XIII, 5674.

¹³¹ C. I. L., XIII, 5908.

eaux de la source dans l'intérieur des bains portant l'inscription ci-après :

*Succesus Natalis libertus maceriem
caementiciam circa templum de sua pecunia
Matronae ex-voto suscepto votum solvit
libens merito* ⁽¹³²⁾.

Des monnaies (une douzaine) de Titus et de Néron, des fragments de peintures assez bien conservées « tracées de veines de rouge, de rose et de bleu » ⁽¹³³⁾ et enfin des pavés de mosaïques ⁽¹³⁴⁾ constituent avec quelques spécimens d'outils de l'âge de la pierre ⁽¹³⁵⁾ toutes les antiquités retrouvées sur les lieux.

MORITASGUS

C'est à une inscription découverte en 1652 « à l'entrée du vieux cimetière d'Alyse » (Côte-d'or ¹³⁶) que nous avons dû tout d'abord de connaître cette divinité ; elle est ainsi conçue :

*Tiberius Claudius Professus Niger omnibus
apud Aeduos et Lingonas functus deo Moritasgo
porticum testamento poni jussit suo nomine
et Juliae Virgulinae uxoris et filiarum
Claudiae Professae et Iuliae Virgulinae* ⁽¹³⁷⁾.

¹³² R. Mowat, *Rev. Archéol.*, 3^e série, XVI, 1890, p. 29.

¹³³ Luquet, *Antiquités de Langres, Annuaire du diocèse de Langres*, 1838, p. 382.

¹³⁴ A. Blanchet, *Invent. des Mosaïques de la Gaule*, II, 1579.

¹³⁵ Note de M. l'Abbé Drioux de Malroy.

¹³⁶ Ch. M. D. C., *Le dieu Moritasgus*, Semur, 1822, in-12, p. 1.

¹³⁷ C. I. L., XIII, 2873 ; H. Corot, *Temples et divinités de sources en*

Mais ce n'est qu'en 1909, grâce aux fouilles entreprises par MM. Espérandieu et Epery, sur le Mont Auxois, au lieu dit la Croix Saint-Charles (commune d'Alise Sainte Reine — Côte d'Or) et poursuivies les années suivantes, que put être réellement identifié le dieu Moritasgus.

Les fouilles amenèrent la mise à jour d'un temple dont nous reparlerons plus en détail dans notre prochain chapitre et d'une quantité considérable d'*ex-voto* les plus variés⁽¹³⁸⁾ :

a) les uns représentant des organes sont travaillés sur de minces feuilles de métal « découpées au ciseau, parfois dorées, de 0,03 à 0 m. 05 de long sur une largeur moindre⁽¹³⁹⁾ » ; d'autres figurent des seins, d'autres des yeux et certains, fait particulier à Alise, des doigts. Dans les *ex-voto* figurant des yeux gravés au poinçon sur une plaque de métal, ces organes présentent parfois certaines irrégularités, telles que l'absence de pupille ou au contraire la dilatation ou la contraction de celle-ci⁽¹⁴⁰⁾. Ces *ex-voto* sur plaque de bronze étaient presque toujours percés d'un ou deux

Châtillonnais (*Bulletin Sté Archéol. de Montbard*, n° 4, avril 1927, p. 22 ; Roscher, *Real Lexicon*, II, 3212.

¹³⁸ Dr Epery, A. F. A. S., Toulouse, 1910, p. 365 et Mém. Ant. Côte d'Or, XV, 255 et suiv. et XVI, 43 et suiv.

¹³⁹ Espérandieu, *Culte des Sources chez les Éduens*.

¹⁴⁰ M. Espérandieu pense qu'il y a là preuve de la maladresse des artisans plutôt que des marques de certaines maladies. Il nous semble cependant fort plausible d'admettre que les dédicants implorant Moritasgus pour la guérison de certaines maladies d'yeux dont ils souffraient aient pu faire figurer sur leurs *ex-voto*, les caractéristiques de ces maladies.

trous, permettant sans doute de les fixer sur des planchettes.

b) Parmi les *ex-voto* en pierre on recueille deux troncs humains, l'un de femme, l'autre d'homme⁽¹⁴¹⁾, des têtes humaines⁽¹⁴²⁾, des jambes entières⁽¹⁴³⁾, des bustes⁽¹⁴⁴⁾, une partie supérieure⁽¹⁴⁵⁾ et une partie inférieure de jambe⁽¹⁴⁶⁾. Mais l'un des *ex-voto* les plus intéressants est sûrement celui représentant une cuisse humaine, découverte en 1910⁽¹⁴⁷⁾, qui se trouve actuellement au Musée de Saint-Germain⁽¹⁴⁸⁾ et sur laquelle on peut voir gravée l'inscription suivante :

*Aug(usto) sac(rum) deo Apollin(i)
Moritasgo Catianus Oxtai (filius).*

La maladie qui a motivé cet *ex-voto* est représentée du côté gauche « à cette place, il ne s'agit certainement pas d'un dauphin, mais bien plutôt de gros bourgeonnements à la surface d'une plaie ». Quatre autres inscriptions retrouvées sur les lieux mentionnent également le dieu Moritasgus⁽¹⁴⁹⁾.

Sans avoir encore étudié le sanctuaire, les *ex-voto*,

¹⁴¹ *Bas-Reliefs*, IX, 7132, 7140.

¹⁴² *Bas-Reliefs*, IX, 7133.

¹⁴³ *Bas-Reliefs*, IX, 7136.

¹⁴⁴ *Bas-Reliefs*, IX, 7137, 38, 42.

¹⁴⁵ *Bas-Reliefs*, IX, 7141.

¹⁴⁶ *Bas-Reliefs*, IX, 7145.

¹⁴⁷ *Bas-Reliefs*, IX, 7144 et C. I. L., XIII, 11240.

¹⁴⁸ S. Reinach, *Catal. Musée de Saint-Germain*, édit. 1921, II, p. 121.

¹⁴⁹ C. I. L., XII, 11239 A. et G. 11241 et 11242, *Rev. Ét. Anc.*, 1910, et Eperly A. F. A. S., Toulouse, 1910, p. 365.

à eux seuls, nous prouvent l'importance du culte qui était rendu au dieu Moritasgus, l'une des divinités de sources les plus importantes à l'époque gallo-romaine.

NEHALENNIA

Cette *dea* de source semble avoir reçu un culte tout spécial en Germanie⁽¹⁵⁰⁾, sur le territoire de laquelle furent retrouvées de nombreuses inscriptions⁽¹⁵¹⁾ et un nombre assez considérable de monuments figurés⁽¹⁵²⁾.

À Dax (Landes) est une source d'eau chaude qui jaillit près de l'Adour et que l'on nomme, à l'heure actuelle « fontaine de la Nehe ». M. C. Jullian⁽¹⁵³⁾ rapproche ce nom de celui de la *dea Nehalennia* germanique. Cette hypothèse, tout en étant plausible, est également fort intéressante en ce sens qu'elle nous prouverait l'existence d'un culte rendu à cette divinité des territoires germaniques aux confins de la Gaule⁽¹⁵⁴⁾.

NEMAUSUS

C'est à la fontaine de Nîmes (Gard) dont les eaux,

¹⁵⁰ De Wall., *Mythologiae septentrionalis monumenta*.

¹⁵¹ C. I. L. 8782 à 8797 et Roscher, *Real Lexicon*, III, 76.

¹⁵² *B.-Reliefs*, IX, 6643 à 6657.

¹⁵³ *Rev. des Études Anciennes*, 1901, p. 214.

¹⁵⁴ Bulliot, dans *le Culte de Saint-Martin*, p. 90 signale la découverte à Aignay (Côte-d'or) « au bord et non loin de la source de la Revison » d'une statue de femme, Nehalennia !

de l'aveu du poète, étaient d'une incomparable limpidité :

... vitrea non luce Nemausus
Purior

(Ausone, *De Clar. Urb. Burdigal.*, v. 33 et 34).

qu'était invoqué le dieu Nemausus.

Les innombrables bienfaits que cette fontaine répandait autour d'elle, en abreuvant hommes et troupeaux et en fécondant les cultures, amenèrent les peuples simples et primitifs de ces régions à lui vouer un véritable culte, « un culte simple et vague de forme comme l'étaient alors ces religions naïves à peine distinctes de la nature qui les inspirait »⁽¹⁵⁵⁾.

À Nîmes les apports celtiques disparurent sous l'influence de la colonisation grecque. Celle-ci influença la mythologie des peuples indigènes placés sous sa domination. Chez les Grecs, en effet, toute cité avait un fondateur, héros qui avait présidé aux premières destinées de la ville et dont bien souvent celle-ci prenait le nom. C'est ce qui nous explique que certaines stations des Gaules, lieux de sources, qui eussent dû avoir comme génie protecteur la *dea* de ces sources, eurent un dieu. Nous en avons un frappant exemple à Nîmes où nous avons le dieu et non la déesse Nemausus⁽¹⁵⁶⁾.

¹⁵⁵ Dom Vaissette, *Hist. Languedoc*, I, p. 140.

¹⁵⁶ Un torse de statue découvert en 1734 est attribué à Nemausus. Voir : Ménard, *Histoire de Nîmes*, p. 140.

À l'origine, cette divinité ne dut avoir pour temple que le cadre de la fontaine. Ce n'est que lors de l'occupation romaine qu'un vaste bassin fut destiné à en recevoir les eaux, et qu'un temple lui fut élevé (¹⁵⁷).

De très nombreuses inscriptions, dont la plupart ont été recueillies dans le bassin même de la fontaine (¹⁵⁸), mentionnent le dieu Nemausus. L'une des plus intéressantes est la suivante :

*Iovi et Nemauso Ti(tus) Flavius Hermes exactor
oper(is) basilicae marmorari et lapidari v(otum)
s(olvit)*

(C. I. L., XII, 3070).

On a enfin recueilli des monnaies romaines, dispersées un peu partout dans des collections particulières. Ces monnaies étaient vraisemblablement des *stipes* ¹⁵⁹, témoignages de la reconnaissance du fidèle à la divinité de la source.

Nulle part ne semble s'appliquer avec plus de vérité l'expression de M. Jullian que nous avons citée en tête de ce travail et que nous nous plaisons à rapporter de nouveau ici : « Si c'est autour des sources que grondent les groupes humains, elles furent pour ces mêmes groupes les rendez-vous permanents de leurs prières, créatrices des premières sociétés et leurs premiers dieux. » C'est à la fontaine de Nîmes que cette

¹⁵⁷ Voir le prochain chapitre.

¹⁵⁸ C. I. L., XII, 3072-3095-96-3132.

¹⁵⁹ Petite aumône, petit cadeau — NDE.

cit  doit sa cr ation, c'est encore   la divinit  de cette m me fontaine qu'elle doit son nom.

NERIUS

Aux *Aquae Nerii* ou *Neriomagus* (¹⁶⁰), aujourd'hui N ris (Allier),  tait invoqu  le dieu Nerius, divinit  de source  ponyme de la cit . N ris poss de encore   l'heure actuelle quelques vestiges de ses anciens thermes dans lesquels furent retrouv s quelques inscriptions dont l'une m rite d'attirer plus particuli rement notre attention ; elle relate la d dicace des palais des sources aux divinit s des Augustes et au dieu Nerius. Elle a  t  restitu e en ces termes :

*Numinibus Angusti et Nerio deo usibusque
reipublicae Biturigum Cuborum et vicanorum
Neriomagensium L. Julius Equestris fil.
Equester II vir II flamen Romae et Augusti
itemque flamen prov. Aquitanicae et Lucii
Iulii Equestris filii Cimber et Equester
flamines Romae et Augusti diribitoria tabernas
porticus quibus fontes Nerii et thermae publicae
cinguntur cum omnibus suis ornamentis ob honorem
flamoni consummaverunt* (¹⁶¹).

NYMPHAE

Nous n'avons pas   rappeler en cette place le r le

¹⁶⁰ *Lexikon*, III, 273.

¹⁶¹ C. I. L., XIII, 1376-77. Voir aussi C. I. L., XIII, 1371-1375 ; Moreau de N ris, *Neris*, Paris, Leroux, 1902 ; Baraillon, *Recherches sur plusieurs monuments romains et celtiques*.

considérable joué par ces divinités chez les Grecs et les Romains. Ces derniers, à leur arrivée en Gaule, y introduisirent avec eux leur culte, lequel semble avoir eu une aire d'extension immense étant donné le nombre d'inscriptions mentionnant ces divinités retrouvées des territoires germaniques aux Pyrénées. Parmi les stations qui nous en ont fourni le plus grand nombre, nous pouvons citer : Baden-Baden (*Aquae*¹⁶²), Alzey⁽¹⁶³⁾, Nultenberg⁽¹⁶⁴⁾, Stockstadt⁽¹⁶⁵⁾, Mayence⁽¹⁶⁶⁾, Monbach⁽¹⁶⁷⁾, Gonsenheim⁽¹⁶⁸⁾, Cassel⁽¹⁶⁹⁾, Homburg⁽¹⁷⁰⁾, Tonnstein⁽¹⁷¹⁾, Merten⁽¹⁷²⁾, Dormagen⁽¹⁷³⁾, pour les deux Germanies ; Greoulx⁽¹⁷⁴⁾, Apt⁽¹⁷⁵⁾, Vaison⁽¹⁷⁶⁾, Uzès⁽¹⁷⁷⁾, Balarrue⁽¹⁷⁸⁾, Aix⁽¹⁷⁹⁾, Gaud⁽¹⁸⁰⁾, Luchon⁽¹⁸¹⁾, Asques⁽¹⁸²⁾,

¹⁶² C. I. L., XIII, 6291-95 et Roscher, *Lexikon*, III, 550.

¹⁶³ C. I. L., XIII, 6265.

¹⁶⁴ C. I. L., XIII, 6606.

¹⁶⁵ C. I. L., XIII, 6649.

¹⁶⁶ C. I. L., XIII, 6750.

¹⁶⁷ C. I. L., XIII, 7210.

¹⁶⁸ C. I. L., XIII, 7212.

¹⁶⁹ C. I. L., XIII, 7278.

¹⁷⁰ C. I. L., XIII, 7460.

¹⁷¹ C. I. L., XIII, 7691.

¹⁷² C. I. L., XIII, 8156.

¹⁷³ C. I. L., XIII, 8521.

¹⁷⁴ C. I. L., XII, 361.

¹⁷⁵ C. I. L., XII, 1090-93.

¹⁷⁶ C. I. L., XII, 1327-29.

¹⁷⁷ C. I. L., XII, 2926.

¹⁷⁸ C. I. L., XII, 4186.

¹⁷⁹ Inscr. Gaule fasc. I, n° 65 et C. I. L., XII, 5772.

¹⁸⁰ C. I. L., XIII, 50.

¹⁸¹ C. I. L., XIII, 350-59.

¹⁸² C. I. L., XIII, 390.

Bagnères-de-Bigorre⁽¹⁸³⁾, Auch⁽¹⁸⁴⁾, Castera-Verdun (185), Nîmes⁽¹⁸⁶⁾, les Fumades⁽¹⁸⁷⁾ pour la Gaule.

L'une des stations des Gaules où le culte rendu aux Nymphes semble avoir été le plus considérable, est sûrement celle des Fumades (Gard). Les sources sulfureuses sont situées à 3 kilomètres au couchant des ruines d'Allègre, à 300 mètres environ de la rive gauche de l'Alauze, au pied de la commune qui domine le confluent de ce ruisseau avec l'Auzonnet⁽¹⁸⁸⁾. Dans les anciens livres terriers ce lieu est désigné sous le nom de « Les Fonts ».

Parmi les sources qui jaillissent en cet endroit la plus importante est celle nommée Font-Pudénto (fontaine puante).

Des fouilles exécutées en 1865 amenèrent la découverte d'une piscine antique de forme circulaire. D'après les monnaies retrouvées dans cette piscine, on peut faire remonter à l'an 30 av. J.-C. environ l'exploitation des eaux aux Fumades⁽¹⁸⁹⁾.

Une autre campagne de fouilles menée par M. Charvet d'Alais⁽¹⁹⁰⁾, mit à jour de nombreux vestiges d'architecture en pierre et en marbre, des autels votifs

¹⁸³ C. I. L., XIII, 391.

¹⁸⁴ C. I. L., XIII 437.

¹⁸⁵ C. I. L., XIII, 438.

¹⁸⁶ C. I. L., XII, 3103-3109.

¹⁸⁷ C. I. L., XII, 2845-50. Voir aussi Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, p. 60 et suiv.

¹⁸⁸ G. Charvet, Les Fumades, Alais, 1872, p. 13.

¹⁸⁹ *Rev. Epigr.*, 1878, n° 71.

¹⁹⁰ G. Charvet, *Loc. cit.*

et une nouvelle quantité de monnaies. Les autels retrouvés sont au nombre de 24, presque tous de forme carrée avec base et couronnement en saillie, ils sont décorés d'inscriptions ou de sculptures.

Une stèle composée d'un fronton encadré de moulures, contient un bas-relief qui représente trois femmes debout, coiffées d'abondantes chevelures, entièrement vêtues. Celle qui est au milieu tient devant elle une vasque en forme de coquille vers laquelle chacune des deux autres avance la main comme pour aider leur compagne à la soutenir. Celle de droite porte de la main gauche une corne d'abondance. Le personnage de gauche semble verser le contenu d'une urne, tandis que celui de droite porte sur son bras gauche une corne d'abondance et semble aussi déposer dans la vasque un objet qu'il tient à la main⁽¹⁹¹⁾. Les trois figures représentent des nymphes de sources.

Un autre autel découvert également en 1876, représente la déesse des eaux des Fumades sous la figure d'une Nymphe à demi nue et à demi couchée dont le bras gauche est accoudé sur une urne fluente d'où s'échappent des eaux salutifères⁽¹⁹²⁾.

De très nombreuses inscriptions qui y ont été retrouvées lors des fouilles attestent de façon incontestable toute l'importance qu'on attachait au culte des Nymphes à l'époque gallo-romaine, dans cette petite

¹⁹¹ C. I. L., XII, not. p. 160.

¹⁹² *Bas-Reliefs*, I, 506 et C. I. L., XII, 2849.

localité des Fumades, qui a perdu aujourd'hui son importance⁽¹⁹³⁾.

NEPTUNE

C'est à Plombières, arrondissement de Miremont, département des Vosges, station thermale très fréquentée à l'heure actuelle, qu'on découvrit l'inscription votive à cette divinité que nous rapportons ci-après. Les eaux que débitaient les sources de Plombières s'écoulaient dans la région qui s'appelle aujourd'hui l'Augrogne⁽¹⁹⁴⁾. C'est dans la rivière formée par ces sources que fut découverte la tablette de cuivre sur laquelle étaient gravés les mots :

Neptuno Toutissia Vestina V. S. L. M.⁽¹⁹⁵⁾.

L'importance de cette inscription réside en ce fait que c'est la seule, retrouvée jusqu'à ce jour sur notre territoire, dans laquelle Neptune soit invoqué comme divinité de source.

D'autres inscriptions sur tablettes de cuivre auraient été retrouvées, au dire d'un témoin de la découverte, en même temps que celle que nous venons de signaler.

Malheureusement, elles ont aujourd'hui disparu et n'ayant jamais été reproduites, il nous est impossible

¹⁹³ C. I. L., XII, 2845-50, Bas-Reliefs, I, 507 et suivants. *Rev. Epigr.*, 1878, n° 71 à 77.

¹⁹⁴ Toutain, *Cultes Païens*, I, 375.

¹⁹⁵ C. I. L., XIII, 4713, Barbelon et Blanchet, Bronzes de la Bibliothèque Nationale, p. 710, n° 2305.

de connaître les indications, peut-être précieuses, qu'elles contenaient.

NISKAE

En 1845 des fouilles entreprises à Amélie-les-Bains⁽¹⁹⁶⁾, dans les sources thermales de cette petite station pyrénéenne, par M. Puiggari, amenèrent la découverte, dans un rocher à côté de la source du Gros Escaldador⁽¹⁹⁷⁾, d'une quantité de lamelles de plomb qui portaient des traces d'inscriptions. L'une d'elles, reproduite en 1847⁽¹⁹⁸⁾, a été étudiée par M. Bonnefoy qui n'a pas donné d'explications à son sujet.

Hirschfeld la reproduit ainsi au *Corpus* :

KANTASNISKAT ROGAMOS
 ET DE PETAMUKIOSOT
 SAVATENONLERANO ET DE
 VXNSOA PETEIA ET ELETA
 NESOA // LA NVKI
 ////////////////////////////////// (199).

Toutes les lamelles de plomb retrouvées à Amélie-les-Bains sont fort altérées, ce qui n'est pas pour faciliter la lecture des inscriptions qui y sont gravées. En ce qui concerne l'inscription précitée, on a lu :

¹⁹⁶ Autrefois « Les Bains d'Arles » voir Dauzat, *Les Noms de Lieux*, p. 45.

¹⁹⁷ A. Lebègue, Études sur quelques inscriptions latines trouvées dans la Narbonnaise, *Rev. Archéol.*, 1888 (2) 137.

¹⁹⁸ *Rev. Archéol.*, 1847, p. 409.

¹⁹⁹ C. I. L., XII, 5367.

Kantas Niskas rogamus deprecamur ⁽²⁰⁰⁾.

Lebègue ⁽²⁰¹⁾, lit *deprecamus vos*, incorrection qu'il considère comme possible. Enfin, le Comité des Arts et Monuments auquel on présenta les lamelles d'Amélie, donna l'avis suivant dans son bulletin de 1846 : « M. Letronne avait cru voir des lettres grecques dans ces inscriptions. M. Mérimée croit qu'il n'y a que des lettres et des mots latins. Ces lames de plomb paraissent avoir été jetées dans la source comme des *ex-voto*, ou pour se rendre favorable la divinité de cette fontaine. » C'est à ce dernier avis que nous nous rangeons. Les Niskae d'Amélie-les-Bains sont bien pour nous les divinités protectrices des sources thermales de cette localité.

NONISUS

En 1873, des fouilles entreprises à Essey (Côte-d'Or), lieu des sources de l'Armançon, mirent à découvert, outre certains vestiges de constructions romaines, quelques antiquités ⁽²⁰²⁾. Parmi elles, la plus curieuse est celle d'un bige ²⁰³ sur lequel étaient assis un ou deux personnages ; ce char est mutilé de la manière la plus fâcheuse, les têtes des chevaux n'existent

²⁰⁰ Greppo, *Eaux thermales*.

²⁰¹ A. Lebègue, Études sur quelques inscriptions latines trouvées dans la Narbonnaise, *Rev. Archéol.*, 1888 (2) 137.

²⁰² Collenot, *Catal. Musée de Semur*, n° 289-91.

²⁰³ Lat. *biga*, ae, f. : char à deux roues. NDE.

plus, les figures assises ne présentent qu'un bloc presque informe⁽²⁰⁴⁾.

Bruzard, à l'époque de ces découvertes, niait la divinisation des sources de l'Armançon. Cependant, la découverte, en 1892, d'une inscription mentionnant le dieu topique Nonisus semble bien devoir lui donner le démenti. Nonisus est pour nous une divinité fontainière qui présidait aux sources de l'Armançon. Peut-être même le dieu est-il représenté en compagnie d'une parèdre sur le char d'Essey.

L'inscription le mentionnant est ainsi conçue :

*Noniso Agisillus Sulpicii Marsii
Filius votum, solvit libens merito*⁽²⁰⁵⁾.

RICORIA

Un autel découvert aux environs de Béziers, et qui se trouve aujourd'hui au Musée de cette ville, nous donne le nom de cette divinité et sa représentation figurée. La *dea* est drapée, tenant d'une main une patère, de l'autre un objet indéterminé⁽²⁰⁶⁾. L'inscription gravée sur la face principale portait le nom *Ricoriae*. Sur la face latérale gauche, une autre inscription rapporte le même nom qui n'est autre que celui d'une *dea* de source⁽²⁰⁷⁾.

²⁰⁴ A. Bruzard, La source de l'Armançon, p. 24. H. Corot, Temples de sources de l'Auxois, p. 25.

²⁰⁵ C. I. L., XIII, 2834.

²⁰⁶ *Bas-Reliefs*, I, 539.

²⁰⁷ C. I. L., XII, 4225. M. Espérandieu fait remarquer que la lecture d'Hirschfeld (T) *ricoria(e)* est impossible.

RITONA

C'est par une inscription découverte à Montaren, près d'Alais (Gard), dans le mur d'une tour renfermant l'escalier d'une maison du Moyen Age qu'il nous a été donné de connaître le nom de cette divinité⁽²⁰⁸⁾. Un autre texte épigraphique découvert à Saint-Honoré-les-Bains, dans l'établissement thermal, a confirmé, grâce à la restitution de Mowat, le nom de cette divinité. C'est aux eaux thermales de Saint-Honoré que présidait sans doute la *dea Ritona*⁽²⁰⁹⁾.

SACANUS

À Carpentras (Vaucluse) fut découverte l'inscription relative à cette divinité⁽²¹⁰⁾ qui, selon M. Toutain, pourrait bien avoir été un dieu de source ou de fontaine⁽²¹¹⁾. L'inscription se lit ainsi :

*L. Eppius Lico. Ux Sacano,
votum solvit libens merito.*

SEGETA

C'est à Moind (Loire) qu'il faut placer aujourd'hui la station nommée, à l'époque romaine, *Aquae Segetae*, que l'on avait cru devoir identifier tout d'abord avec Saint-Galmier⁽²¹²⁾. En effet, selon la table de Peutinger, *Aquae Segetae* était une localité a) pour-

²⁰⁸ C. I. L., XII, 2927.

²⁰⁹ C. I. L., XIII, 2813; *Cultes Païens*, III, 303.

²¹⁰ C. I. L., XII, 1178.

²¹¹ Toutain, *Cultes Païens*, III, 303.

²¹² Vincent, Durand, *Aquae Segetae*, 1875, p. 2.

vue d'eaux minérales, *b*) à 8 lieues gauloises de Feurs, *c*) sur la route conduisant à *Revissione* (Saint-Paulien), par *Icidmago* (Usson en Forez), à 17 lieues de cette dernière localité. Saint-Galmier remplirait ces trois conditions, mais elle n'est pas située sur la voie de *Revissione* à *Icidmago*. Au contraire, la distance de Moind à Feurs est sensiblement 9 lieues gauloises, de plus, cette petite ville est à 1 800 mètres de la ligne droite qui joint Feurs à Usson et possède des eaux minérales.

Les *Aquae Segetae* tirent leur nom de la *dea Segeta*, divinité de sources qui est mentionnée sur deux inscriptions, l'une gravée sur un poids en métal retrouvé à Feurs⁽²¹³⁾, l'autre est une inscription lapidaire mise au jour à Bussy-Albieux⁽²¹⁴⁾ (canton de Boen, arrondissement de Montbrison, Loire). Dans ce dernier texte épigraphique, la *dea Segeta* se trouve associée à la *dea Dunisia*, autre divinité de sources dont nous avons déjà parlé.

SEQUANA

En mai 1836, la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or entreprit des fouilles aux sources de la Seine, communes de Saint-Seine l'Abbaye et de Saint-Germain la Feuille (Côte-d'Or), dont elle confia la direction à MM. Chaussier et Baudot. Ces fouilles mirent à jour les vestiges d'un temple de proportions

²¹³ C. I. L., XIII, 1641.

²¹⁴ C. I. L., XIII, 1646. Voir aussi Pauly, *Real Encyclopaedie*, art *Segeta* et Roscher, *Real Lexicon*, IV, 599.

colossales⁽²¹⁵⁾, renfermant quelques inscriptions, de nombreux *ex-voto* en pierre et en métal et des monnaies allant d'Auguste à Magnus Maximus⁽²¹⁶⁾.

Les *ex-voto* constituent à eux-seuls la partie la plus intéressante des découvertes. Parmi ceux-ci nous pouvons citer des mains⁽²¹⁷⁾, des torses d'homme⁽²¹⁸⁾, des torses de femme⁽²¹⁹⁾, un genou⁽²²⁰⁾, des bustes⁽²²¹⁾, des statuettes mutilées d'enfants emmaillotés⁽²²²⁾, des jambes votives⁽²²³⁾, un portrait de jeune femme⁽²²⁴⁾, des seins déposés sur une tablette⁽²²⁵⁾, un pied votif⁽²²⁶⁾; tous ces objets sont exécutés en pierre blanche commune, calcaire, par conséquent très friable.

Le nom de la divinité objet de tant de dévotion était mentionné sur des inscriptions mises à jour au lieu des sources⁽²²⁷⁾, c'est la *dea Sequana*, dont on croit même avoir la représentation dans un fragment de statue découvert au même endroit⁽²²⁸⁾.

²¹⁵ Voir le chapitre : Temples et lieux de Culte.

²¹⁶ *Bas-Reliefs*, III, p. 314.

²¹⁷ *Bas-Reliefs*, III, n° 2424-2444.

²¹⁸ *Bas-Reliefs*, III, 2430 et IX, 7151.

²¹⁹ *Bas-Reliefs*, III, 2432.

²²⁰ *Bas-Reliefs*, III, 2435.

²²¹ *Bas-Reliefs*, III, 2438-39.

²²² *Bas-Reliefs*, III, 2440-43.

²²³ *Bas-Reliefs*, III, 2442-47, IX, 7150.

²²⁴ *Bas-Reliefs*, IX, 7146.

²²⁵ *Bas-Reliefs*, 7147 et III, 2448.

²²⁶ *Bas-Reliefs*, IX, 7152.

²²⁷ C I. L., XIII, 2858-63.

²²⁸ *Bas-Reliefs*, III, 2405.

Parmi les inscriptions les plus curieuses nous pouvons citer les deux suivantes l'une gravée sur un vase contenant, lors de la découverte, 836 pièces de monnaie, se lit ainsi :

Dea Sequana Rufus donavit (229).

L'autre est gravée sur un anneau d'or et rappelle également le nom de la *dea* (230).

Sequana et Moritasgus sont les deux divinités qui nous permettent le mieux de juger de l'importance du culte rendu aux sources par les Gallo-Romains (231).

SIANNA

Des fouilles entreprises en 1825, au Mont Dore (Puy-de-Dôme) amenèrent la découverte d'une piscine rectangulaire pouvant contenir une quinzaine de personnes, qui paraît antérieure à l'époque ro-

²²⁹ C. I. L., XIII, 2865.

²³⁰ C. I. L., XIII, 2861.

²³¹ Voir sur la question H. Corot, Temples et divinités de source dans un coin du Châtillonnais et de l'Auxois, *Bulletin de la Sté Archéol. de Montbard*, n° 4, avril 1927, p. 21 ; Collenot, *Catal. Musée de Semur*, n° 289-91. 1856, n° 230-259 ; Baudot, Rapport des fouilles faites aux sources de la Seine (*Mém. de la Com. des Antiquités de la Côte-d'Or*, 1845, p. 114 à 116 et planches II à XVII) ; Mowat, Inscriptions de la cité des Lingons (*Rev. Arch.*, 1889). Au moment de remettre notre manuscrit à l'impression nous apprenons que des fouilles récentes, 15 mai 1932, ont mis à jour près du temple de Sequana un squelette humain, des fragments de poterie, une tête en pierre sculptée et un « amas de silex où scintillent de minuscules paillettes ressemblant à de l'or ».

maine⁽²³²⁾, de nombreux vestiges de sculpture et enfin de monnaies. Un autel votif nous donna le nom de la *dea Sianna*, divinité présidant aux sources du Mont-Dore l'inscription était conçue en ces termes :

Julia Severa Sianna votum solvit libens merito ⁽²³³⁾.

Sur la face antérieure de cet autel se voyait au-dessus de l'inscription une retraite à fond plat dans laquelle était incrustée l'image sans doute en marbre et en bas-relief de la déesse sous la figure d'une femme drapée, debout ⁽²³⁴⁾.

Bien qu'orthographiquement Sienna soit très près de Stenna, nous croyons cependant avoir affaire à deux divinités distinctes ⁽²³⁵⁾.

SIRONA

Le nom de cette divinité comporte une variante orthographique, soit Dirona, le Ð (*d* barré) ayant, en celtique, la valeur de la sifflante *S*. Sirona et Dirona, ne sont donc bien qu'une même et seule divinité. Le culte de cette dernière semble avoir été particulièrement en honneur dans les pays rhénans.

Des inscriptions mentionnant Sirona ont été re-

²³² Rodet, *Le culte thermal*, p. 50 ; Tardieu, *Le Mont-Dore préhistorique*, p. 4. ; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, VI, 401.

²³³ C. I. L., XIII, 1536 ; *Rev. Epigr.*, 1878 ; Durand-Lefèvre, *Vestiges antiques et culte des sources au Mont-Dore*, p. 51.

²³⁴ *Rev. Epigr.* I, p. 41, n° 56.

²³⁵ Pauly, *Real Encyclopaedie*, art. Sianna. ; Roscher, *Real Lexicon*, IV, 490.

trouvées dans les stations suivantes : Bordeaux⁽²³⁶⁾, Corseul⁽²³⁷⁾, Paris⁽²³⁸⁾, Graux (Vosges²³⁹), Sainte-Fontaine (Lorraine²⁴⁰), Walschbronn⁽²⁴¹⁾, Niedaltorf (près Trèves²⁴²), Trèves⁽²⁴³⁾, Bitburg⁽²⁴⁴⁾, Luxeuil⁽²⁴⁵⁾, Andernach⁽²⁴⁶⁾, Mayence⁽²⁴⁷⁾, Wiesbaden⁽²⁴⁸⁾, Nierstein⁽²⁴⁹⁾ près Karlsruhe⁽²⁵⁰⁾, Grossbottwar⁽²⁵¹⁾; une inscription dédiée à Sirona a été également découverte en Italie⁽²⁵²⁾.

Dans toutes ces inscriptions Sirona est mentionnée tantôt seule, tantôt accompagnée d'Apollo Grannus, divinité de sources dont nous avons déjà parlé.

Les monuments figurés représentant cette divinité sont assez nombreux. L'un de ceux-ci doit tout particulièrement retenir notre attention. C'est un buste de Sirona, découvert aux Sept Fontaines, près Saint-Avold, en Lorraine, détruit lors de l'incendie

²³⁶ C. I. L., XIII, 582-586.

²³⁷ C. I. L., XIII, 3143.

²³⁸ C. I. L., XIII, 3026 et *Bas-Reliefs*, IV, 3135.

²³⁹ C. I. L., XIII, 4661 et *Bas-Reliefs*, VI, 4828.

²⁴⁰ C. I. L., XIII, 4498 et *Bas-Reliefs*, V, 4470.

²⁴¹ C. I. L., XIII, 630, *inscriptiones falsae*.

²⁴² C. I. L., XIII, 4235-37 et *Bas-Reliefs*, VI, 5102.

²⁴³ C. I. L., XIII, 3662.

²⁴⁴ C. I. L., XIII, 4129 et *Bas-Reliefs*, VI, 5253.

²⁴⁵ C. I. L., XIII, 5424 et *Bas-Reliefs*, VII, 5317 et *Bulletin monumental*, 1874.

²⁴⁶ C. I. L., XIII, 7686.

²⁴⁷ C. I. L., XIII, 6753.

²⁴⁸ C. I. L., XIII, 7570 et *Bonner Jahrbücher*, XLIV, XLV, 63.

²⁴⁹ C. I. L., XIII, 6272.

²⁵⁰ C. I. L., XIII, 6327.

²⁵¹ C. I. L., XIII, 6458.

²⁵² C. I. L., XIII, VI, 36.

de la bibliothèque de Strasbourg, mais dont il nous reste un excellent moulage au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Ce bas-relief, car c'en est un, présente une base rectangulaire de 0 m. 32 sur 0 m. 15⁽²⁵³⁾, sur laquelle est gravée une inscription à Sirona :

*Deae Sironae Maior Magiati filius
votum solvit libens merito* (254).

Au-dessus est une sorte de tableau sur lequel se détache le buste de la déesse, de face. Robert ajoute que le bas du cou présente une double saillie, nous croyons plutôt qu'il s'agit d'un collier. C'est la meilleure reproduction que nous avons de Sirona, celles des autres monuments de Baumberg ou de Luxeuil étant très mutilées.

TELO ET STANNA

Ce sont deux divinités de sources dont l'une, Telo, a pu donner son nom à la fontaine du Toulon, près de Périgueux. Quelques inscriptions mentionnant Telo et Stanna sont au Musée de cette dernière ville⁽²⁵⁵⁾. L'une d'entre elles est restituée ainsi :

*Deo Teloni et deae Stannae solo A. Pomp.
Antiqui permissuque eius C. Jul. Silvani
fil. Quir. Bassus c. c. R. consaepum omne*

²⁵³ *Rev. Celt.*, 1879-80, p. 136.

²⁵⁴ C. I. L., XIII, 4498 et Ch. Robet, *Epigr. de la Moselle*, I, p. 93. Pauly, *Real Encyclopaedie*, art. Sirona; Roscher, *Real Lexicon*, IV, 952.

²⁵⁵ C. I. L., XIII, 948-50 à 954.

*circa templum itemque circa templum basilicas
duas cum ceteris ornamentis ac munimentis
faciendum curavit*⁽²⁵⁶⁾.

UCUETIS

C'est à Alise Sainte-Reine (Côte-d'Or) que fut retrouvée l'inscription⁽²⁵⁷⁾ qui nous a livré le nom de cette divinité. On la découvrit au lieu-dit le cimetièrre Saint-Père, elle est renfermée dans un encadrement accosté d'oreillettes en queue d'aronde.

Le nom *Ucuetis* serait peut-être à rapprocher des noms français Ouche et Oze qui sont ceux d'un certain nombre de petits ruisseaux. Nous devons remarquer, en effet, qu'une des rivières baignant le pied de la colline de l'actuel Mont Auxois se nomme l'Oze-rain⁽²⁵⁸⁾. *Ucuetis* est vraisemblablement la divinité protectrice de quelque source d'Alise.

URA

Au Musée de Lyon se trouve une inscription découverte à Nîmes « près de la fontaine », mentionnant cette divinité, elle se lit ainsi :

Augusta Laribus Cultores Urae fontis⁽²⁵⁹⁾.

Ura devait être invoquée à la fontaine d'Eure. Un

²⁵⁶ C. I. L., XIII, 950. Toutain, *Cultes Païens*, III, 304, Roscher, *Lexicon*, IV, 141.

²⁵⁷ Allmser, Dieux de la Gaule, *Rev. Epigr.* 1905 et C. I. L., XIII, 11247.

²⁵⁸ *Pro Alesia*, 1906, p. 71.

²⁵⁹ C. I. L., XIII, 3076.

aqueduc partant de la vallée du Gard amenait autrefois à Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et d'Aïran⁽²⁶⁰⁾, ce qui expliquerait la provenance de l'autel votif revêtu de l'inscription précitée. Toute la valeur de celle-ci réside en ce fait qu'elle nous apporte de véritables données sur le culte même rendu aux sources à l'époque gallo-romaine. Elle mentionne, en effet, la présence à Nîmes d'une véritable congrégation de prêtres « *Cultores Urae fontis* » voués au service d'une divinité des eaux.

UXELLO

Le nom de cette divinité nous est connu par une inscription mise à jour à Hyères (Var), elle est aujourd'hui égarée. Uxello doit être une divinité de source étant donné le lieu de la trouvaille de l'inscription qui fut faite « à la Font des Horts sur la fontaine de M. Arène »⁽²⁶¹⁾.

DEAE VERCANAE ET MEDUNAE

C'est à Bertrich (Germanie Supérieure) qu'a été découverte l'inscription mentionnant ces divinités qui présidaient très probablement à quelque source⁽²⁶²⁾.

VESUNNIA

Cette divinité semble avoir été invoquée d'une part

²⁶⁰ Greppo, *Eaux thermales*, p. 213. Germer, Durand, *Dictionnaire*, p. 79.

²⁶¹ Espérandieu, *Inscript. latines de la Narbonnaise*, fasc. I, n° 47; Mowat, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 256.

²⁶² C. I. L., XIII, 7667.

en Germanie⁽²⁶³⁾ et en Gaule près de Périgueux⁽²⁶⁴⁾ d'autre part.

Nous pouvons citer les inscriptions ci-après :

- a) *Tutelae Aug. Vesunniae Secundus Sotti L. d. s. d.*⁽²⁶⁵⁾
- b) *Matronis Vesuniahensis L. Verinius Secundus V. S. L. M.*⁽²⁶⁶⁾

Dans ces deux textes épigraphiques, nous pouvons noter la variante orthographique *Vesunnia* en Gaule et *Vesunia* en Germanie, variante qui n'autorise pas cependant une distinction à faire entre les deux divinités,

VINDONNUS

Lors des fouilles entreprises en 1835, sur le territoire de la commune d'Essarois (arrondissement de Chatillon, Côte-d'Or), on découvrit près d'une source «une grande ruine dans le marais, au pied d'une chute d'eau qui lui a fait donner le nom de La Cave»⁽²⁶⁷⁾. Or, cette ruine signalée par Bulliot n'était autre que les vestiges d'un temple ; il restait à savoir quel était le nom de la divinité qui y était invoquée. Trois inscriptions⁽²⁶⁸⁾ qui furent mises à jour nous

²⁶³ C. I. L., XIII, 7851-54.

²⁶⁴ C. I. L., XIII, 943-56.

²⁶⁵ C. I. L., XIII, 956.

²⁶⁶ C. I. L., XIII, 7852.

²⁶⁷ Bulliot, *le Culte de Saint-Martin*, p. 90.

²⁶⁸ C. I. L., XIII, 5644, 45-46 ; *Bas-Reliefs*, IV, 3.414-1 ; Thédénat, *Apollo Vindonuuus*, *Mém. Sté Ant. Fr.*, 1888, p. 208.

renseignèrent sur ce point : c'était Apollo Vindonus. Là encore, nous sommes en présence d'une de ces curieuses associations d'un nom de divinité indigène avec celui d'un dieu gréco-romain.

Sans nous arrêter à la description du temple lui-même⁽²⁶⁹⁾, nous nous attacherons seulement à l'étude des *ex-voto* et des antiquités qui y ont été découverts. Parmi celles-ci, nous pouvons citer deux statues en bois de chêne très mutilées : « l'un des personnages qui paraît être vêtu d'une tunique porte de la main droite contre la poitrine, un objet peu reconnaissable, probablement un gobelet ; le bras gauche manque. L'autre statue, très allongée, est informe, le personnage représenté semble nu »⁽²⁷⁰⁾.

Quant aux *ex-voto* en pierre on recueille sur les lieux des fragments de statue d'homme nu, imberbe, à longue chevelure⁽²⁷¹⁾, des statuettes d'enfants emmaillotés⁽²⁷²⁾, une tablette de calcaire oolithique, sur laquelle sont figurées cinq têtes de femmes⁽²⁷³⁾ au sujet de laquelle M. Espérandieu pense qu'il s'agit peut-être d'une offrande multiple d'une personne désireuse de se concilier plus sûrement par ce moyen les faveurs de la divinité, des

²⁶⁹ Voir chapitre suivant et Corot, Temples et divinités de sources en Châtillonnais (*Bulletin Sté Archéol. de Montbard*, I. 1927, p. 18 et 19.

²⁷⁰ *Bas-Reliefs*, IV, 3.412.

²⁷¹ *Bas-Reliefs*, IV, 1.413.

²⁷² *Bas-Reliefs*, IV, 1.420.

²⁷³ *Bas-Reliefs*, IV, 3426.

torses de femmes⁽²⁷⁴⁾, des bustes⁽²⁷⁵⁾, des torsos d'hommes⁽²⁷⁶⁾, des mains⁽²⁷⁷⁾, un genou⁽²⁷⁸⁾, des jambes dépareillées⁽²⁷⁹⁾, des pieds⁽²⁸⁰⁾.

Entre tous les morceaux de sculpture recueillis à Essarois, deux doivent plus particulièrement retenir notre attention ; nous voulons parler de ceux-là même représentant Apollo Vindonnus. Dans un fragment de fronton, aujourd'hui au Musée de Châtillon, nous voyons ce dieu « en buste, ailé et radié »⁽²⁸¹⁾. Un second monument composé d'une base de statue en deux fragments devait, lui aussi, représenter *Vindonnus*⁽²⁸²⁾. On comprendra tout l'intérêt que nous portons au premier de ces deux monuments lorsque nous dirons que c'est la seule représentation que nous ayons à l'heure actuelle du dieu Vindonnus.

Il existait donc à Essarois, à l'époque gallo-romaine, une agglomération importante, peut-être même une cité disparue entièrement de nos jours. Les nombreux monuments recueillis en font foi, en même temps qu'ils témoignent de l'importance

²⁷⁴ *Bas-Reliefs*, IV, 3428-29-31.

²⁷⁵ *Bas-Reliefs*, IV, 3430.

²⁷⁶ *Bas-Reliefs*, IV, 3433-34.

²⁷⁷ *Bas-Reliefs*, IV, 3435.

²⁷⁸ *Bas-Reliefs*, IV, 3436 et C. I. L., XIII, 5646.

²⁷⁹ *Bas-Reliefs*, IV, 3437.

²⁸⁰ *Bas-Reliefs*, IV, 3439.

²⁸¹ *Bas-Reliefs*, IV, 3414 et C. I. L., XIII, 5645.

²⁸² *Bas-Reliefs*, IV, 3415 et C. I. L., XIII, 5644. Voir aussi sur la question *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte d'Or*, 1847, p. 129, 143.

du culte qui y était rendu à Vindonnus, divinité de sources.

b) sources sacrées à divinités innomées

Sous cette rubrique, nous nous proposons d'étudier les sources ayant fait l'objet d'un culte en Gaule sans qu'il nous soit possible, à l'heure actuelle, de connaître la divinité qui y était invoquée, par le défaut de tout texte épigraphique. Ce n'est donc qu'à l'aide de documents archéologiques et parfois aussi de ceux que nous fournit le folklore, que nous avons pu établir cette partie de notre étude. Les documents que nous aurions pu utiliser étaient fort nombreux, nous avons cependant préféré n'en choisir que quelques-uns, d'une authenticité indiscutable, susceptibles de nous fournir sur la question un exposé qui, bien que succinct, soit d'une rigoureuse exactitude⁽²⁸³⁾.

A) NORD

La destination du temple d'Halatte (Oise) étudiée d'après ses ex-voto.

Si l'ère des premières découvertes date de 1867, ce n'est qu'en 1872, lors d'une coupe de bois exécutée dans la forêt d'Halatte, sous la direction de M. Fautrat, qu'on mit à jour un temple⁽²⁸⁴⁾, fouillé il

²⁸³ Nous avons employé ici la répartition géographique, qui nous a semblé la plus normale.

²⁸⁴ Voir notre prochain chapitre.

y a quelques années par M. le comte de Caix⁽²⁸⁵⁾, dans le *sacellum* duquel furent retrouvés les *ex-voto* dont nous parlons ci-après.

Une remarque intéressante à faire tout d'abord, c'est l'analogie complète qui existe entre les antiquités découvertes à Halatte et celles qui le furent aux sources de la Seine et à Essarois. « C'est, dit le comte de Caix, la même facture grossière avec une tendance cependant vers un art moins imparfait. C'est la reproduction des mêmes objets, le simulacre des mêmes maladies⁽²⁸⁶⁾. »

Parmi les *ex-voto* mis à jour, nous pouvons citer une série de têtes⁽²⁸⁷⁾ dont beaucoup sont posées sur un socle ou sur une base carrée⁽²⁸⁸⁾, d'autres sont isolées. Les cheveux et la barbe de ces têtes sont représentés par de simples stries et un seul trait semi-circulaire où un trou indique les oreilles, une autre série comprend des enfants emmaillotés⁽²⁸⁹⁾. Nous y reconnaissons également des mains, des pieds nus⁽²⁹⁰⁾, ou chaussés de sandales, des jambes⁽²⁹¹⁾, des mamelles de femme posées sur des socles plats⁽²⁹²⁾,

²⁸⁵ Comte de Caix de St-Aymour, Le temple de la forêt d'Halatte (*Congrès Archéo. de France*, 1905, p. 335).

²⁸⁶ De Caix, *loc. cit.*, p. 336.

²⁸⁷ *Bas-Reliefs*, V. 3878.

²⁸⁸ De Caix, *loc. cit.*, p. 352.

²⁸⁹ *Bas-Reliefs*, V. 3880: Le comte de Caix, fait remarquer que quelques-unes de ces statues portent encore des traces de peinture.

²⁹⁰ *Bas-Reliefs*, V. 3885.

²⁹¹ *Bas-Reliefs*, V. 3881.

²⁹² *Bas-Reliefs*, V. 3883.

des yeux gravés sur une sorte de mamelon dont on peut rapprocher une tête portant des yeux tuméfiés extraordinaires⁽²⁹³⁾, des torses n'ayant jamais eu ni tête, ni jambes et qui sont sans doute des *ex-voto* relatifs à des maladies des organes du tronc⁽²⁹⁴⁾. Mais les sculptures les plus curieuses sont celles destinées à demander ou à consacrer la guérison de parties sexuelles mâles ou femelles⁽²⁹⁵⁾. Le développement exagéré de ces parties et le geste de la main de certains personnages qui écartent avec affectation le vêtement pour découvrir l'organe malade, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard⁽²⁹⁶⁾.

Si la comparaison s'établit d'elle-même entre ces *ex-voto* et ceux des sanctuaires de sources que nous avons étudiés précédemment, il nous reste cependant un point à élucider. Existe-t-il ou a-t-il existé près du sanctuaire d'Halatte une source ou fontaine ? La réponse à donner à cette question nous est fournie dans une relation des découvertes, due à M. Fautrat, qui situe le temple d'Halatte au canton de la Mare Lyraedon, non loin d'une fontaine, à proximité de la Pierre-qui-Corne⁽²⁹⁷⁾.

La nature de la divinité invoquée au temple d'Halatte, ne fait donc pour nous aucun doute, c'est as-

²⁹³ De Caix, *loc. cit.*, p. 351.

²⁹⁴ *Bas-Reliefs*, V. 3887.

²⁹⁵ *Bas-Reliefs*, V. 3876 et 3581.

²⁹⁶ De Caix, *loc. cit.*, p. 352.

²⁹⁷ L. Fautrat, *Congrès archéologique de France*, 1903, p. 363.

surément une divinité de sources (²⁹⁸). Quel était son nom ? Nous l'ignorons. M. de Caix pense qu'il s'agit là d'Apollon, mais ce n'est qu'une supposition toute gratuite à laquelle, malgré sa vraisemblance, nous ne pouvons nous arrêter. Seules de nouvelles découvertes, peu probables, d'ailleurs, pourraient nous renseigner sur ce point. Nous croyons donc plus prudent de réserver notre opinion jusqu'à nouvel ordre.

Verneuil-sur-Avre (arrondissement d'Évreux, Eure).

Près de cette localité, pendant les travaux de captation des eaux de l'Avre, en dégagant les « Sources de la Vigne » entre les communes de Verneuil et de Rueil, en 1894, on découvrit plusieurs centaines de monnaies gauloises de basse époque. Les pièces recueillies se répartissent ainsi Nemausus Massalia, Boii de la Transpadane, Bituriges Cubi, Catalauni, Leuci, Sequani, Senones, Aedui, Meldi, Carnutes, Eburovices, Veliocasses, Ambiani, Bretons, etc. La présence de ces monnaies dans la source, prouve l'existence d'un culte qui lui était rendu aux premiers temps de la Conquête, si ce n'est même peut-être en des temps antérieurs (²⁹⁹).

Au hameau de la Paix, près des Andelys (Eure), on découvrit en 1837 à côté de la source actuelle du ruisseau un caillou creux contenant des demi-statères en

²⁹⁸ C'est l'opinion de M. Jullian, *Histoire de la Gaule* VI, note p. 56.

²⁹⁹ Adrien Blanchet, *Traité des Monnaies gauloises*, p. 555.

or jaune, des monnaies d'argent et quelques-unes de bronze⁽³⁰⁰⁾.

B) EST

Sources sacrées de l'alsace

Des nombreuses sources de l'Alsace qui ont dû être invoquées à l'époque gallo-romaine, les unes ont disparu, les autres ont été christianisées. Ce dernier cas est le plus fréquent ; à côté de la source miraculeuse, on découvre aujourd'hui des substructions romaines.

a) Entre Steinbrun-le-Bas et Broubach (arrondissement de Mulhouse) au lieu-dit Petit Colmar ou Taufsteinbrunn se trouve une chapelle dédiée à sainte Apolline, à côté de laquelle jaillit une source dont les eaux ont la réputation de guérir les maladies d'yeux⁽³⁰¹⁾, à proximité de celle-ci, on mit à jour des monnaies romaines dont une datée de Néron, en or, des pierres de taille, des perles, etc.⁽³⁰²⁾.

Des découvertes du même genre ont été faites à Hohenkirch, village disparu près de Sierentz (canton de Landaer) situé au croisement des routes romaines de *Larga* à *Cambes* et d'*Arialbinnum* à *Uruncis*. Là encore en effet on a retrouvé aux alentours d'une source qui jaillit près d'une chapelle, des vestiges romains il en est de même pour les sources ou fontaines de Bergac-

³⁰⁰ Adrien Blanchet, *Traité des Monnaies gauloises*, p. 555.

³⁰¹ Werner, *Villages disparus de la Haute-Alsace*, 1914, p. 22.

³⁰² Werner, *Thermes et sources de la Haute Alsace (Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques, 1920, p. 239)*.

ker (arrondissement d'Altkirch), de Reisoeburn près Füllern (canton de Dannemarie), de Feistenhurst près Hirtzbach (canton de Hirsingue) d'Equisheim (nommée Heiligenbrunn), de Brunn (arrondissement de Mulhouse, commune de Lutter) d'Heimersdorf (arrondissement d'Altkirch) et de Saint-Affre près de Hirtzbach.

Cependant, la découverte la plus importante a été faite au sud de Mulhouse, au pied d'une colline jurassienne et à environ 800 mètres en amont du village de Brunstatt. À cet endroit se fait le pèlerinage de Bur-nen, réputé dans les arrondissements de Mulhouse et d'Altkirch. Près d'une chapelle jaillit une source ; lorsqu'on voulut la capter, on fit la découverte d'une citerne ronde, mesurant 1 m. 55 et 2 m. 65, la première de ces dimensions étant donnée pour l'intérieur, la seconde pour l'extérieur. Des monnaies qui y furent découvertes prouvent que ce puisard existait sous les premiers empereurs et a été très probablement utilisé jusqu'à la fin de l'époque romaine. Parmi les antiquités nous pouvons citer un bracelet d'enfant en bronze de 0 m. 034 de diamètre, un anneau de bronze et enfin une épingle en même métal « courbée en col de cygne et portant un bouton terminal de forme cylindrique », permettent de penser que cette source était invoquée à l'époque romaine et peut-être à un âge antérieur.

Bildmühl

En 1924, M. Forrer informé de la présence dans la

Obere Bildmühle, près de Lemberg (canton de Bitche, Moselle) d'un relief qualifié de mithriaque, se rendit sur les lieux pour l'examiner. De son examen il résulte que celui-ci « n'a rien du tout à voir avec le culte de Mithra »⁽³⁰³⁾.

Le dit relief, très abîmé par le temps et l'humidité est creusé dans la paroi verticale d'un rocher naturel de grès vosgien rougeâtre et resté *in situ* dès l'époque romaine. Le relief se trouve placé dans une niche artificielle arrondie à son sommet et dont les dimensions sont d'environ 63 centimètres en hauteur et 33 centimètres en largeur. Le sujet représenté est une femme assise sur un banc, vêtue d'une longue robe⁽³⁰⁴⁾. La main droite est posée sur les genoux et paraît tenir un objet que l'on croit être une patère. Dans son bras gauche, elle tient une corne d'abondance.

Pour M. Forrer, les attributs de cette divinité d'une part et d'autre part la situation du monument figuré la représentant, qui se trouve en effet « à la proximité immédiate du courant d'eau ayant été utilisée pour faire marcher la roue d'un moulin » sont autant de raisons qui ne laissent aucun doute sur le caractère fontainier de la *dea* de Bildhmühl.

Niederbronn (près Haguenau)

Cette station est située sur les bords du ruisseau

³⁰³ R. Forrer, Un bas-relief gallo-romain d'une divinité de source à Bildhmühl, près de Lemberg (*Annuaire de la Sté d'histoire et d'archéol. de Lorraine*, 1927, p.223.)

³⁰⁴ *Bas-Reliefs*, X, 7573.

de Falkenstein. Sur la promenade de Vauxhall sont les deux sources, renfermées dans deux bassins circulaires dans leur partie supérieure, mais hexagones dans la partie cachée par les eaux⁽³⁰⁵⁾. Des fouilles qui furent entreprises dans ces sources à la fin du XVI^e mirent à jour des vestiges de constructions romaines et surtout des monnaies qui sans doute y furent jetées comme offrandes à la divinité de la source⁽³⁰⁶⁾.

Vittel (Vosges)

Cette localité possède plusieurs sources minérales ; deux des plus importantes portent les noms de Source Salée et de Grande Source. La première fut certainement connue des Romains.

La source salée jaillit à 3 kilomètres de Vittel. On y découvrit un monument consacré à sa divinité protectrice. C'était une construction carrée avec colonnes ; une statue de femme nue, la divinité sans doute, fut aussi retrouvée ; sa nudité offusqua la pudeur d'une naïve religieuse qui la mutila. Enfin, en 1875, lors des travaux de captage de cette même source on découvrit l'antique retenue d'eau faite de gros madriers supportant une couche de terre glaise, ainsi que des débris de poteries et quelques inscriptions aujourd'hui au Musée d'Épinal⁽³⁰⁷⁾.

³⁰⁵ Seule la partie hexagonale est d'origine romaine. Voir : Kuhn, *Description de Niederbronn et de ses eaux minérales*, Paris, 1835, in-80, p. 69.

³⁰⁶ M. de Ring, *Niederbronn et ses environs*, Strasbourg, 1848.

³⁰⁷ Dr Fournier, *Vittel*, Saint-Dié, 1897, p. 12 ; Abbé Pierrefitte, *L'ancien Vittel*, Saint-Dié, 1900, p. 11.

C) CENTRE

Bourgogne. Alise Sainte Reine (Côte-d'Or).

Plusieurs sources jaillissent en cet endroit du Mont Auxois :

- a) La source de sainte Reine ou fontaine miraculeuse ;
- b) La source dite des Dartreux qui alimente l'établissement annexé à l'hôpital ;
- c) La source dite sous le Rais ou sous le Ret.

Près de la source dite *sous le Ret* on a découvert, il y a une cinquantaine d'années « des constructions en pierre sèche, tout à fait analogues aux habitations gauloises ». Cependant, les découvertes qui pour nous sont les plus intéressantes furent faites à la fontaine Sainte Reine lors des fouilles exécutées par M. Pernet en 1895-96. Elles amenèrent en effet la mise à jour « d'un très ancien bassin en bois formé de quatre planches de chêne, de fondations de constructions romaines, de poteries, de monnaies et d'une statuette en pierre de la même époque »⁽³⁰⁸⁾. Si nous ajoutons enfin que cette source est encore honorée de nos jours sous le vocable de sainte Reine (martyre chrétienne, morte en 253 et ensevelie croit-on près de la fontaine) nous voyons que nous sommes là en présence d'un culte rendu à une fontaine de l'Antiquité à

³⁰⁸ *Pro Alesia*, 1915-16, p. 110.

nos jours, la tradition chrétienne se substituant pour ainsi dire au vieux culte païen.

Le Temple du Mont Sène à Santenay, (Côte-d'Or).

Le Mont Sène est un tertre de 35 mètres de haut sur 95 mètres de large au sommet, au-dessous d'un plateau rocheux escarpé de trois côtés, qui domine le confluent de la Cosane et de la Dheune⁽³⁰⁹⁾. Les premières fouilles y furent exécutées par M. Letorey en 1872 et poursuivies par G. Bulliot. Ce dernier mit à jour les substructions d'un temple rectangulaire de 26 m. 10 de long sur 12 m. 90 de large.

Selon Bulliot deux cultes étaient pratiqués dans ce temple. Dans la partie gauche du rectangle formé par les constructions était l'oratoire dédié à Mercure l'autre partie était le sanctuaire d'une divinité de source. Cette source continue à jouer encore aujourd'hui d'une certaine importance sous le nom de saint Éloi. Dans la muraille au pied de laquelle elle coule, est incrusté un bas-relief⁽³¹⁰⁾ très mutilé dont le Congrès de la Société française d'archéologie donne la description suivante : « personnage revêtu du *sagum*, qui présidait sans doute à cette fontaine⁽³¹¹⁾ ».

Divers fragments en pierre, qui sont à l'heure actuelle au Musée de la Société Éduenne à Autun, représentent des mains tenant des offrandes, une pa-

³⁰⁹ *Bas-Reliefs*, III, 214.

³¹⁰ Bulliot, *Le temple du Mont Sène à Santenay*, p. 3.

³¹¹ *Comptes rendus de la Société française d'archéologie*, Dijon, XIX^e session, p. 328, année 1852.

tère, un petit vase en forme d'*olla* et un vase rempli de fruits. Toutes ces antiquités semblent avoir été autant d'*ex-voto* offerts à la divinité de la source ⁽³¹²⁾.

Massingy Les Vittaux (Côte-d'Or)

Cette localité est située à 4 kilomètres environ de Vitteaux ; elle possède plusieurs sources dont les trois plus importantes sont dites : fontaine Saint-Cyr, fontaine Saint-Cassien et fontaine de la Roche d'Y.

a) Source dite de Saint-Cyr

C'est en 1844 que Baudelot entreprit des fouilles à proximité de cette fontaine. Elles amenèrent la découverte d'*ex-voto* et de médailles. Au cours d'une seconde campagne, en 1866, dirigée par MM. Collenot, Brion et Bruzard ⁽³¹³⁾, on découvrit un temple qui, sans avoir les dimensions de celui des sources de la Seine, il ne mesure en effet que 17 mètres de long sur 12 mètres de large ⁽³¹⁴⁾, devait avoir cependant une certaine importance.

Parmi les antiquités recueillies figurent un fragment de buste ⁽³¹⁵⁾, des statuettes mutilées ⁽³¹⁶⁾, un fragment de stèle représentant une tête de femme ⁽³¹⁷⁾, un buste d'homme imberbe, des troncs

³¹² *Bas-Reliefs*, III, 2174.

³¹³ Bruzard, Notice sur la source de Massigny les Vittaux, *Bulletin de la Sté des Sciences de Semur*, 1866, p. 67.

³¹⁴ *Bas-Reliefs*, III, p. 310.

³¹⁵ *Bas-Reliefs*, III, p. 2391.

³¹⁶ *Bas-Reliefs*, III, p. 2392-93.

³¹⁷ *Bas-Reliefs*, III. p. 2394-99.

humains, depuis la poitrine jusqu'aux cuisses (³¹⁸) on y a recueilli également des médailles appartenant aux règnes de Vespasien, Domitien, Trajan et Magnus Maximus (³¹⁹).

b) Fontaine de la Roche d'Y.

Si à la fontaine Saint-Cassien, autre source de Masingy, on trempait, il y a quelques années, le linge des enfants, il semble bien que cet usage ait persisté lui aussi à la fontaine de la Roche d'Y. Nous possédons en effet de cette dernière fontaine deux documents très intéressants : ce sont deux stèles retrouvées encastrées dans le mur d'une vieille chapelle du XVI^e siècle (³²⁰), située près de la source, dans chacune desquelles sont représentées dans une niche trilobée trois personnages : « Celui du milieu est orné de la *bullæ*, c'est-à-dire du globe en métal ou simplement en cuir renfermant des amulettes que les Romains avaient en usage de suspendre au cou des enfants ; les deux personnages latéraux représenteraient, au dire de M. Espérandieu, les parents du personnage central. »

Ces deux dernières stèles sont sans nul doute des *ex-voto* dédiés à la *dea* de la source en reconnaissance de la guérison d'enfants (³²¹).

³¹⁸ *Bas-Reliefs*, III, p. 2397.

³¹⁹ Bruzard, *loc. cit.*, p. 67 et Collenot, *Catal. Musée de Semur*, n° 260 à 279.

³²⁰ Une autre stèle a été découverte récemment voir : Berthoud et Vittenet. Une stèle gallo-romaine à la Roche d'Y. *Bulletin de la Société des Sciences de Semur*, n° 3, 1929.

³²¹ *Bas-Reliefs*, III, 2402. M. Espérandieu place la découverte de ces

Gissey le Vieil (Côte-d'Or)

On y a découvert dans le voisinage d'une fontaine, une statue de femme aujourd'hui au Musée de Beaune, représentée couchée sur le coude gauche, la main droite sur cette même épaule, le torse nu, la jambe gauche repliée, le manteau ramené sur le bras gauche lui couvre le dos et les jambes. Nous sommes là très probablement en présence d'une divinité de source⁽³²²⁾.

Sainte Sabine (Côte d'Or)

Dans les ruines d'un temple carré de 6 mètres de côté divisé en deux parties⁽³²³⁾ situé sur un plateau dominant la rive gauche de l'Ouche, on a découvert plusieurs figurines représentant des enfants emmaillotés. Une vingtaine de ces représentations avaient été retrouvées, la plupart sont aujourd'hui disparues. Tous ces *ex-voto* ont été offerts très probablement à un génie de source ou de fontaine.

Fresnes (Côte d'Or)

Auprès d'une source, on a recueilli des débris d'*imbrices* et de *tegulae* qui selon M. Corot seraient les seuls vestiges d'un édicule païen. Le nom de Saint-

deux stèles à la fontaine Saint-Cassien, alors que Bruzard indique la Roche d'Y comme lieu de leur découverte.

³²² *Bas-Reliefs*, III, 2045.

³²³ *Bas-Reliefs*, III, 2044 ; Bulliot et Thiollier, *Mission*, p. 254 ; Corot, *Temples et divinités de sources en Auxois (Bulletin de la Société Archéologique de Montbard, 1927, p. 25)*.

Martin qui est celui de cette fontaine témoigne de la haute antiquité du culte qui lui est rendu⁽³²⁴⁾.

On fit également, à Bussy le Grand, près d'une fontaine placée aujourd'hui sous le vocable de Sainte-Marguerite, la découverte d'antiquités gallo-romaines parmi lesquelles figurent entre autres des monnaies, des clous ou épingles de bronze et d'os qui témoignent du culte rendu à cette source.

Plateau du Mesvren

Au-dessous d'un plateau qui porte son nom, le Mesvren reçoit du village de Gamay (près Autun, Saône-et-Loire) le ruisseau de Saint-Sernin du Bois. Au confluent de ces deux ruisseaux fut élevée, sur les ruines d'un ancien oratoire païen, une chapelle dédiée à Saint-Ploto qui date du XII^e siècle. Un autel antique retrouvé sur les lieux témoigne du culte rendu aux sources de ces deux petits cours d'eau. Deux des faces de cet autel sont sculptées et présentent deux personnages. Ce sont deux génies de sexe différent, dont l'un à l'aspect d'un dieu nu, imberbe, à cheveux longs et bouclés, tenant des deux mains devant lui un vase à deux anses, le second est une fée qui tord sa chevelure pour en exprimer l'eau⁽³²⁵⁾.

³²⁴ H. Corot, *loc. cit.*, p. 24.

³²⁵ Bulliot, *Le culte des eaux sur les plateaux Éduens (Mém. lus à la Sorbonne, Archéol.*, 1867, p. 21). Lex, *Le culte des eaux en Saône et Loire*, p. 9. B. Rel., III, 1996. Boulet croit pouvoir nommer le dieu *Magaver*, « bien qu'il ne figure, dit-il, dans aucune inscription » mais du fait que le nom du plateau sur lequel l'autel a été retrouvé porte sur un cartulaire de Charles le Chauve (843) le nom de *Magaverum*.

D'autres découvertes furent également faites aux alentours, c'est ainsi qu'on remarque trois autres sculptures détachées sans nul doute du même sanctuaire encastrées dans des habitations voisines. Le premier de ces monuments représente une déesse assise dans une niche, tenant de la main droite une grande patère et sur les genoux une corne d'abondance⁽³²⁶⁾. Dans le second monument, une autre déesse presse un enfant au maillot sur son sein⁽³²⁷⁾. Le troisième monument d'un travail très grossier, représente un « nain » ou un dieu nu tenant de la main droite un attribut indistinct⁽³²⁸⁾.

À Saint-Romain, une autre fontaine est placée sous la protection de saint Nabo et saint Ploto. La statue même, honorée sous le nom de saint Ploto, représentant un personnage vêtu d'une saie et tenant le *populum* semble bien être une sculpture gallo-romaine de basse époque. On aurait ainsi continué à invoquer sous les mêmes traits le dieu païen et le saint du christianisme.

Le plateau d'Auvenay

Près de Saint-Romain, au-dessus du village de Baubigny à la lisière supérieure du plateau d'Auvenay, jaillit une fontaine dite la Fontaine au chêne, auprès de laquelle on a retrouvé des médailles, une statuette

Nous ne saurions admettre cette hypothèse qui nous semble pour le moins un peu hardie.

³²⁶ *Bas-Reliefs*, III, 1999.

³²⁷ *Bas-Reliefs*, III, 1998.

³²⁸ *Bas-Reliefs*, III, 1997.

en bronze (³²⁹), ainsi qu'un morceau de sculpture représentant le génie de la source, le dieu est entièrement nu, il tient des deux mains, le vase, attribut des divinités des eaux (³³⁰).

Autres provinces du Centre

a) Dans la Creuse à la fontaine de Bénèvent l'Abbaye dans l'arrondissement de Bourganeuf (³³¹), on découvrit vers 1820, un trésor de monnaies en argent, dont l'origine sacrée ne fait pas de doute, vu le lieu de la découverte.

b) A 1.800 mètres de Decize (Nièvre) et à peu de distance du château de Saulx (³³²) jaillit une source qui livra en 1881 des vestiges d'un captage gallo-romain. Celui-ci était formé de trois cuvettes carrées superposées, la plus petite au fond et la plus grande au sommet, construites « en madriers de chêne assemblés aux angles à mi-bois et calfatés avec de la mousse » (³³³). Parmi les objets retrouvés, nous pouvons citer une intaille en jaspe sanguin sur laquelle étaient gravés les mots : *COCCEIAN VSEDOMIT VS* (³³⁴), des pote-

³²⁹ Courtépée. *Descript. du Duché de Bourgogne*, II, 348.

³³⁰ Bulliot, *Culte des eaux*, p. 19.

³³¹ Blanchet, *Traité des Monnaies gauloises*, p. 550. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 143.

³³² *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1914, p. 79.

³³³ Ces précisions furent apportées par de nouvelles fouilles exécutées en 1912.

³³⁴ Héron de Villefosse y voyait l'*ex-voto* d'un malade. Voir *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, 6 février 1884.

ries en terre blanche et une série de monnaies allant de Domitien à Claude le Gothique⁽³³⁵⁾.

c) Sources de l'Aumance. En 1838, on mit à découvert près de la voie romaine allant de Nérès à Chantelle, à peu de distance du village de Beaune, aux sources de l'Aumance, une statue aujourd'hui au Musée de Moulins (Allier). Elle représente une femme, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau, les pieds chaussés de sandales, le cou paré d'un collier, s'appuyant du bras gauche sur une urne renversée d'où s'échappe une source. « Trois petits génies nus l'accompagnent, l'un est perché sur son épaule, orne sa coiffure, l'autre dont le corps est très mutilé semble ajuster les plis du vêtement, le troisième, se tient aux pieds de la déesse... »⁽³³⁶⁾. Nous sommes là, en présence d'une divinité locale de sources dont malheureusement nous ne connaissons pas le nom et sur laquelle nous n'avons aucun renseignement.

d) En Auvergne, à Cocon (canton de Saint-Flour), il existe une source, nommée dans le pays la Font de Vie, dans laquelle on recueille plusieurs objets qui tendent à prouver qu'elle était surtout invoquée pour la guérison des enfants.

Parmi les trouvailles, nous pouvons signaler des figurines en bois et huit bracelets de fillettes en fils de laiton extrêmement tenus, les uns fermés, les autres

³³⁵ Bonnard, *La Gaule Thermale*, p. 451.

³³⁶ S. Reinach, *Répertoire*, II, 376 et Tudot, *Figurines gauloises*, p. LXXV.

ouverts et amincis aux deux extrémités, très rapprochés l'une de l'autre, pour ainsi dire bout à bout « à la façon gauloise ». D'autres exemplaires de ces bracelets ont pu exister primitivement et leur disparition s'explique du fait qu'ils ont dû être entraînés par le courant. Ces bracelets sont très certainement des *ex-voto* d'enfants, offerts par eux au génie de la source, en témoignage de leur guérison. Nous rappelons qu'encore à l'heure actuelle, les eaux de cette source sont considérées comme reconstituantes pour les enfants, de 8 à 14 ans en particulier⁽³³⁷⁾.

e) A Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, au lieu-dit les Roches, il existe une très belle source près de laquelle on découvrit en 1844-45, de nombreux *ex-voto* en bois, des statuettes, des mains détachées, dont l'index et le pouce étaient rapprochés comme s'ils eussent tenu une pièce de monnaie et des vases en terre blanche paraissant avoir servi à des buveurs⁽³³⁸⁾.

f) A Châtillon-sur-Loing, arrondissement de Montargis (Loiret) des fouilles exécutées dans les ruines d'un établissement de bains antiques amenèrent la découverte de médailles allant d'Auguste à Constantin, de statuettes en terre blanchâtre et de divers objets en bronze. Mais la série d'objets ayant le plus d'intérêt pour notre étude est sûrement celle constituée de figurines en bois de chêne représentant une

³³⁷ Marcellin Boudet, *La source minérale gallo-romaine de Coren et son trésor*, Clermont, 1889 (Extrait du *Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont*).

³³⁸ Bouillet, *Description des monuments du Puy-de-Dôme*.

sorte de statue sans bras ni jambes, deux bustes décapités, quatre têtes, quatre jambes et un pied. Tous ces objets, particulièrement les derniers que nous venons d'étudier sont des *ex-voto* offerts au génie des eaux⁽³³⁹⁾.

D) AUTRES PROVINCES

a) Dans l'Ain à Corlior (canton d'Hauteville) on fit la découverte au lieu dit Mossant, d'un certain nombre d'antiquités à la suite de fouilles entreprises auprès d'une source en 1885 et 1906. Parmi les trouvailles, il nous faut signaler une importante série de monnaies (250 environ) allant de Claude fer à Valens (celles des Antonins sont les plus nombreuses), des vases plus ou moins brisés, des clous en fer, etc.

b) Divonne (Ain). Les eaux de cette station sont encore utilisées aujourd'hui en hydrothérapie. On y a retrouvé de très nombreuses monnaies romaines (300) appartenant à l'extrême fin du Haut Empire et au début du Bas Empire⁽³⁴⁰⁾. Ces monnaies attestent non seulement la présence des Romains en ces lieux dès cette lointaine époque de notre histoire, mais encore et surtout l'existence d'un culte rendu à la divinité des eaux de Divonne, peut-être Divona ?⁽³⁴¹⁾.

³³⁹ A. Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*. *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, 1890, p. 143 ; *Bas-Reliefs*, IV, 2970 ; de Caumont, *Les ex-voto gallo-romains trouvés par M. Dupuis*. *fitiletto Monumental*. 1861, p. 348-50).

³⁴⁰ Bonnard, *La Gaule Thermale*, p. 476.

³⁴¹ Voir la première partie du présent chapitre, art. Divona.

c) A Saint-Alban près Roanne (Loire), outre la découverte de captations romaines aux sources qui jaillissent dans la localité, on a mis à jour de nombreuses monnaies témoignant là encore de la pratique d'un culte⁽³⁴²⁾.

d) Une stèle du Musée de Vienne (Isère) découverte en 1904 au lieu dit le Mas du Girard, près de Panossas (Isère) représente une divinité nue, debout, de face. Ce monument ayant été trouvé auprès d'une source « qui ne tarit jamais » peut vraisemblablement en représenter la divinité.

³⁴² Goin, *Mémoires sur les eaux minérales de Saint-Alban près Roanne*, 1834.

Chapitre II

Du culte, des temples et lieux de culte

A) DU CULTE

Connaissons-nous les différents aspects que dut revêtir, aux temps païens, le culte rendu à toutes ces divinités que nous venons sommairement d'étudier ? Répondre par l'affirmative serait excessif ; nous possédons cependant quelques indications qui ne sont pas sans valeur et que nous rapportons ci-après.

Ce qui nous frappe tout d'abord lorsque nous étudions les sanctuaires de sources, c'est le nombre souvent considérable d'*ex-voto* qui y ont été découverts. Nous pouvons donc avancer, sans crainte de faire erreur, que la principale pratique rituelle consistait en un dépôt auprès, ou dans la source sacrée, d'offrandes offertes en hommage à sa divinité.

Parmi les *ex-voto* eux-mêmes, nous pouvons distinguer trois grands groupes⁽³⁴³⁾ :

- a) Images de la divinité de la source ou d'autres dieux ;
- b) Présents, monnaies, vaisselle ;
- c) Images de membres ou personnes malades, enfants au berceau, jambes, genoux, pieds, seins, yeux, etc. Nous pouvons même ajouter à cette énumération une quatrième série d'*ex-*

³⁴³ Jullian, *Histoire de la Gaule*, VI, p. 56, note.

voto, celle qui comprend des représentations d'animaux. M. le comte de Caix, pense que dans un but de parcimonie, le dédicant préférerait offrir à la divinité, une représentation de l'animal plutôt que celui-ci, conciliant en cela, dit-il, une sage économie et une suffisante dévotion⁽³⁴⁴⁾.

Le malade, ou le fidèle, laissait parfois à la source sa propre image exécutée en pierre et tenant une offrande. Lors des fouilles entreprises aux sources de la Seine en 1836, on découvrit plusieurs monuments figurés représentant des personnages portant un chien, un lapin, un ou des oiseaux, des fruits, etc. L'ensemble de ces représentations confirme donc notre opinion, à savoir que la principale pratique du culte consistait en offrandes, qui, on a pu le voir, sont des plus variées.

Un autre détail qui n'est pas sans intérêt, et sur lequel nous nous plaisons à insister, réside en le fait qu'un monument figuré retrouvé aux sources de la Seine nous prouve que le port d'un véritable costume cérémoniel a été de rigueur chez les pèlerins de sources, il se composait d'une longue tunique et d'un manteau, parfois avec capuchon par-dessus lequel était placé un ornement caractéristique consistant en une fibule de forme plate et circulaire retenue par des cordons plats également croisés devant et derrière et

³⁴⁴ Cette 4^e série d'*ex-voto* est plutôt une subdivision faite dans la 2^e série de M. Jullian. Voir de Caix, *Congrès Archéo.*, Beauvais, 1905, p. 355.

passant sur les épaules et sous les bras. Cet ornement qui n'est autre que la *bulla* fait penser ici, de la façon dont il est porté, au scapulaire, insigne chrétien de dévotion⁽³⁴⁵⁾.

Les monuments archéologiques, nous fournissent-ils aussi quelques détails sur ce que fut la caste sacerdotale vouée au service des sanctuaires de sources ?

Un document découvert à Nîmes et que nous avons déjà étudié, très sommairement il est vrai, nous permet dans une certaine mesure de répondre affirmativement. C'est un autel comportant un bas relief et une inscription⁽³⁴⁶⁾. Cette dernière, nous prouve en effet qu'il existait dans l'antique Nemausus une véritable congrégation de prêtres « *Cultores Urae Fontis* » consacrés au service d'Ura, *dea* de source. De plus, le bas-relief nous montre vraisemblablement un de ces prêtres, la tête couverte d'un pan de sa toge à l'exemple des sacrificateurs, tenant de la main droite une patère et accomplissant le geste de la libation⁽³⁴⁷⁾ sur un autel en forme de trépied.

Un autre document nous donnant quelques indications sur le culte est une patère découverte chez les Cantabres. Une véritable scène sacrée y est représentée, gravée au poinçon. Nous y voyons en haut

³⁴⁵ Espérandieu, un insigne de dévotion gallo-romain et le culte des Sources chez les Éduens.

³⁴⁶ C. I. L., XIII, 3076.

³⁴⁷ Voir ce sujet le paragraphe consacré aux rites gallo-romains par M. Toutain, *Cultes Païens*, I, t. III, p. 364-65.

au milieu, une nymphe étendue à terre à l'ombre de deux arbres, sous son coude gauche est une urne fluente ; un homme revêtu de la toge accomplit le geste de la libation sur un autel circulaire, un jeune garçon emplit d'eau une grande jarre, un autre enfant offre un gobelet rempli de l'eau salutaire à un vieillard barbu, un second vieillard appuyé de la main gauche sur un bâton, étend sa main droite sur un autel quadrangulaire, enfin tout au bas de la composition est un char, tiré par deux mules, sur lequel est un tonneau qu'un homme emplit de l'eau de la source à l'aide d'une jarre. Une inscription gravée sur le pourtour se lit :

VMERITANA SALUS⁽³⁴⁸⁾

Quelle est la signification exacte de cette représentation ? nous l'ignorons faute de documents épigraphiques plus complets que celui que nous avons cité. Ce que nous pouvons en retenir c'est que la divinité de la source placée sous les arbres est vraisemblablement invoquée par les deux personnages, sans doute des prêtres, situés près des autels qui eux très certainement lui sont consacrés. Le don d'un gobelet de l'eau de la source à un vieillard d'une part, l'approvisionnement que l'on fait de cette même eau d'autre part sont des témoignages vivants de toute l'importance qui lui était attribuée.

³⁴⁸ Hübner, Die Heilquelle von Umeri (*Archeologische Zeitung*, 1874, p. 115) ; Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus...*, p. 91-92.

Les divinités de sources avaient donc : leurs prêtres, leurs fidèles, leurs offrandes, leurs autels ; c'est maintenant à l'étude du cadre dans lequel se sont effectuées toutes les pratiques rituelles dont nous avons déjà parlé, que nous allons consacrer la deuxième partie de ce chapitre.

B) DES TEMPLES ET LIEUX DE CULTE

« Un amas de pierre et de marbre a remplacé l'horizon de feuillage, mais le cadre seul de la vie s'est transformé...⁽³⁴⁹⁾ »

Certes, si cette image pût jamais être vraie en des temps antérieurs aux nôtres, combien elle se fait aujourd'hui la triste expression de la réalité. Ce sont bien des amas de pierre et de marbre que l'on pouvait contempler il y a quelques années et au prix de quels efforts, aux sources de la Seine, à Alise, à Essarois ; malheureusement il ne nous est même plus donné de contempler, à l'heure actuelle, les vestiges de ces temples splendides, qui témoignaient de la magnanimité avec laquelle les Gallo-romains traitaient leurs divinités. Sur les conquêtes de l'homme, la nature a repris tous ses droits et ce n'est bien souvent qu'à travers un voile opaque formé par le fouillis de la végétation qu'il nous est encore permis d'apercevoir les ruines des monuments auxquels notre pays dut un moment sa splendeur.

Nous nous proposons donc d'étudier ci-après ceux

³⁴⁹ Jullian, *Histoire de la Gaule*, VI, 55.

des sanctuaires de sources qui nous ont paru les plus importants, tant par leurs proportions et la richesse de leur décor que par le rôle qu'ils durent jouer aux temps païens et qui lui, nous est attesté, à la fois par les *ex-voto* et les textes épigraphiques. Nous nous abstenons cependant le plus possible de faire état de ces derniers documents reportant au contraire toute notre attention sur ceux que peuvent nous fournir l'architecture.

a) Temple des sources de la Seine

Ce temple était situé dans le fond d'un vallon faisant partie des communes de Saint-Seine et Saint-Germain la Feuille (Côte-d'Or) « sur le chemin de la Duys à la ferme des Vorgerots ».

Les premières fouilles furent, on s'en souvient, entreprises par la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, en mai 1836 et dirigées par MM. Chaussier, Morisot et Baudot³⁵⁰. Elles mirent à jour les vestiges d'un temple de 57 mètres de long sur 22 mètres de large, comprenant un vaisseau et plusieurs *cellae* ou chapelles sur le pourtour. Celles-ci auraient, au dire de Baudot, une grande analogie avec la description que Pline nous a laissée d'un temple élevé au Clitomne, fleuve d'Ombrie. « À la source de ce fleuve, dit l'auteur, est un temple ancien et fort respecté, Clitomne est là habillé à la romaine... Il y a à l'entour

³⁵⁰ H. Baudot, *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte d'Or*, 1845; Rapport sur les découvertes faites aux sources de la Seine, pp. 102 et suivantes; Espérandieu, *Bas-Reliefs*, III p. 314.

plusieurs petites chapelles ; dans quelques-unes sont des fontaines et des sources. »

Au centre du temple était une grande salle dans laquelle se trouvait la source sacrée qui « s'écoulait par une rigole taillée dans la pierre et recouverte de dalles. » À droite de la source s'élevaient quatre colonnes d'ordre dorique, dont on a retrouvé des fragments et les bases encore à leur place. Deux marches en pierre d'une seule pièce donnaient accès à une *cella* où se trouvait sans doute la statue de la *dea Sequana*. Cette pièce était ornée avec richesse, témoins les tronçons de colonnes et de chapiteaux qui y ont été retrouvés. Les autres chapelles semblent avoir été décorées avec moins de somptuosité.

Le temple a fourni une abondante moisson de vestiges antiques : marbres précieux taillés en moulures et en plaques, destinés à revêtir les murailles, et des cubes en pierre de diverses couleurs ayant probablement été utilisés comme mosaïque (on a en effet retrouvé une frise en mosaïque à dessin grec). En ce qui concerne la décoration extérieure, des fragments de fûts et des chapiteaux corinthiens qui devaient appartenir à des colonnes de grande hauteur, laissent à penser qu'elles devaient faire partie d'un péristyle, dont ils seraient les seuls vestiges.

La plupart des morceaux de sculpture découverts sur les lieux ont été transportés au musée archéolo-

gique de Dijon, les substructions seules, restant en place ⁽³⁵¹⁾.

b) Temple de deus Moritasgus (Alise Sainte-Reine — Côte-d'Or).

Outre le temple de Moritasgus proprement dit, les fouilles exécutées par MM. Espérandieu et Eperly à la Croix Saint-Charles amenèrent la découverte de plusieurs autres petits sanctuaires dont nous tenons à donner brièvement la description ⁽³⁵²⁾.

1^o Temple octogonal

Il se composait d'une *cella* et d'un *pronaos*. Il mesurait 7 m. 80 de côté et 19 m. 90 de diamètre. L'entrée du temple était à l'est une autre ouverture donnait accès dans le *pronaos*. On pénétrait ensuite dans la *cella* par une porte de 1 m. 60 de large.

Ce temple était construit en petits moellons irréguliers de 0 m. 08 à 0 m. 15 de haut. Une canalisation qui la traversait conduisait encore les eaux d'une source dans les ruines d'un sanctuaire datant du temps d'Hadrien. Ce temple aurait été construit au 2^e quart du I^{er} siècle, sur les ruines d'un autre plus ancien. L'oc-

³⁵¹ De nouvelles fouilles entreprises en 1926 sous la direction de M. Corot, trop brièvement achevées, ne semblent pas avoir apporté, au dire de M. Corot lui-même, de grandes modifications à l'architecture générale du temple. Lors d'une visite que nous avons faite aux sources de la Seine, nous avons pu nous convaincre de la difficulté qu'éprouve une personne même avertie pour discerner les rares vestiges encore visibles de ces dernières fouilles.

³⁵² Voir chapitre I.

cupation préromaine y a laissé des traces de foyers et des ossements d'animaux, cerfs, bœufs, sangliers.

2° Temple rectangulaire

Ce temple mesurait 3 m. 95 sur 4 m. 20. Les murs étaient construits en petit appareil. Les pierres qui le composaient étaient assemblées à l'aide du mortier. Au milieu du sanctuaire on a découvert une cuve de pierre formant piscine et le socle d'une statue. La cuve mesurait 0 m. 96 de long sur 0 m. 94 de large, 0 m. 42 de profondeur et 0 m. 12 d'épaisseur sur les côtés. Elle était percée de deux trous l'un de 0 m. 05 et l'autre de 0 m. 07 de diamètre. L'eau était conduite dans la cuve par un tuyau qui s'embranchant sur la canalisation passait sous le dallage et se redressait ensuite à la façon d'un siphon. L'entrée du temple était dans l'angle nord-ouest où deux marches d'escaliers de 1 m. 05 de long sur 0 m. 32 de large et 0 m. 24 d'épaisseur ont été retrouvées en place.

Ce même temple a livré des enduits peints où deux ornements se superposent sur un crépi de pâte brune. Le décor était probablement linéaire ; le rouge y dominait. Plus tard, on lui substitua des couronnes brunes de feuillages que retenaient des lemnisques flottants de couleur verte. Ces enduits avaient une bordure de stuc de 0 m. 05 de large décorée de dauphins affrontés posés chacun sur un trident.

Le temple devait être recouvert en tuiles vu la quantité de ces objets retirés au cours des fouilles. Tête et mains de divinité, enfant emmailloté, des épingles en

os, des *ex-voto* d'yeux en bronze, des clous en même métal, telles sont les antiquités qui y ont été découvertes.

3° Deuxième temple rectangulaire

Il est situé à 24 m. 50 à l'est du temple octogonal, il mesure 11 m. 90 de long sur 5 m. 80 de large. Le sol était pavé de pierres blanches posées sur un laiton fait de chaux et de briques. Il a pu être traversé par une canalisation. Divers objets y ont été retrouvés ; parmi ceux-ci, il nous faut citer un *ex-voto* d'yeux et quatre monnaies dont une d'origine gauloise.

4° Quatrième temple

Au nord-est de l'ensemble de ces constructions existait un autre temple dont la partie la plus curieuse était constituée par une piscine en bois dans laquelle l'eau arrivait par deux canaux, l'un au nord, l'autre à l'est et s'échappait vers le sud dans la direction du 2^e temple rectangulaire.

5° Temple de Moritasgus proprement dit.

M. Espérandieu divise l'existence de ce temple en 4 grandes périodes :

- a) Temps d'Auguste ;
- b) A partir du 3^e quart du premier siècle ;
- c) Après l'an 166 ;
- d) A partir du dernier quart du III^e siècle.

Le temple de Moritasgus aurait été bâti à l'époque d'Auguste, sur les ruines d'un oratoire gaulois.

La plus reconnaissable des pièces du sanctuaire était une piscine de 3 m. 76 de long sur 2 m. 55 de large, percée d'une mosaïque grossière de calcaire blanc. On accédait à cette piscine par 3 marches de 0 m. 15 de haut sur 0 m. 25 de large qui en occupaient au midi toute la largeur d'un des côtés. La piscine était précédée d'une pièce rectangulaire de 7 m. 20 dans un sens et 5 m. 80 dans l'autre, dans laquelle M. Espérandieu pense que les dévôts se déshabillaient. Plus au sud et en contrebas est une autre pièce de dimensions inférieures qui semble avoir été construite un peu plus tard et qui est pavée de briques plates. À l'est de cette pièce existait un hypocauste destiné à chauffer l'eau d'une piscine placée au-dessus.

Après des désastres éprouvés, à une date fixée par M. Espérandieu au troisième quart du I^{er} siècle, le temple qui fut réédifié s'augmenta au nord d'un portique et au sud d'autres pièces. Le portique avait sa principale entrée du côté de l'est, sa largeur correspondait à celle de la piscine, qui en occupait, en son milieu, l'une des faces. Lors d'une seconde destruction au II^e siècle le portique rebâti fut encore pavé de mosaïque. Il fut enfin transformé et élargi vers le sud, lors de la troisième destruction.

Dans le courant de la deuxième époque, on construisit vers le sud deux annexes. L'une de forme rectangulaire était attenante à l'hypocauste de la première époque ; le mur qui la séparait de celui-ci était bâti de moellons grossiers mêlés de briques dont il

reste cinq à six assises. La partie inférieure d'un autel y a été retrouvée.

À la troisième époque, la destruction de l'hypocauste eut pour effet la symétrie du temple M. Espérandieu pense même, que cette recherche de la symétrie ne fut peut-être pas indifférente à la disparition de ce corps de bâtiment.

6° Sanctuaire hexagonal

À 7 m. 85 à l'ouest de la seconde annexe, M. Espérandieu mit à jour un sanctuaire de forme hexagonale de 7 m. 80 environ de côté traversé par une canalisation où l'eau coulait encore et dont l'élargissement vers le sud formait une piscine au seuil de l'édifice. Le pavage du sanctuaire était fait de pierres plates. Un fragment de statue découvert dans ce sanctuaire pourrait bien être celui d'un monument figure représentant la divinité qui y était honorée. Le déblaiement de la piscine a fourni des épingles en os, des *ex-voto* d'yeux, et des monnaies.

Tous les sanctuaires précités, sont des temples de divinités de sources qui, de par leur nombre et leurs proportions, témoignent du rôle considérable que dut jouer le culte des eaux sur le Mont Auxois à l'époque gallo-romaine (³⁵³).

³⁵³ Espérandieu, *Mém. Com. Ant. Côte d'Or*, XV, p. 255 et suiv. et XVI, p. 43 ; Espérandieu, *Le culte des sources chez les Éduens*, p. 6 ; Eperly, *Les fouilles de la croix Saint-Charles*. Afas, Toulouse, 1910 ; Espérandieu, *Le temple de Moritasgus*, *Rev. des Études Anciennes*, 1910 et *Bas-Reliefs*, IX, p. 312.

c) Temple de Massigny les Vitteaux (Côte-d'Or).

C'est en 1865, ainsi que nous l'avons déjà vu, que furent exécutées des fouilles de Massingy, sous les auspices de la Société des sciences de Semur et dirigées par Bruzard. Bien qu'incomplètes ces fouilles prouvèrent l'existence d'un véritable temple élevé auprès de la fontaine Saint-Cyr qui jaillit sur l'emplacement de cette commune. Loin d'avoir les dimensions de celui des sources de la Seine, il semble avoir eu cependant une certaine importance.

Il avait la forme d'un carré long et possédait un hémicycle à l'une de ses extrémités. Les dimensions étaient : 12 mètres de largeur sur 17 mètres de longueur, non comprises les autres parties de l'édifice qui existaient en dehors de cette salle. L'hémicycle, dans lequel Bruzard reconnaît le sanctuaire, était orienté au levant. Dans cette partie de temple ont été recueillis en effet, la majeure partie des *ex-voto* ⁽³⁵⁴⁾.

d) Temple du Mont Sène à Santenay (Côte-d'Or).

Ce temple est situé sur un tertre de 35 mètres de haut, sur 95 mètres de large au sommet, au-dessus d'un plateau rocheux escarpé de trois côtés, qui domine le confluent de la Cosane et de la Dheune.

Des fouilles entreprises par G. Bulliot en 1872, mirent à jour les substructions d'un temple rectangulaire de 26 m. 10 de long sur 12 m. 90 de large, entouré de portiques et probablement aussi de l'habitation

³⁵⁴ Bruzard, *Bulletin de la Sté des Sciences de Semur*, 1866, pp. 70-71 et *Bas-Reliefs*, III, p. 310.

du prêtre qui le desservait. Le sanctuaire, au dire de Bulliot, comprenait deux corps de bâtiments séparés par un couloir de 1 m. 80 de large, ouvrant de l'est à l'ouest et auquel on accédait par un escalier dont il ne reste plus que quatre marches. Chaque compartiment a eu sa divinité le premier à gauche était consacré à Mercure ; quant au second, il servait de sanctuaire à une divinité de source dont nous ignorons le nom ⁽³⁵⁵⁾.

e) Temple d'Apollo Vindonnus à Essarois (Côte-d'Or).

Ce temple est situé à environ 200 mètres du village actuel, sur les rives d'un petit ruisseau formé par les eaux d'une source dite de la Cave. Il fut découvert en 1848-49, lors des fouilles entreprises par ordre de Mme de Chastenay sur des terrains lui appartenant.

Ce temple était de forme rectangulaire et mesurait 25 m. 80 de long sur 15 m. 20 de large ⁽³⁵⁶⁾. Il se composait d'un double édifice intérieur et extérieur. Le premier rectangle était une enceinte fermée où l'on rangeait les *ex-voto* ⁽³⁵⁷⁾ dédiés à la divinité de la source. Le second était le sanctuaire ou *cella*, où s'élevait la statue du dieu.

Des naissances de voûte ayant été remarquées aux murs de fondation les plus rapprochés du ruisseau, Mignard pense que l'eau de ce ruisseau était conduite dans les édifices sacrés. Fait digne d'intérêt, les habi-

³⁵⁵ Bulliot, *Le temple du Mont Sène à Santenay*, pp. 12 et 13 et Espérandieu, *Bas-Reliefs*, III, p. 214.

³⁵⁶ Espérandieu, *Bas-Reliefs*, IV, p. 352.

³⁵⁷ Bulliot, *Le culte de Saint-Martin*, p. 94.

tants d'Essarois auraient vu, il y a plusieurs années, sur le monticule de la cascade et dans la direction des édifices, des aqueducs en pierre absolument semblables à ceux qui sont près de la source⁽³⁵⁸⁾.

f) Temple de Deus Nemausus. Nîmes (Gard).

Nous avons beaucoup de raisons de croire que le temple de deus Nemausus n'était à l'origine que le bassin de la fontaine d'où s'échappaient ses eaux,

... glauce, profunde, sonore.

(Auson, *Clar. Urb.*, v. 50)

Peut-être même ce bassin fut-il à l'origine entouré d'un « cercle de pierre » destiné à marquer les limites du lieu saint. Tout cela, cependant, n'est que du domaine de la légende et ce que nous savons de façon certaine, c'est que sous la domination romaine, à une époque que nous ne pouvons au juste fixer, fut élevé à quelques pas de la fontaine, un temple consacré au dieu Nemausus, qui en était la divinité.

Ce temple avait été bâti suivant le rituel antique, orienté du côté du levant et dans l'axe du nouveau *balneum* que dominait une statue d'Auguste. Nous en donnons ci-après la description que nous empruntons en partie au texte de Maucombe : « L'édifice est d'une belle structure carrée. À l'intérieur, il forme un vaisseau de 14 mètres de long sur 8 mètres de large. Il

³⁵⁸ Mignard, Historique du temple d'Essarois, *Mém. Com. Ant. Côte d'Or*, 1847, p. 131. Pour les autres références voir notre chapitre I, art. Vindonnus.

est voûté en forme de tonne avec des arcs doubleaux dont les uns sont en rentrants et les autres en sail-lans. Il était recouvert de tuiles et de dalles... La porte d'entrée est en plein cintre face au levant. »

À l'intérieur du temple, seize colonnes supportent une corniche dentelée qui soutient elle-même la voûte. Chacun des murs latéraux comporte cinq niches carrées à tympan alternativement triangulaires et cintrés. Deux niches à tympan demi-triangulaires se trouvent placées de part et d'autre de la porte d'entrée. À n'en pas douter, toutes ces niches étaient destinées à recevoir des statues de divinités. Au fond du temple, toujours à l'intérieur, vis-à-vis de la porte d'entrée, il existe une espèce de chapelle où était sans doute placée la statue de la divinité principale, que nous croyons être Nemausus.

L'ensemble du sanctuaire est d'une architecture composite. Il est bâti en pierres de taille d'une grosseur considérable, posées les unes sur les autres sans l'aide d'aucune espèce de ciment.

Telle est dans ses grandes lignes la description du seul temple de sources de la Gaule, qui à notre connaissance, soit encore debout (³⁵⁹).

³⁵⁹ Maucomble, *Histoire des Antiquités de la ville de Nîmes*, 1806, p. 31 et Tessier, *Bains de Nîmes*, p. 98. Le temple de Nemausus est aujourd'hui dit de Diane; ce nom consacré par l'usage subsiste encore, malgré de sérieuses réserves faites par de nombreux érudits. M. C. Jullian, notamment y voit, comme nous-même, le sanctuaire de la divinité de la fontaine. Voir *Gallia*, 7^e édition, p. 255.

g) Temple d'Halatte (Oise)

Découvert en 1867, ce temple fut seulement mis à jour en 1872, grâce aux fouilles entreprises par M. le comte de Caix de Saint-Aymour.

Il comprend un *sacellum* ou construction carrée située au milieu d'une cour formée par le mur d'enceinte. Les dimensions de cette construction sont les suivantes : 8 m. 60, 7 m. 10, 6 m. 90 ; elle formait le sanctuaire proprement dit, car c'est là, en effet, qu'on recueillit la presque totalité des *ex-voto*. On entre dans ce *sacellum* par une porte située au levant. Cette porte est couverte par un péristyle ou portique soutenu par des colonnes dont on a retrouvé des fragments. Passé ce portique, nous avons la *cella*, entourée d'un mur de 0 m. 70 d'épaisseur. C'est dans cette partie du temple que devait très probablement se trouver la statue de la divinité. Les murailles de cette chapelle étaient recouvertes d'ocre rouge à la partie supérieure et peintes en vert à la partie inférieure. Derrière le mur, formant le fond de la *cella*, à une distance de 0 m. 40, s'en élevaient une seconde, puis une troisième, séparées par la même distance. Le dernier mur représentait les fondations extérieures du *sacellum*.

Dans le compartiment formé par le mur intermédiaire, le comte de Caix voit un *adytum* ou chambre secrète où l'on célébrait certains mystères et qui permettait aux prêtres en s'y cachant de tromper les fidèles trop crédules, par des réponses prophétiques qu'ils se figuraient ainsi tenir de la divinité.

L'ensemble des bâtiments est, enfin, entouré d'un mur d'enceinte, vaste parallélogramme de 40 mètres de côté (³⁶⁰).

Par cette étude des principaux sanctuaires de sources, nous constatons que tous ces temples n'ont entre eux aucun lien commun et obéissent, en général, aux disciplines architecturales les plus diverses. Les constructions les plus variées donnèrent donc, en des temps assez rapprochés d'une même époque, asile à différentes divinités symbolisant l'un des éléments de la nature les plus riants : la source.

³⁶⁰ Pour les références, voir chapitre I, art. Divinités innomées, Halatte.

DEUXIÈME PARTIE

LES ORIGINES PRÉROMAINES DU CULTE DES SOURCES EN GAULE

Aidé par les très nombreux documents que nous fournit l'époque romaine, nous avons pu étudier assez succinctement, il est vrai, mais de façon précise, le culte des sources en Gaule à cette époque. Nous sommes maintenant amené à nous demander si cette dévotion n'a pas puisé ses origines en des temps de beaucoup antérieurs à la Conquête. En ce qui nous concerne, nous en sommes persuadé ; c'est donc à l'étude des documents confirmant notre thèse, que nous nous proposons de consacrer cette dernière partie de notre travail.

Certes, nous n'avons nullement l'intention de faire revivre en un tableau brillant, autant qu'imaginaire, les pratiques rituelles, auxquelles se livraient auprès des sources nos lointains ancêtres des époques protohistoriques, voire même préhistoriques. Bien décidé au contraire à ne faire emploi que de documents d'une authenticité indiscutable, nous rejetons toute hypothèse, qui pourrait peut-être apporter plus d'originalité notre travail, mais qui, à coup sûr, lui enlèverait en même temps, le peu de valeur scientifique qu'il peut présenter.

En l'absence de tout document écrit, nous nous appuyons sur les renseignements que nous fournissent : d'une part, l'archéologie, la linguistique et le folklore d'autre part. Pour ce qui est de cette dernière science,

nous ferons cependant de très sérieuses réserves si dans certains cas, en effet, il nous est possible de distinguer au travers de la tradition chrétienne ou populaire, un vieux fond de paganisme, nous devons bien nous garder de généraliser et de prétendre, par exemple, que les nombreuses sources sacrées honorées à l'heure actuelle sous le vocable d'un saint du Christianisme, aient fait l'objet d'un culte aux temps païens. Bien de plus faux ; le Christianisme a eu, et a encore aujourd'hui ses fontaines et ses sources sacrées et les dévotions qui leur sont rendues n'ont souvent rien à voir avec un ancien culte païen, pour elles, inexistant.

Des documents nous permettent d'établir l'origine préromaine du Culte.

A) DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

Avant d'aborder l'étude de ces documents, il nous faut procéder à deux constatations essentielles : la première, c'est le défaut absolu de tout vestige nous permettant de croire à l'existence de temples, si modestes fussent-ils, aux époques protohistoriques, à plus forte raison préhistoriques ; la seconde est le manque de toute représentation figurée. De ce fait, dans l'impossibilité dans laquelle nous sommes, d'étudier, d'une part le sanctuaire, de l'autre la divinité, il ne nous reste qu'une sorte de documents matériels, les *ex-voto* déposés par le fidèle au lieu du culte, qui nous permettent de restituer ce dernier.

La présence de très nombreux silex taillés ou polis

retrouvés dans, ou aux abords des sources, prouvent que celles-ci étaient loin d'être inconnues aux époques lointaines où ces outils rudimentaires étaient en usage. Lors des fouilles entreprises aux thermes de Nérès (Allier), sous la direction de M. Esmonnot, on en découvrit un très grand nombre ; il en fut de même pour les découvertes faites à Vittel, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Saint-Honoré-les-Bains, Bourbonne-les-Bains, aux sources de la Marne⁽³⁶¹⁾, etc. À Apeville (Eure³⁶²), une centaine de haches en bronze pesant chacune 500 grammes, furent retrouvées dans *la fontaine aux malades*, il en est de même pour la localité de Ygos (Landes) où sept haches seulement furent mises à jour dans une fontaine⁽³⁶³⁾.

Les deux découvertes, à notre avis, les plus intéressantes, furent faites l'une à Grisy (Saône-et-Loire), l'autre dans la forêt de Compiègne (Oise).

La source thermale de Grisy (commune de Saint-Symphorien de Marmagne) est située au fond d'une vallée qui se trouve entre Saint-Symphorien et Broys. Elle jaillit au milieu d'un marécage à surface mouvante dont la profondeur est de 1 m. 70.

Les fouilles qui y furent entreprises en 1906-1908 amenèrent la découverte de divers objets attribués à l'époque néolithique⁽³⁶⁴⁾. Parmi ces antiquités, nous

³⁶¹ Note de M. l'Abbé Drioux. Les silex sont au Musée de Langres.

³⁶² Déchelette, *Manuel d'Archéologie*, Appendices. Cachettes de l'Age du bronze, n° 183, p. 31.

³⁶³ E. Chantre, *Age du bronze*, III, p. 74.

³⁶⁴ Debourneau et Camusat, *Travaux de recherches en cours à la*

pouvons citer des fragments de poteries noires et même des vases complets, en général unis et sans décor quelques fragments, cependant, portaient des traces d'ornements sommairement exécutés, consistant en parties saillantes striées à la pointe. Des débris de cols de vases bien dessinés et finement moulurés furent également retrouvés⁽³⁶⁵⁾ avec des haches, dont l'une complète est très bien polie sur toute sa surface, un tranchant de hache en « amphibolite », une partie médiane de coin de section sensiblement carrée et, enfin, un bois de cervidé, ayant très probablement servi de poinçon.

Outre ces objets d'âge néolithique, de nombreuses antiquités romaines furent découvertes, telles que des fragments de poteries rouges, une statuette de femme (peut-être la représentation de la divinité de la source à l'époque romaine ?), des monnaies en bronze très altérées, une pointe de flèche triangulaire en bronze, et enfin une petite croix phallique en même métal.

Il existait à la source, un captage en bois d'origine romaine⁽³⁶⁶⁾. Il était composé « de plateaux de chêne assez mal débités, actuellement très altérés et présentant une consistance molle » qui reposaient sur le granit. En un point où la roche formait une sorte de cu-

source thermale de Grisy (Saône-et-Loire).

³⁶⁵ Ces fragments de poteries furent examinés par J. Déchelette qui en a confirmé l'origine néolithique.

³⁶⁶ En ce qui concerne l'origine de ce captage, nous reproduisons l'opinion des inventeurs, MM. Debourneau et Camusat ; il pourrait très bien se faire cependant que ce captage soit d'une origine plus ancienne, c'est l'opinion de M. Toutain.

vette un peu prononcée, on avait enfoncé de chaque côté de la fracture d'où s'échappaient les eaux, des rondins de chêne de 0 m. 25 d'épaisseur « destinés sans aucun doute à appuyer leur flexion ». C'est sur cette partie du platelage qu'étaient établis les puits laissant arriver l'eau à la surface.

Poteries, statuettes, monnaies, attestent l'existence d'un culte rendu à la source de Grisy, dès une époque qui se perd dans les brumes du passé, qui se perpétua à l'époque romaine, mais qui ne semble pas, à notre connaissance du moins, avoir jamais été l'objet d'une quelconque dévotion relevant de la Tradition chrétienne.

La source de Saint-Sauveur, forêt de Compiègne (Oise)

Cette source dont les eaux se jettent dans l'Oise, près du hameau « le Bois d'Ageux » est située au nord-est du village de Saint-Sauveur (Oise) en bordure du chemin qui mène du carrefour Saint-Jean, au carrefour des « Prés du Rozoir » et, au pied du plateau, où reposent les ruines encore importantes du camp romain de Champlieu.

Des fouilles qui y furent entreprises par M. Poirier, mirent à jour les pièces suivantes : une pointe de flèche avec pédoncule en silex rougeâtre, avec pointe brisée, une pointe de flèche avec pédoncule et barbelures, en silex gris nuageux, pointe brisée, une pointe de flèche triangulaire en silex jaunâtre, pointe brisée ; une pointe de flèche avec pédoncule en silex gris, deux petites pointes en silex dont l'une est très retou-

chée sur ses bords, deux beaux grattoirs en silex gris et des lames de couteau brisées, en silex de diverses nuances ⁽³⁶⁷⁾.

Fait digne d'intérêt, la plupart des silex retrouvés dans la source Saint-Sauveur, ont été brisés intentionnellement avant d'y être jetés et peuvent être considérés comme des *ex-voto* offerts au génie de la source ⁽³⁶⁸⁾.

³⁶⁷ M. Hémerly, Découverte d'*ex-voto* néolithiques dans une source en forêt de Compiègne (Oise). (*Rev. préhistor. française*, XVIII, p. 270-271). M. Hémerly, L'origine préhistorique du culte des sources confirmées par des découvertes récentes faites en forêt de Compiègne (*Procès verbaux de la Société historique de l'Oise*, XXV, 1922, pp. 61-64).

³⁶⁸ Une source située en plein bois, près de Crépy-en-Valois, a fourni, au dire de M. de Givenchy, des pointes de flèche; une autre, signalée par M. Viré, et qui est honorée encore aujourd'hui sous le nom de Sainte-Eulalie, a livré des *ex-voto* romains, de la Tène, et d'autres peut-être plus anciens. Voir le *Bulletin de la Sté Préhistor. française*, XVIII, 1921, p. 268. Suivant un ordre logique, les documents numismatiques, devraient venir à la suite des documents fournis par l'archéologie. Cependant, dans les indications qu'ils peuvent nous fournir, nous ne saurions être trop circonspect. Le nombre des monnaies gauloises retrouvées auprès des sources est certes imposant, mais nous ne devons pas oublier que la plupart de celles retrouvées jusqu'ici sont de basse époque et que leur découverte coïncide très souvent avec celle d'autres monnaies romaines datant du Bas ou du Haut Empire et très rarement de la République. Devant le doute que pourraient engendrer certains de ces documents numismatiques, nous ne croyons pas devoir en faire état ici. Nous signalerons cependant un exemple où les monnaies gauloises ont été retrouvées avec des monnaies romaines datant de la République, ce qui prouve, de façon très superficielle d'ailleurs (des monnaies en usage à une époque éloignée pouvant être en circulation de nombreuses années après leur émission) qu'un culte était rendu à une divinité de source, antérieurement à la Conquête. C'est le cas pour les découvertes faites à la Font Garnier à Saint-Seuron-d'Uzet

B) DOCUMENTS LINGUISTIQUES

L'onomastique et la toponomastique gauloises fournissent à notre étude certaines indications du plus haut intérêt. Si nous consultons, en effet, l'ouvrage de Holder, intitulé *Altceltischer Sprachaschztz*, nous remarquons que la presque totalité des noms de divinités que nous avons eu à étudier sont d'origine celtique et que même quelques-uns d'entre eux font partie des dialectes ligure et ibère⁽³⁶⁹⁾.

Nous étudions ci-après certains de ces noms ayant fait l'objet d'études souvent approfondies de la part de linguistes éminents, ce qui nous permettra de re-

près Saintes (Charente-Inférieure) où lors du curage de la source, on découvrit 106 pièces gauloises, en majorité des Petrucorii avec quelques monnaies des Pictones, et plus de 600 monnaies romaines, allant de la période républicaine au règne d'Arcadius. Voir sur cette question les exemples fournis par: Toutain, dans *Pro Alesia*, 1918, p. 54, sous la rubrique: Du caractère sacré de certains trésors de monnaies celtiques et romaines; et A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*.

³⁶⁹ Holder, *Altceltischer Sprachaschztz*. Avicantus (I, 313, 50), Acionna (I, 19, 43), Bricia (I, 531, 10), Borvo (II, 493, 32), Damona (VI, 1221, 30) Dunisia (I, 1373, 44), Clutoida (II, 1051, 7), Divona (I, 1275, 37), Grannus (I, 2037-38), Ianuaria (II, 9, 41), Ilixo (II, 32, racine ibérique), Icauni (II, 16, 36), Lussio (II, 351, 8), Larasson III, 147, 25), Moritasgus (III, 635, 30), Matrona (II, 468, 45), Nemausus (II, 698), Nerius (II, 721, 3), Nonisus (II, 758, 11), Niskae (II, 749, 46), Ritona (II, 1194, 45), Ricoria (II, 1183, 43), Stanna (II, 1635, 7), Siannus (II, 1537), Sequana (II, 1510, 38), Sirona (II, 1583 et 1286, 5), Segeta (II, 1440, 38), Telo (II, 1791, 43). Les chiffres entre parenthèses indiquent, le premier: le numéro du tome, le second, celui de la page et le troisième, la ligne à laquelle on devra se reporter pour le titre de l'article.

marquer la part effective que peuvent prendre les éléments linguistiques dans un travail comme le nôtre.

Alisanus

C'est un nom celtique étudié par Pictet, Creuly, Roget de Belloguet, Héron de Villefosse, Allmer et plus près de nous, par MM. Toutain et V. Bertoldi.

On croit tout d'abord que ce nom pouvait désigner une source ou ruisseau et ensuite un arbre, l'alisier ou sorbier. Cette dernière opinion était soutenue par notre maître, M. J. Toutain. Dans deux études récentes, l'auteur de l'une attribue au mot *Atisarsus*, la valeur d'un nom signifiant rocher ; l'auteur de l'autre, V. Bertoldi, pense que la racine *alisa* a dû avoir primitivement le sens d'Aune, conservé en espagnol et dans les noms propres de fleuves Alzon, Auzon, à côté du sens alisier, ce qui indiquerait même, selon lui, une origine préceltique.

Alisanus, ainsi que nous l'avons soutenu précédemment, n'est autre, à notre avis, qu'une divinité de sources, l'étymologie du mot lui-même donnée d'après V. Bertoldi, confirmerait donc en partie notre opinion⁽³⁷⁰⁾.

Borvo

Là encore, nous sommes en présence d'un nom d'origine celtique. Il est à rapprocher de l'armoricain

³⁷⁰ Pour les références, consulter l'art, Alisanus, dans le chapitre I^{re} de notre I^{re} partie. Voir aussi: *Rev. Celt.*, XLV, p. 343 et XLVI, 409 et V. Bertoldi, *Keltische Wortprobleme (Zeitschrift für celtische Philologie, XVII, p. 177 et suivantes.*

bourbon, *bourbounenn*, ampoule, ébullition, bouillonnement; en gallois, *berw*, bouillonnement, *bwrlymn*, faire glou-glou, *brwmbur*, murmure; en irlandais, *borbhaim*, j'enfle, *bearbhad*, bouillonnement; en erse d'Écosse, *borb*, enfler, enflammer, *borhbham*, murmure, enfin, en latin, *ferveo*.

L'idée générale qui se dégage de ces diverses significations est celle de bouillonnement, qui s'applique admirablement aux sources thermales dont Borvo était la divinité protectrice.

De nombreuses variantes caractérisent le mot *borvo*, nous avons: *bormo*, *borma*, *bormanus*, *bormana*, *bormanicus*, *bornutomagus*, *bornitomagus*, *bormitomagus*, *Borbitomagus*, *Borbitomagus* (nom de la ville de Worms). L'alternance *v (b)/m* se rencontre donc dans le nom *borvo*. M. Loth remarque, en outre, que les formes avec *-m* appartiennent surtout à la Provence et que les formes en *-b* sont prépondérantes dans le reste de la France et en Germanie, témoin le nom d'une ville importante, *Borbitomagus* (Worms) cité plus haut. Quant au changement de *-rm* en *-rv*, il est commun, dit cet auteur, à tout le groupe brittonique.

Le nom *borvo*, à l'encontre de ce que pensait d'Arbois de Jubainville, ne serait donc pas ligure; une simple évolution de *-b* ou *-m* en *-v*, qui est du reste très logique, se serait opérée en territoire celtique. Ce même nom qui est, l'on s'en souvient, celui d'une divinité de sources a été donné à un certain nombre

de stations thermales jouissant encore à l'heure actuelle d'une grande réputation, pour n'en citer que quelques-unes : Bourbonne-les-Bains, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, en Gaule ; *Borbitomagus* (Worms) en Germanie.

Borvo est donc bien un nom d'origine celtique, s'appliquant admirablement à une divinité protectrice de sources thermales, latinisée lors de la Conquête, par l'adjonction qui lui fut faite du nom d'Apollon, divinité gréco-romaine connue en Gaule par les propriétés thérapeutiques qui lui étaient attribuées⁽³⁷¹⁾.

Divona

Si l'existence d'un mot gaulois *-onna*, au sens du latin *fons*, n'est attesté par aucun texte, on peut, au dire de Longnon, l'induire de deux faits : l'un est la mention dans un écrit, la *Vita Sancti Domitiani*, consacré au récit de la vie d'un personnage du IV^e siècle, de deux sources, de deux fontaines du territoire de Lagnieu (Ain) appelées respectivement *Debronna* et *Calonna*. L'autre fait est la présence dans le glossaire

³⁷¹ Sur la question consulter De Vit, *Onomasticon*, I, p. 374, 72 ; Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise, glossaire gaulois*, Paris, 1872 ; J. Becker, *Bonner Jahrbücher*, XXXIII, 1863, 16 ; *Ibid.* XLII, 1862 ; J. Rhys, *Lectures on the origin of religion...*, Londres, 1888, p. 26 ; H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 117 et suivantes ; Holder, *Altceltischer Sprachaschtz*, I, 493, 32 ; L. Duvau, Sur la prononciation du Gaulois, *Revue Celtique*, XXII, 1901, p. 81 ; H. Gröhler, *Über Ursprung and Bedeutung der Französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913, I, pp. 9 et 10 ; A. Longnon, *Les noms de lieux de France*, p. 113, n^o 465 ; Loth, *Revue Celtique*, XXXIX, 1922, pp. 51 et 52 ; A. Dauzat, *Les noms de lieux*, 1928, pp. 31, 120, 122, 180.

d'Endlicher d'un mot qui ne diffère de *-onna* que par le genre *onno* traduit par *flumen*. Nous devons ajouter que pour Ausone lui-même, *-onna* semble bien être un radical ayant comme correspondant en français le mot source ou mieux fontaine. Si nous faisons donc précéder ce radical *-onna* ou *-ona* de la racine *div-* = divin, commun à tout le groupe italo-celtique, nous avons un mot correspondant en français à l'expression source ou fontaine sacrée.

Selon d'Arbois de Jubainville, la diphtongue indo-européenne *-ei* est devenue en latin *-i* long et en celtique *-e* long, d'où il conclut que *deva* est gaulois et *diva* latin ; de ce fait, Divona résulterait de la déformation latine du gaulois Devona. Quant à M. Jullian, il donne pour ligures les noms de rivières, Dive, Divonne, etc.

La conclusion qui nous semble s'imposer c'est que l'*i* de Dive, Divonne est dû à l'influence romaine. Cette influence a fait remplacer par l'*i* long du latin = *-ei*, son équivalent gaulois *e* long dans Deva, Devona, mots gaulois qui ont dû précéder Diva, Divona, d'où le français Dive et Divonne, son dérivé seraient postérieurs à la période ligure de l'histoire de la Gaule.

Divona, nom de divinité de sources, serait donc gaulois et n'aurait revêtu sa forme latine que lors de la Conquête.

Nous rappelons qu'elle était tout particulièrement invoquée à Burdigala ainsi que dans la capitale des Petrucorii et qu'un nom de lieu Divonne-les-Bains

(Ain), station thermale, en serait très probablement dérivé⁽³⁷²⁾.

Grannus

Pour J. Rhys, grannos est probablement en relation avec le verbe sanskrit *ghar*, briller, brûler au point de vue de la forme, il correspondrait exactement au sanskrit *ghrna-s*⁽³⁷³⁾. De Vit fait de Grannus, un qualificatif d'Apollon, qui signifierait, selon lui, cheveux frisés, bouclés⁽³⁷⁴⁾ cette dernière hypothèse est également soutenue par Holder⁽³⁷⁵⁾ et c'est celle que nous croyons devoir adopter.

Grannus est un mot d'origine, peut-être préceltique, qui a servi à identifier l'Apollon protecteur de sources thermales à l'époque romaine. Il peut se faire que ce même mot ait été employé pour la dénomination d'une divinité celtique, invoquée antérieurement à l'époque romaine ; nous n'oserions cependant l'affirmer, faute de documents⁽³⁷⁶⁾.

Moritasgus

C'est également un nom celtique, dont l'élé-

³⁷² Sur la question consulter *Revue Celtique*, XXVIII, 254 et XXIX, 81 ; H. Gröhler, *Über Ursprung and Bedeutung der Französischen Ortsnamen*, I, pp. 74 et 164 ; Holder, *Altceltischer Sprachaschtz*, I, 1275, 37 ; Longnon, *Noms de lieux de la France*, p. 54, n° 114 ; A. Dauzat, *Noms de lieux*, 1928, pp. 24, 197 et 199.

³⁷³ J. Rhys, *Lectures on the origin of religion*, p. 22.

³⁷⁴ De Vit, *Onomasticon*, III, 1881, p. 272.

³⁷⁵ Holder, *Altceltischer Sprachaschtz*, I, 2037, 38.

³⁷⁶ Nous rappelons que cette divinité est l'éponyme d'*Aquae Granni* (Aachen, Aix-la-Chapelle) voir Dauzat, *Noms de lieux*, p. 121.

ment *tasgus* est retrouvé dans les mots *Tasgillus* ou *Tasgetias*, semble apparenté à l'irlandais *Tadg*, nom d'homme, lequel est passé ensuite à la forme *Tadkr*⁽³⁷⁷⁾. L'autre élément, soit *Mori-* a été identifié avec le *Mor-* de *Morrigain*, reine des esprits. Pour J. Rhys, *Apollon Moritasgus* serait donc Apollon qui écarte les mauvais esprits⁽³⁷⁸⁾.

Moritasgus, divinité de sources d'Alise, avait bien, en effet, pour rôle d'éloigner les mauvais génies, causes, sans aucun doute, pour l'esprit encore primitif des indigènes de cette époque, des nombreuses maladies, attestées par les *ex-voto* retrouvés dans les temples de la Croix-Saint-Charles.

Nemausus

M. Vendryès rapproche ce nom d'une autre forme *Nemessos*, on peut sans doute le faire également pour d'autres : *Nemosus*, *Nimis*, *Nemse*, *Nemaus*, etc. Une chose certaine, c'est que *Nemossos* se rapporte à un temple ou à un lieu sacré. Pour E. Barry, *Nem(au)*, *Nem(aus)*, ne serait qu'une variante d'un radical retrouvé, précédé ou suivi d'une épithète dans une foule de noms de lieux de la Gaule du Nord, parmi lesquels : *Nemetacum*, *Nemetocena*, du fleuve *Nemesa*, etc. Le radical *nemet*, ou *nemed*, est parfois associé au mot celtique *ona*, servant à désigner des fontaines.

³⁷⁷ *Revue Celtique*, XXI, 1910, p. 407.

³⁷⁸ Rhys, *The celtic inscriptions of Gaul*, in *Proceedings of British Academy*, V, 1911. — Pour Dom Martin, *Moritasgus* : « signifierait celui qui préside à des lieux marécageux et aquatiques ». *La Religion des Gaulois*, tome II, p. 367.

Delà, nous pouvons conclure que Nemausus, nom d'origine celtique, a servi à désigner, dès une haute époque, un lieu consacré ou interdit, qui à Nîmes n'est autre que le bassin même de la fontaine. Du nom de ce lieu serait venu celui de la fontaine et, enfin, celui de la divinité la symbolisant⁽³⁷⁹⁾.

Vindonnus

C'est un mot celtique formé d'un radical qui se rencontre dans un grand nombre de noms de famille, par exemple, les noms d'hommes et de femme, *Vindus*, *Vinda*, sur des inscriptions provenant des contrées rhénanes et du Norique⁽³⁸⁰⁾ et *Vendus*, sur une inscription de Metz⁽³⁸¹⁾, *Vindu*, *Vinda*⁽³⁸²⁾, *Vindo*⁽³⁸³⁾, *Vindius*⁽³⁸⁴⁾, *Vindia*⁽³⁸⁵⁾; des noms de rivières, *Vinda*, rivière de la Vindelicie, *Vindalicus*, rivière de la Narbonnaise, *Vinderis*, rivière de la Bretagne, et *Vindupalis*, rivière de la Ligurie.

Les deux éléments du mot *Vindonnus*, sont sans doute, *vindo-* = blanc⁽³⁸⁶⁾ et *onnus*, à rapprocher de

³⁷⁹ Consulter sur la question : *Revue Celtique*, XXXIV, p. 424 ; H. Gröhler, *Über Ursprung and Bedeutung der Französischen Ortsnamen*, p. 150, I ; Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, II, 698 ; E. Barry, art. Nîmes dans *L'Histoire du Languedoc*, I, p. 140.

³⁸⁰ C. I. L., III, 5414.

³⁸¹ Voir C. Robert et R. Cagnat, *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, fasc. 3, p. 39.

³⁸² C. I. L., VII, 509.

³⁸³ C. I. L., III, 3380, 5076, 5105, 5469.

³⁸⁴ C. I. L., XII, 330, 4019.

³⁸⁵ C. I. L., XII, 2853.

³⁸⁶ Note de M. Vendryès. Pour les autres références, voir I^{re} partie, chapitre I, art. Vindonnus.

onno, qu'Endlicher, dans son glossaire, traduit par *flumen* et de *onna* = *fons*. L'expression française équivalente serait donc, selon nous, fontaine ou ruisseau aux eaux cristallines. Cette explication nous semble plausible puisque Vindonnus est, en effet, nous l'avons vu, une divinité de source.

Quels arguments pouvons-nous ainsi tirer de ces documents linguistiques à l'appui de notre thèse ? Le premier, à notre avis, est qu'ils nous indiquent l'origine indigène, soit celtique, de la plupart des divinités étudiées ; le second que certaines d'entre elles existaient à l'époque préromaine, puisque dès leur arrivée en Gaule, les Romains en latinisèrent les noms ; le troisième enfin, qu'il nous fournissent, de par l'étymologie de certains noms de ces mêmes divinités, la nature de chacune d'elles et les offices par elles remplis.

C) DOCUMENTS EMPRUNTÉS AU FOLKLORE

Comme nous croyons l'avoir déjà dit, nous ne saurions agir avec trop de circonspection, dans l'emploi de tels documents.

« L'Église, dit Millon, a couvert de son manteau protecteur les sources si chères à nos pères. Elle les a surmontées de la croix victorieuse. Elle les a consacrées à ses saints et, malgré tous ses efforts, elle n'a pu abolir les anciennes superstitions⁽³⁸⁷⁾. »

Rien n'est donc plus difficile, on en conviendra, que

³⁸⁷ A. Millon, *Bulletin de la Société Archéo. Bretonne*, 1900.

de faire le point de démarcation entre les pratiques relevant de la tradition chrétienne et d'autres appartenant à des croyances antérieures. Nous espérons cependant, que choisies entre tant d'autres, quelques-unes des vieilles traditions que nous rapportons ci-après aideront à le mieux mettre en lumière⁽³⁸⁸⁾.

En Saône-et-Loire, il y a quelques années, lorsque la sécheresse se prolongeait, les habitants de la Grande Verrière allaient à la Fontaine Saint-Martin⁽³⁸⁹⁾, précédés de leur curé ; celui-ci prenant alors une branche à un arbre voisin et la plongeant dans la source en aspergeait les fidèles agenouillés. Une femme trempait ensuite une autre branche et arrosait à son tour le curé, de façon à le mouiller le plus possible⁽³⁹⁰⁾.

Un autre usage que nous rencontrons dans de nombreux pardons bretons, consiste à plonger dans la fontaine la croix de procession (Sainte-Anne en Gevezé), le cierge pascal (Saint-Nicodème en Queven), enfin, la statue d'un saint et d'une sainte. Si nous remontons en des temps plus reculés, nous voyons que les femmes d'Argos allaient prendre au temple la statue de Pallas Athéna et la conduisait au fleuve Inachus où on la plongeait. Il n'y aurait donc rien d'étonnant

³⁸⁸ M. J. Toutain a admirablement exposé la part prise par le Folklore dans les études historiques et l'emploi judicieux que l'on doit faire des documents qu'il nous fournit dans un article intitulé : La religion romaine d'après les *Fastes* d'Ovide, paru au *Journal des Savants* (Public. le l'Institut de France) en mars 1931.

³⁸⁹ Le nom de Saint-Martin donné à cette fontaine témoigne de son antique origine.

³⁹⁰ Lex, *Le culte des eaux*, p. 46 et Sébillot, *Folklore*, II, 227.

à ce que cette pratique ait existé chez nos ancêtres les Gaulois, antérieurement à la domination romaine.

Une coutume qui en raison de sa nature même, dépouillée de tout artifice chrétien, est sûrement très ancienne, se pratiquait encore il y a quelques années dans une fontaine située à quelques kilomètres de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Pendant la nuit, veille de la Saint-Jean, hommes et femmes entraient dans ses eaux « culottes et cottes retroussées et se lavaient le plus haut qu'ils pouvaient ⁽³⁹¹⁾ ».

À Lussagnet (Landes), c'est également le jour de la Saint-Jean que l'eau ferrugineuse de la fontaine Saint-Jean-Baptiste a ses vertus guérissantes ; les bains qu'on y prend ne produisent d'effet utile que le jour même de la fête, de minuit à minuit.

Ceux qui viennent auprès d'une source demander une grâce, pensent, on ne saurait dire si c'est à tort ou à raison, que leur demande a plus de chance d'être exaucée si elle est accompagnée de présents. Aussi, retrouvons-nous fréquemment, auprès ou dans la source : des épingles, des monnaies, des débris de vaisselle, etc., offerts en hommage au *genius loci*. Nous en avons de très nombreux exemples : à la Fontaine Sainte-Madeleine à Macaques (Cher), à la fontaine Saint-Martin de Martigné-Briant (Maine-et-Loire). Au pays de Galles, l'on rencontre une coutume plus curieuse encore elle consiste à suspendre

³⁹¹ Sébillot, Le culte des fontaines, *Revue des Traditions populaires*, XIV, p. 604.

de lambeaux d'étoffe aux arbres qui ombragent très souvent la source⁽³⁹²⁾. Cet usage, vraisemblablement très ancien, ne peut s'expliquer par l'une des dévotions chrétiennes, nombreuses dans le pays.

Mais, parmi les vertus attribuées aux fontaines, la plus connue, et somme toute, la moins dénuée de fondements scientifiques, réside en le pouvoir qu'elles ont de guérir certaines maladies. L'homme va, en effet, se plonger tout entier dans les eaux bienfaisantes ou seulement y baigner la partie malade⁽³⁹³⁾.

Au pays de Galles, dans la paroisse de Llanfaglan, près Carnavon, un jeune homme se souvenait au dire de Rhys, que sa mère, lorsqu'il était jeune, le menait à la *Ffynnon Faglan*, pour y guérir des maux d'yeux. Après avoir imbibés ces organes de l'eau de la source, il y jetait une épingle. Un autre habitant de la même paroisse allait à la même fontaine pour y guérir lui aussi des rhumatismes⁽³⁹⁴⁾.

L'eau des sources était encore employée contre la stérilité par les femmes désireuses d'être mères. Le traitement se faisait généralement, par application

³⁹² J. Rhys, *Celtic Folklore*, I, chap. IV, p. 357.

³⁹³ Contre les maladies infantiles, c'est encore aux eaux de la source ou de la fontaine que l'on a recours, témoins les beaux vers de Brizeux :

Or trois femmes de Scaïr, le matin du pardon,
D'une meule de cire à la Sainte ont fait don,
Et puis dans sa fontaine elles plongent ensemble
Un enfant de quatre ans qui s'agite et qui tremble.

(Nous avons vu que de très nombreux *ex-voto* d'enfants emmailotés ont été retrouvés auprès des sanctuaires de sources.)

³⁹⁴ J. Rhys, *Celtic Folklore*, I, VI, 361.

externe de l'eau ; cependant, des femmes pour avoir des enfants se baignaient, il y a peu d'années, dans une fontaine à Bizarnos en Béarn⁽³⁹⁵⁾. Dans celle de la Bonne-Dame à Onlay (Nièvre), elles se lavaient les seins, puis allaient prier à l'église⁽³⁹⁶⁾.

Nous n'insisterons pas sur une énumération de superstitions locales, que nous pourrions prolonger à plaisir. Nous estimons, cependant, que les quelques exemples précités imposent une comparaison entre la dévotion païenne et la dévotion populaire à faciès bien souvent chrétien.

Ainsi que dans les sanctuaires de sources de l'époque gallo-romaine, nous retrouvons dans les fontaines de nos campagnes des monnaies, des débris de vaisselle, des poteries et c'est encore contre les mêmes maladies qu'est invoqué le génie protecteur des eaux salutaires : maladies des enfants, maux d'yeux, etc. Si, à ces faits déjà probants par eux-mêmes, nous ajoutons que certaines sources ou fontaines, jouissant encore à l'heure actuelle d'une certaine réputation, sont situées auprès de monuments mégalithiques et qu'elles n'ont bien souvent de vertu pour leurs fidèles qu'à des époques déterminées, pour n'en citer qu'une, le jour de la fête de la Saint-Jean⁽³⁹⁷⁾, nous

³⁹⁵ H. Charvet, *Légendes du Roussillon*, p. 57, note.

³⁹⁶ P. Bidault, *Superstitions du Morvan*, p. 77.

³⁹⁷ Nous rappelons que le jour de la Saint-Jean est très proche de celui du solstice d'été (21 juin) qui semble avoir joué un rôle important chez les peuples celtiques et néolithiques.

comprenons mieux, à la fois l'importance du culte des sources et sa haute antiquité³⁹⁸).

³⁹⁸ On pourrait nous objecter que ces traditions populaires, qui lentement nous sont parvenues à travers les âges, ont aussi bien pu puiser leurs origines dans des croyances relevant de la religion romaine que dans d'autres qui lui sont antérieures; nous ne le croyons pas, étant donné que l'Armorique, lieu du culte des fontaines par excellence, ne semble pas s'être ressentie d'une influence étrangère, mais jouit, au contraire, d'antécédents celtiques considérables.

CONCLUSION

*Natio est omnium Gallorum admodum
dedita religionibus.*

(Caesar, *De Bell. Gall.* Liv. VI, 16)

À cette célèbre phrase tirée des *Commentaires*, la présente étude apporte son modeste témoignage. Il nous a été donné de voir combien de fois, en effet, réapparaissent derrière ce que l'on a appelé dédaigneusement « le vernis de la civilisation romaine » les aspects premiers de l'une de ces superstitions ancestrales, qui nous permettent de revivre par la pensée les instants solennels où se conclut chez nous le pacte de l'homme avec la nature. Hommage de la part de l'un, protection de la part de l'autre, telles furent les bases de ce contrat qui devait régir pendant des siècles les rapports entre eux existants. Chanter la nature dans ce qu'elle a de grand et de beau, en un mot la magnifier, tel fut sans doute le premier élan spirituel des peuplades primitives qui, il y a bien longtemps déjà, occupèrent notre territoire.

Nous avons vu plus particulièrement ici le rôle considérable joué par la source dans la vie sociale et religieuse de nos lointains ancêtres. Vieille comme le monde, on eût pu supposer que la vénérable superstition à laquelle elle avait donné naissance ne s'endormirait qu'avec lui. Cependant, le Christianisme, en

pénétrant en Gaule, lui livra une guerre sans merci, qui s'ouvre par un décret rendu au Concile d'Arles, en 452, s'exprimant ainsi :

« Si, dans le territoire d'un évêque, des infidèles allument des flambeaux ou vénèrent des arbres, des fontaines ou des pierres et qu'il néglige d'abolir ces usages, il doit savoir qu'il est coupable de sacrilège »⁽³⁹⁹⁾. De telles sentences se retrouvent édictées au concile de Tours, en 567, dans lequel il est dit notamment : « Ne portez point de flambeaux aux temples des idoles, aux pierres, aux fontaines, aux arbres, ni aux carrefours et ne faites de vœux à aucune de ces choses. » On y lit également : « S'il vous arrive quelque maladie, n'ayez recours ni aux devins, ni aux graveurs de préservatifs. Ne vous attachez ni aux fontaines, ni aux arbres, ni aux carrefours pour faire des phylactères diaboliques. Mais que celui qui est malade, compte dans la seule miséricorde de Dieu. » Deux siècles plus tard, c'est Charlemagne lui-même qui s'élève contre de telles superstitions : « Des insensés vont allumer des chandelles et pratiquer d'autres superstitions près des arbres, des pierres et des fontaines. Nous ordonnons que cet abus soit aboli »⁽⁴⁰⁰⁾.

Malgré tous ces édits et d'autres qui leur furent postérieurs, l'Église eût été battue dans sa lutte avec cette vieille superstition, si ne suivant en cela des directives qui lui étaient fournies par sa fine psycholo-

³⁹⁹ Au concile de Carthage (398) de telles sanctions avaient été prises. Voir : A. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 400.

⁴⁰⁰ Capit., t. I, p. 5, LIV, x, titre 6.

gie du monde et des choses, elle n'avait en quelque sorte tourné la difficulté en substituant aux divinités topiques, le nom des apôtres de la Gaule⁽⁴⁰¹⁾ et des saints célèbres par leurs miracles.

Sur la source ou près de celle-ci furent ensuite édi- fiés des oratoires, des chapelles, voire même de vastes églises dont nous avons en Bretagne de très nombreux exemples : Saint-Adrien-en-Baud, Bequerel-en-Plou- goumelen, Notre-Dame des Trois Fontaines en Bignan, l'église romane de Malestroit, etc.⁽⁴⁰²⁾ Au vieux temple païen et à sa divinité succédaient ainsi sans transition, la chapelle et le saint du christianisme sous la protec- tion duquel elle était placée, annonciateurs d'une ère nouvelle a la fois pour le monde et la religion.

Mais le scepticisme, maître des deux derniers siècles, semble avoir anéanti à tout jamais cette pieuse pratique, à travers laquelle pouvait se lire quelque chose de si antique et d'une si touchante simplicité. Chassée de l'âme paysanne qui en fut la dépositaire pendant des siècles, la croyance aux sources et aux fontaines menace de s'endormir pour toujours. Avec elle disparaîtra l'une des superstitions qui ont établi dans le domaine de la tradition, un lien entre la Gaule indépendante et la France du moyen âge et qui ont contribué à assurer la continuité du génie national.

⁴⁰¹ En particulier, saint Martin.

⁴⁰² Note communiquée par M. le Conservateur du Musée archéolo- gique de Vannes. Un dessin, type de chapelle de source, est donné dans l'ouvrage de P. Chardin, *Recueil de peintures et de sculptures héraldiques*, Caen, 1892, p. 14.

Table des matières

Préface	4
Introduction	9
PREMIÈRE PARTIE : LE CULTES DES SOURCES	
EN GAULE À L'ÉPOQUE ROMAINE	25
Chapitre I — Des divinités	26
a) divinités dénommées	28
b) sources sacrées à divinités innomées	80
Chapitre II — Du culte, des temples et lieux de culte	100
DEUXIÈME PARTIE : LES ORIGINES PRÉROMAINES	
DU CULTES DES SOURCES EN GAULE	118
Conclusion	139



© Arbre d'Or, Genève, Juillet 2006
<http://www.arbredor.com>

Photo de couverture : Source de la Sourde, Val de Travers, Suisse. © Claire Painbetri
Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS